

34876

— MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE NIMES.



VII. SÉRIE. — TOME XXXIV. — Année 1911.



NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
A. CHASTANIER, SUCCESSEUR
12 — rue Pradier — 12



TABLE DES MATIÈRES

Pièces liminaires lues dans la séance publique du 1^{er} juin 1911

	Pages
La France d'aujourd'hui. — Sommes-nous en décadence? Discours d'ouverture, par M. le D ^r P. Delamare, président.....	v
La ronde des paysans centenaires, par M. Emile Reinaud, membre résidant.....	XXXIII
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1910, par M. le chanoine Delfour, président sortant.....	XXXIX
Distribution de récompenses aux donateurs d'objets aux Musées, par M. Félix Mazauric, membre résidant.....	XLIX
La lèbre et lou présiden de casso, par M. Pierre Guérin, membre résidant.....	LI
Poèmes égyptiens, sonnets, par M. Raymond Février, membre non résidant.....	LIX
Rapport sur les Concours et Legs, par M. Paul Clauzel, secrétaire perpétuel.....	LXI
Programme de la séance publique.....	LXXIX

NÉCROLOGIE

Discours prononcés aux obsèques de M. Paul Béren-guier, le 26 avril 1911, par M. le chanoine Delfour, ancien président, et M. Galien Mingaud, membre honoraire.....	LXXXI
---	-------

HISTOIRE

Les derniers Barras de Mélan, par M. le comte E. de Balincourt, membre résidant.....	1
Samuel Petit (1594-1643), par M. Gustave Fabre, membre résidant.....	17
Jours de révolte à l'École des Beaux-Arts en 1863, par M. Max Raphael, membre résidant.....	23

ARCHÉOLOGIE

	Pages
Les Musées archéologiques de Nîmes. — Recherches et acquisitions, par M. <i>Félix Mazauric</i> , membre résidant.....	43

Concours académiques

Pour les années 1911 et 1912.....	93
-----------------------------------	----

Documents annexes pour servir à l'histoire de l'Académie

Donateurs à l'Académie.....	94
Tableau nominatif des membres et des correspondants de l'Académie au 31 décembre 1911.....	98
Liste des Sociétés correspondantes.....	105
Liste des ouvrages adressés à titre d'hommage à l'Académie au cours de l'année 1911.....	113
Publications de l'Académie depuis 1756.....	116

ANNEXE

en volume distinct

Sommaire des Lettres Pontificales concernant le Gard (anciens diocèses de Nîmes, d'Uzès et parties d'Avignon et d'Arles), émanant des Papes d'Avignon (xiv^e siècle), par M. *l'abbé Henri Grange*, correspondant.



PIÈCES LIMINAIRES

lues dans la séance publique du 1^{er} juin 1911

LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

Sommes-nous en décadence ?

DISCOURS D'OUVERTURE

PAR

M. le Docteur P. DELAMARE

président

MESDAMES, MESSIEURS,

Il est pour les peuples deux sortes de suprématies : la suprématie des armes et la suprématie intellectuelle.

A côté des conflits armés, des luttes économiques, sans cesse se poursuit, à travers le monde, patient et acharné, le combat pour l'hégémonie intellectuelle et scientifique. Je ne vous entretiendrai que de la suprématie de la pensée, la seule, à mon avis, qui poursuive et puisse réaliser le développement harmonieux et bienfaisant de la civilisation humaine.

Comme inspiratrices du progrès les nations de race latine, et, en particulier, la France, sont, depuis quelques années, aux yeux des peuples anglo-saxons, comme si elles n'étaient plus. Le vers fameux « C'est du Nord, aujourd'hui, que nous vient la lumière » voltige ironique sur les lèvres des étrangers. Ce qui, sous la plume spiri-

tuelle de Voltaire, n'était qu'un délicat compliment à une princesse russe, devient dans l'esprit des Germains l'expression incontestable de la vérité.

Devons-nous accepter ce verdict, peut-être intéressé ; notre décadence, si elle existe, est-elle générale, touche-t-elle à tous les domaines, est-elle irrémédiable ?

Ne serait-il pas surprenant que la France s'enlizât alors que toutes les nations du monde subissent une ascension ? Et chose plus grave, cette accusation de décadence n'en sommes-nous pas nous mêmes, en partie, les promoteurs et les propagateurs ?

Combien est-il éloigné le temps où nous affichions un chauvinisme ridicule ; que nous sommes devenus réservés et modestes, d'une modestie que nous n'avons pas empruntée au dehors et qui ressemble fort peu à la modestie allemande. Veuillez en juger. Un livre vient de paraître à Berlin sous ce titre : *L'Allemagne puissance mondiale*.

Quelques lignes de la préface : « En avant, Allemagne ! En avant par le monde. Et que nos philosophes, nos savants, nos poètes, nos artistes délivrent les esprits ! Nous avons l'intelligence la plus développée qui soit, la technique la plus sûre, la plus forte, et nous gardons une force de peuple inépuisée !... Par malheur il nous manque la perception bien nette de toutes ces vertus. »

Je donnerai volontiers comme épigraphe à cette courte étude les vers suivants de François Porché.

« Le bruit à l'étranger court que la France est folle,
Sceptique. Encore quoi ? Malade. Est-ce tout ? Non.
Morte. Morte à jamais, la nation frivole !
Bien pis, pour entâcher l'honneur de son doux nom,
« Ah ! le vice, dit l'un, c'est ce qui l'a tuée !
Et l'autre « Enterrons-la, cette prostituée. »
Folle, en effet, la France est folle,
Sa folie est l'esprit qu'elle a :
Toute chose est folle, qui vole
Mais savoir voler tout est là.

Dans quels domaines nous accuse-t-on d'avoir perdu, sans retour, notre suprématie ?

Ne cherchez pas, dans tous ; aussi bien dans le domaine des lettres, des arts et des sciences, que dans le domaine du goût, du rayonnement intellectuel et de l'énergie inventive.

Cependant crier à notre décadence actuelle n'est-ce pas proclamer hautement la grandeur française des trois premiers quarts du siècle dernier ?

En 1870, en même temps que la victoire, le génie humain, dit-on, déployant ses ailes s'est envolé des rives de la Seine pour gagner le Nord ; la valeur intellectuelle d'un peuple est-elle donc à la merci du hasard des batailles ?

La Grèce devenue province macédonienne n'a pas vu s'éteindre son génie fait de clarté et d'harmonie parce que vaincue ; d'autres forces que la brutalité des armes et la main lourde de l'oppresseur sont nécessaires pour venir à bout de la civilisation d'un peuple.

Il y faut des causes internes et comme physiques ; c'est la vie qui diminue, s'affaiblit, s'éteint et abandonne un organisme jadis plein de vigueur. Ces poisons organiques, les trouvons-nous plus répandus, plus virulents chez nous que chez les autres peuples et quels sont-ils ?

I

La décadence n'envahit pas brusquement une civilisation et, jusqu'à ce jour, ses procédés de désorganisation ont été semblables.

L'histoire de certains peuples illustres par leur éclat et par leur chute, tant anciens que modernes, va nous permettre de découvrir et d'étudier les causes principales de leur décadence.

Si Darius et Xerxès eussent vaincu à Marathon et à Salamine, le despotisme eût fait de la Grèce ancienne ce que les empereurs de Byzance et les Turcs ont fait de la

Grèce du moyen âge. Mais les Perses ne purent qu'incendier les temples de l'acropole. Pour remercier les dieux qui lui avaient donné la victoire et pour relever leurs demeures, le peuple de Périclès fit appel à tout ce que la Grèce d'Europe, d'Asie et des Iles contenait de talents ; ce fut l'apogée.

Bientôt survint le duel sacrilège de Sparte et d'Athènes dans lequel celle-ci succomba : les Macédoniens et Alexandre ne firent que consommer sa ruine.

Ce qui rendit Athènes si brillante en ses beaux jours, c'est qu'on venait de toutes parts lui demander l'inspiration ou la consécration de la gloire : quiconque se sentait du courage, du talent ou de l'ambition accourait vers elle. C'est vers les pays hellénisés d'Afrique et d'Asie désormais que la vie grecque s'écoule.

« Aux hécatombes de la guerre, dit Duruy, joignons-y le mépris de la morale et des dieux. Le patriotisme tombe, la moralité se perd, les cités s'affaissent sous le poids de la corruption et la Grèce épuisée, mourante après cent cinquante ans de guerres civiles, s'éteint sans bruit, sous la domination étrangère « faute d'hommes », dit énergiquement Polybe.

» On ne se marie plus ; on n'élève plus d'enfants même nés hors mariage, tout au plus un ou deux, pour laisser à ceux-là sa richesse ; que la maladie ou la guerre les enlève, la maison devient déserte, et la cité est une ruche abandonnée. »

Dans sa magnifique histoire de Rome, M. Ferrero, un latin qui s'étonne malicieusement que son étude soit fort appréciée même des Germains, nous montre comment un empire se fonde et se dissout, comment un Etat militaire et national se transforme en un Etat de haute culture par relâchement, de telle sorte qu'en un peu de temps il s'effrite dans l'individualisme, dans l'intellectualisme, dans l'humanitarisme, dans le cosmopolitisme.

Or parmi les éléments de cette corruption on en distingue trois principaux que les latins appelaient *avaritia* — *ambitio* — *luxuria*.

L'avaritia est la fureur de l'or, la recherche par tous les moyens d'un gain continu et le plus énorme possible.

L'ambitio, qu'on dénomme actuellement l'arrivisme, est cette ruée par laquelle tous les hommes veulent s'élever au-dessus de la situation dans laquelle ils sont nés, ou bien dépasser par le travail ou par le savoir-faire ou encore, parfois, par des moyens indéliçats, leurs concurrents ou leurs rivaux.

Reste enfin la luxuria, cette soif de jouissances de toute nature, ce besoin d'accroître sans cesse ce confort et ce luxe dont les Romains seuls n'ont pas eu la frénésie.

Ce dernier « vice capital » aurait pu presque devenir une vertu, si l'on s'était borné à la recherche patiente de l'accroissement du bien-être général.

Permettez-moi d'emprunter à M. Ferrero le tableau de l'ancien empire romain au moment où il va succomber sous le coup des barbares, ou mieux, où il va se désagrèger sous l'action de dissolvants internes.

« L'Empire est dévoré tout vivant par ces villes qui pullulent sur son corps énorme. Pour nourrir les populations qui s'y entassent, pour les amuser et pour les vêtir, les campagnes sont désolées par un terrible régime fiscal, l'agriculture est ruinée, les arts essentiels se meurent, les finances s'effondrent, l'administration se détraque.

« Le jour vint où se multiplient à l'infini les artisans du plaisir et du luxe, tandis qu'il n'y a plus de paysans pour labourer les champs, plus de fourniers pour cuire le pain, plus de marins pour sillonner les mers, plus de soldats pour défendre les frontières.

« Alors sévit une des plus redoutables perturbations morales que l'esprit humain ait jamais eu à subir : car le mysticisme, le cosmopolitisme, l'antimilitarisme, le conflit entre les vieilles religions et le christianisme naissant détruisent la substance vitale de la civilisation antique. »

Quelques siècles plus tard, l'Italie nous donne, une deuxième fois, le spectacle d'une suprématie. Mais celle-ci ne doit rien à la violence des armes, elle est toute pacifique.

La Renaissance Italienne, qui eut pour foyer Florence plutôt que Rome, fut un magnifique et fugitif épanouissement des Lettres et des Arts. Elle déclina et disparut avec l'expulsion des Médicis. C'est à cette époque que remonte la fondation des premières académies modernes. Dès lors, une doctrine et une pédagogie se constituèrent et la rapide décadence commença.

Raphaël tourne en ridicule « l'architettura tedesca ou gottica » : « on ne saurait, disait-il, rien imaginer de plus opposé au bon sens ».

La Renaissance, à ce moment, avait fait un pas de plus dans la voie du classicisme dogmatique, formaliste et intolérant.

Michel-Ange, Léonard de Vinci et Raphaël, en imposant à l'admiration et à l'imitation de l'Europe les formes de la pensée ultramontaine, épuisent dans cet effort la sève de la Renaissance Italienne, qui triomphe et meurt avec eux.

La Hollande nous offre encore un exemple d'une rapide décadence.

Les héros de la guerre de l'indépendance deviennent des bourgeois. L'antique énergie disparaît ; quand Louis XIV envahit le pays, en 1672, il ne rencontre pas de résistance.

L'armée depuis longtemps négligée se dissout. Les villes se rendent à la première sommation ; quatre cavaliers français prennent Muyden. La honte même de l'avilissement s'efface vite et le pays entier se vante de n'être plus qu'une vaste maison de commerce et de banque. La décadence politique fut accompagnée d'un arrêt dans la production artistique. Bientôt les arts de la pensée dégénèrent aussi et meurent à leur tour, preuve de la dépendance qui unit l'originalité individuelle à la vie sociale, et du rapport qui existe entre les facultés inventives de l'artiste et la vie des nations.

Il est vrai qu'à la fin du xvii^e siècle les Compagnies des Grandes et des Petites Indes servaient des dividendes de 40 à 45 pour 100.

Vous savez maintenant les principales causes de décadence des peuples ; vous connaissez ces poisons organiques qui s'infiltrant dans les corps des nations, les assiègent, les affaiblissent et entraînent leur dégénérescence et leur mort. A savoir, l'abaissement des caractères, le relâchement des mœurs, la recherche exclusive de la fortune et des jouissances inférieures, l'arrivisme, la paresse d'esprit ou routine qui incline à l'imitation indéfinie.

Vous tomberez facilement d'accord avec moi pour reconnaître que ces ferments de destruction existent chez nous, mais qu'ils existent aussi chez nos voisins et généralement partout, et que nous n'en sommes peut-être pas les plus profondément atteints.

Nous retrouvons en France la fureur de l'or et répandue dans toutes les classes, mais on nous accordera que c'est là péché aujourd'hui commun à presque tous les hommes et qu'on la retrouve, au même degré, dans les empires qui affectent de croire à notre décadence.

L'arrivisme n'est pas un mal exclusivement français.

On nous reproche notre internationalisme. Voici à ce propos une phrase prononcée en août dernier par le Kronprinz et commentée par M. Théodore Wolf :

« Nous demandons plutôt, dit le jeune prince aux professeurs de Kœnisberg, qu'on mette l'accent sur le caractère national allemand de notre peuple, en opposition avec les efforts de l'internationalisme qui menace d'effacer les particularités populaires, saines et fortes de l'Allemagne. »

La pensée est obscure et se dégage mal. Voici la traduction qu'en donne M. Théodore Wolf : « Que voulait dire le Kronprinz, se demande M. Wolf, en parlant des internationalisantes ?

« A-t-il voulu parler des mœurs de notre aristocratie cosmopolite qui passe de Nice à Baden-Baden et de Baden-Baden à Berlin ? ou bien des modes internationales, et veut-il interdire aux femmes allemandes de porter des chapeaux faits à Paris ?

« A-t-il pensé aux Congrès internationaux pour combattre la tuberculose ou la traite des blanches ? Sa remar-

que s'appliquerait-elle plutôt aux choses de l'esprit et le Kronprinz voudrait-il combattre les allemands qui réclament pour l'Allemagne les mêmes libertés que possèdent les autres peuples ? » Si c'est cela notre internationalisme, n'est-il pas de bon aloi ?

La soif de jouissance, « ce vice capital » qui n'est que l'exagération du désir légitime du mieux-être, est répandue en tous lieux et il faut reconnaître que l'historien Ferrero a raison quand il dit : « A force de vouloir nous faire la vie commode, douce, aisée, nous la grevons intolérablement de complications, de responsabilités et de devoirs ; à force de vouloir épargner le temps et le travail, nous nous réduisons, parmi les innombrables affaires qui nous encombrent l'esprit, à n'avoir plus le loisir de nous souvenir de nous-mêmes et d'être des hommes.

« Cette subite angoisse, c'est par elle, peut-être, que l'homme expie le péché d'orgueil commun à toutes les civilisations, le péché de croire qu'à chaque génération, il est capable de se créer par lui-même une destinée nouvelle, une destinée unique, la plus grande et la plus belle. »

Ce tableau n'est pas particulier à la France.

Ces poisons organiques, destructeurs des nations, que nous venons de passer en revue, nous ne les avons pas trouvés chez nous plus profonds et plus répandus que chez les autres peuples, il nous a même paru que nous supportons plus allègrement leur action nocive.

Cette résistance, nous la devons, pensons-nous, à l'attraction que nous exerçons sur les races qui nous entourent et qui viennent, par leur partie la plus jeune et la plus vigoureuse, combler les vides que la faible natalité française augmente tous les jours ; et encore, que tout en encourageant et honorant notre agriculture, notre industrie, notre commerce, nous n'employons pas toute notre énergie à la conquête du pain quotidien, mais que, grâce à notre génie et à la culture latine, nous permettons à nos fils bien doués de tendre vers leur idéal de beauté artistique, littéraire ou philosophique.

Quel que soit l'essor, quels que soient les progrès de

l'industrie, on ne peut prévoir le jour où les sciences mécaniques et chimiques nous dispenseront d'hommes d'Etat, d'administrateurs, de juristes, d'éducateurs, de lettrés et de philosophes.

Les plus grandes, les plus utiles révolutions n'ont pas pour point de départ une découverte scientifique, mais bien une idée ; c'est l'esprit qui meut le monde.

II

Je désire me borner, ce soir, à vous entretenir de l'état actuel de la France dans les diverses manifestations intellectuelles qui ne touchent ni aux armes, ni au commerce, ni à l'industrie proprement dite, et ici vous me permettez d'entrer parfois dans le détail.

Quel rang, dans le monde, occupe la France d'aujourd'hui dans les sciences, dans les arts et dans la littérature ?

Nos savants peuvent marcher de pair avec les plus savants de l'étranger.

En mathématique, Serret, Alphan, Darboux ont attaché leurs noms à la théorie générale des surfaces et des courbes. Les leçons de notre concitoyen Darboux sur la théorie générale des surfaces résument les connaissances actuelles sur l'application de la haute analyse à la géométrie, connaissances que l'auteur a singulièrement accrues.

Les travaux d'Henri Poincaré ont abouti à la définition des fonctions transcendantes (fuchsiennes et thèta fuchsiennes).

L'étude des équations différentielles doit d'importantes contributions à Darboux, Poincaré, Picard, Appel, Goussat, Painlevé. Récemment l'étude des fonctions définies par séries a été, en partie, renouvelée par les travaux de J. Hadamard et E. Borrel.

H. Poincaré a prouvé que les séries employées en mécanique céleste depuis Laplace n'étaient pas convergentes. Il a développé de nouvelles méthodes et indiqué,

d'autre part, divers perfectionnements aux procédés exposés dans le *Traité de Tisserand*.

A propos de ce *Traité*, un éminent savant étranger disait: « Dans cet ouvrage, il règne une clarté toute française. Il est d'un haut intérêt de savoir si les actions mutuelles des corps célestes ne pourraient pas finir un jour par amener la destruction de la famille planétaire à laquelle la Terre appartient.

» C'est Tisserand qui a répandu sur ce problème une nouvelle clarté. »

Après la lecture de ce *Mémoire*, le célèbre astronome anglais Airy s'écriait: « Jusqu'à présent j'avais accepté de confiance les solutions de nos géomètres les plus célèbres, maintenant je vois nettement l'état des choses, et le degré d'approximation que comporte cette question si importante au point de vue de la philosophie naturelle. »

Grâce au four électrique de Vielle, Moissan fait faire de grands progrès à la chimie, il a pu obtenir ainsi des corps nouveaux ou réaliser des préparations beaucoup plus simples pour divers métaux.

En sciences biologiques, il suffira de citer un nom, celui de Pasteur. De notre immortel savant dérivent toutes les découvertes actuelles biologiques, tant en hygiène qu'en médecine humaine ou vétérinaire, aussi bien l'antisepsie due au chirurgien anglais Lister que la sérothérapie inaugurée en 1894 par Roux et Martin.

En physique, la télégraphie sans fil se réclame du nom de Branly, l'automobilisme est une création française et les progrès dans l'aviation nous sont dus presque en entier.

A ce sujet, le *Targliche Rundschau* publie, en août 1910, la lettre suivante du capitaine de vaisseau Von Pustau :

« Dans ma vie si mouvementée j'ai rarement éprouvé une impression plus profonde et plus durable que celle que m'a causée ce voyage aérien de 10 jours (Circuit de l'Est)... »

» Nous savions déjà que l'aéroplane est un excellent poste d'observation d'où l'on voit plus aisément et plus

commodément ce qui se passe sur terre qu'à cheval, mais avec un entêtement singulier on s'accrochait, en Allemagne, à la fiction que l'aéroplane n'était qu'un instrument sportif dangereux, à l'usage d'acrobates, dépendant des caprices des moteurs ou de l'air...

» C'est cette erreur que le Circuit de l'Est vient de dissiper...

» Le résultat final est tout à fait convaincant. Plusieurs divisions de cavalerie eussent été incapables d'opérer les mêmes reconnaissances... Que signifient, en face de ces capacités des aéroplanes, nos dirigeables, qui vont à peine moitié aussi vite, ne sont pas capables d'affronter une tempête au même degré et nécessitent un service gigantesque?... Nos dirigeables pourront-ils même se mettre en route quand ils sauront qu'à leurs trousses une douzaine d'aéroplanes peuvent sans difficulté s'élever au-dessus d'eux et les détruire. »

Et puisque je touche aux Arts appliqués, malheureusement négligés, dit-on, par nos savants, permettez-moi de vous citer le cas d'un jeune ingénieur de l'Ecole Centrale, M. Dujardin, qui va, vers 1900, près de Dusseldorf, y crée deux industries françaises et par surcroît y devient millionnaire. Sans tirer vanité de sa rapide fortune, il se contente de dire que, quand un Français instruit veut développer avec persévérance des qualités d'énergie et d'initiative, il réussit mieux que tout autre.

Il est une science qui est aussi un art et qui, à ce titre, pourra nous servir de transition entre les sciences pures et les arts supérieurs, je veux parler de la médecine.

Vous me permettrez de ne pas insister sur la haute valeur de notre corps professoral, qui, au double point clinique et scientifique, peut aisément supporter la comparaison avec celui des facultés étrangères les plus vantées.

Mais il ne nous suffit pas, il ne suffit pas à la France d'avoir la maîtrise dans une science, il faut, de plus, qu'elle en fasse part au monde en attirant vers la montagne Sainte-Geneviève les étudiants étrangers qui iront ensuite la répandre en tous lieux.

Ce qui aujourd'hui est presque un rêve, fut naguère une réalité.

Nos rivaux ont réalisé un énorme effort pour attirer à eux les étudiants de tout l'univers. Pour atteindre ce but rien ne leur coûte. Ils connaissent la puissance que tire un peuple de la diffusion des méthodes qui lui sont propres. Aussi faire sentir, faire penser en allemand, imbiber tous les esprits de la culture germanique, cela constitue pour eux une tâche dont rien ne les peut détourner.

En Orient, dans le monde Anglo-Saxon, à travers l'Amérique latine, partout où rayonnait un peu de l'âme française, ils se sont acharnés à implanter la manière allemande.

Un instant, on put croire que toute notre ancienne clientèle allait nous être ravie. Si nous n'avons pas connu notre disgrâce, nous le devons à l'effort individuel de nos maîtres, à nos livres, à notre belle clarté, à notre don d'apostolat ; mais les pouvoirs publics n'ont rien fait pour nous seconder.

Imaginez nos gouvernants, imbus de cette vérité élémentaire que le plus grand peuple sera, dans l'avenir, celui qui aura le mieux colonisé les âmes ; imaginez que, grâce à des crédits votés, nous ayons pu organiser des cours de perfectionnement pour l'étranger, avec un outillage moderne, combien de sujets la France n'aurait-elle pas pour porter la bonne parole à travers le monde !

A propos de l'ajournement de la réorganisation des études médicales, le Dr J. Courmont prononce ces paroles attristantes : « Nous avons fait remarquer au Ministre que nos étudiants ne reçoivent pas, actuellement, la culture indispensable à de futurs praticiens.

» Nous avons insisté sur l'intérêt économique qu'avait la France à attirer les étudiants étrangers, à ne pas se laisser distancer par l'Allemagne et par bien d'autres pays dans l'organisation matérielle des laboratoires et des cliniques ; nous avons montré ces étudiants nous désertant fatalement devant la pauvreté de notre outillage et conservant pendant toute leur vie l'empreinte de leur patrie scientifique qui ne sera plus la France.

» Nous avons parlé du rayonnement de la science française qui doit rester un de nos moyens d'influence mondiale et qui ira s'affaiblissant si les outils les plus indispensables lui font défaut. »

Inutile d'ajouter que les fonds nécessaires n'ont pas été demandés au Parlement. L'enseignement supérieur ne tient pas, au ministère de l'Instruction publique, la place qu'il occupe dans les pays étrangers, alors que le génie de notre race et les nécessités du moment devraient les mettre au premier plan.

Les arts français sont-ils en meilleure posture que la médecine. Si le véritable artiste est l'homme qui, en dehors de son art, est incapable d'accomplir une œuvre au-dessus de la moyenne, il est aujourd'hui peu de peintres allemands qui soient dignes de ce beau nom. Dans les expositions, les manifestations artistiques ne dépassent pas le mérite d'élèves appliqués. Même à Munich, la ville artistique allemande par excellence, on ne rencontre pas de grands artistes de la taille de nos plus grands. Huret, en vain, a cherché un Puvis de Chavannes, un Claude Monet, un Besnard, un Carrière, un Renoir ou un Degas. « Les allemands voient laid et voient noir. »

Ils n'éprouvent pas ce besoin d'équilibre, d'eurythmie, ils n'ont pas cet instinct pondérateur qui fuit les extrêmes, l'art d'élaguer, de mesurer, de polir ou de raffiner, que nous avons érigé en art suprême et que nous appelons finalement le goût.

Lorsqu'ils échappent à l'influence de la peinture française, on voit de nouveau surgir ce goût du surnaturel, de compliqué, de flou, d'indécis, que les optimistes appellent l'idéalisme allemand.

Henri Heine l'appréciait fort peu, cet idéalisme, puisqu'il s'écriait : « Laissez-nous, laissez-nous les épouvantails de la folie, des rêves fiévreux, du monde des esprits. Les spectres ne vivent que de l'autre côté du Rhin... »

» Quand je vins en France, mes spectres m'accompagnèrent jusqu'à la frontière française, là ils prirent à

regret congé de moi. Le drapeau tricolore met en fuite les spectres de tout genre. »

En Allemagne, il y a l'architecture du Nord, celle de l'empereur, et l'architecture du Sud, celle de Munich.

Les architectes prussiens élèvent des gares magnifiques, des hôtels des Postes et des Ecoles de Commerce monumentaux, dans un style qui leur est propre, lourd et colossal. C'est un style de parvenu, épais, chargé de colonnes et d'ornements écrasants.

En Bavière, plutôt qu'en Suisse, on réagit contre l'industrialisme général, contre les dimensions énormes des immeubles. Pour les maisons surtout, on retourne au vieux bavarois, aux toits bas, aux murs blancs, aux tuiles rouges. L'architecture redevient lumineuse, claire et gaie.

« Notre époque, disent les architectes indépendants bavarois, a besoin de constructions dont Ictinos et Callistrate n'avaient pas l'idée quand ils dressèrent le plan du Parthénon, et il n'est pas douteux que Vitruve nous tournerait en ridicule s'il nous voyait observer ses lois pour bâtir une usine électrique ou un grand magasin de confection. Chaque époque et chaque pays ont leurs besoins et en même temps les moyens de les satisfaire. Delà naît le style.

« Plus de grec, plus de romain, plus de gothique, plus d'imitation servile. »

Mais en cela encore les Allemands n'ont rien inauguré et la formule de ce style qu'ils poursuivent depuis 1880 et qu'ils n'ont point encore réalisée d'une façon complète, cette formule, ils auraient pu l'emprunter à un archéologue français, l'éminent Vitet, qui, dès le milieu du siècle dernier, disait : « Jamais dans ce monde l'art ne s'est produit deux fois sous la même forme ; ou, la seconde fois, ce n'était que du métier.

« Qu'on ne s'inspire ni des formes antiques, ni des formes du moyen âge, qu'on se pénètre seulement de la pensée mère qui les engendra, pensée d'artiste et non d'archéologue. Surtout que nos architectes se préparent à tenir grand compte de toutes les exigences de notre civilisation, de nos idées et de nos habitudes.

» C'est en leur obéissant, c'est en cherchant à les comprendre et à les satisfaire qu'ils auront chance de découvrir quelque chose d'original. Une architecture qui sait s'accommoder aux besoins de son temps n'est jamais ni banale ni insignifiante. »

J'ai entendu féliciter les Allemands d'adapter l'architecture de leurs constructions aux usages qu'elles doivent remplir, et voici qu'ils donnent à leurs établissements industriels des apparences de châteaux forts, avec pignons, machicoulis et tourelles, dominés par d'immenses panneaux à jour, en fer ouvragé, sur lesquels s'étale orgueilleusement le nom de la firme.

M. Victor Cambon, qui a écrit un livre : *L'Allemagne en travail*, trouve qu'ils font luxueux !

S'il est un art dans lequel, de l'avis de tous les Français, les Allemands l'emportaient sans conteste, c'est bien celui de la musique, et nous pensons à Bach et à Beethoven, à Mozart, à Schumann et plus près de nous à Wagner. Cependant, d'après Camille Mauclair, depuis une trentaine d'années, la France, médiocrement musicienne, des opérettes et des opéras comiques, est devenue une nation mélomane, possédant des foules passionnées, des compositeurs de haut style et même de grands inventeurs de formes neuves.

En Allemagne, au contraire, si le public n'a rien perdu de sa qualité sérieuse et compétente, la mentalité de ses créateurs s'est terriblement alourdie.

La Prusse conquérante n'aspire qu'au colossal ; à la place du lied, ou de la sonate ou du quatuor de Franz Schubert, de Haydn, de Mozart ou de Beethoven, elle veut une musique jouée par mille musiciens devant six mille auditeurs, un orchestre à la Dreadnought, qui correspond, comme tonnage, à sa flotte et à ses ballons.

A côté de bons élèves qui font de bons devoirs, il y a les frénétiques et les grandioses, les colossaux dont M. Richard Strauss est le prototype. Le déchainement de leurs œuvres est inoui ; on en sort courbaturé et affolé. A y regarder de près, on y trouve deux ou trois idées musi-

cales très courtes et très banales, une orchestration opulente autour d'une pauvreté et moins d'émotion, de goût et d'originalité que dans vingt mesures de Schumann.

En France, nous avons une école homogène et les Allemands n'en ont pas ; nous sommes sortis du wagnérisme avant eux, nous avons, par l'initiative géniale d'un Claude Debussy, trouvé une formule harmonique nouvelle, et nos d'Indy et nos Lalo, s'ils n'ont rien de colossal, peuvent supporter la comparaison avec les maîtres actuels de l'Allemagne.

L'Allemagne a voulu frapper un grand coup à l'Exposition de Bruxelles. Elle a prétendu montrer, en même temps, que son art décoratif l'emportait aujourd'hui sur celui de toutes les nations et qu'elle tenait la tête du mouvement d'art moderne. « Si le passé peut être à d'autres, a écrit un de ses publicistes, le présent est à nous. » Et les Allemands ont aménagé des appartements complets avec bureau, pièces de réception, chambre d'enfants, etc. Mais dans le salon, par exemple, nulle place pour l'objet intime ; on ne peut accrocher le moindre tableau aux panneaux lambrissés, les fauteuils sont lourds au point que seul le bras exercé d'un domestique pourrait les remuer. Et cette lourdeur n'est pas que dans le poids, elle est dans la forme aussi, massive et redoutable.

Et cependant on y rencontre parfois d'agréables harmonies de couleur et on y a employé de beaux matériaux.

Tout cela porte l'étiquette de moderne, mais à y regarder de près on y retrouve une sorte de Louis XVI anglais dégénéré sous la Restauration. Voulant éviter l'imitation servile, par patriotisme autant que par tempérament, ils ont pensé qu'en y ajoutant, eux aussi, quelque chose de monumental ils renouvelleraient l'art allemand. Seulement rien n'est plus près du monumental que le mastoc et le pataud ; et les artistes n'ont pas su toujours en faire la différence.

Chez nous pas de ces meubles lourds et insupportables ; la maîtresse de maison saura, l'architecte n'en doute point, les disposer à son gré. Les chambres sont socia-

bles, les meubles de famille seront les bienvenus parmi le mobilier nouveau.

Passons aux lettres. — Admettons avec Faguet que la décadence relative des lettres qui s'étend de 1847 à 1870 a continué de 1870 jusqu'à nos jours. Que la littérature française est encore à la recherche d'une forme nouvelle et d'une direction nouvelle, que ses tentatives ont été vaines et qu'elle suit les chemins connus ; il n'en reste pas moins qu'au témoignage des étrangers eux-mêmes elle est encore singulièrement puissante et pleine d'intérêt.

Elle compte dans tous les ordres de l'activité intellectuelle des hommes très distingués.

Je n'ai pas à vous citer les œuvres poétiques du pur romantique Jean Richepin. Qui ne connaît les sonnets merveilleusement ciselés de Maria de Heredia, quelques vers magnifiques de Verlaine et même de Sully Prudhomme ?

Dans le roman, il suffit de donner, entre autres, les noms de Paul Bourget et de son grand rival, Guy de Maupassant ; les œuvres de Pierre Loti sont connues du monde entier et beaucoup de dames, elles-mêmes, ont lu Marcel Prévost.

La critique, qui s'est singulièrement élargie à l'école des Sainte Beuve, des Taine et des Renan, compte, parmi les maîtres du monde entier, Ferdinand Brunetière, Jules Lemaitre, Edmond Scherer, Anatole France, qu'on pourrait aussi placer parmi les romanciers ou les philosophes, et enfin, dans les jeunes, Parigot et Lintilhac.

Les dramatises étrangers, Ibsen, Bjørnson, Hauptmann peuvent être opposés à nos meilleurs auteurs, mais nos comiques sont inimitables et leurs pièces franchissent nos frontières.

Cependant la littérature est autre chose qu'un ensemble d'ouvrages, en prose ou en vers, c'est un art qui a ses principes et ses règles parmi lesquels, je parle de la française, la clarté, l'élégance et l'harmonie.

Les lettres passaient naguère pour les éducatrices du goût et de l'intelligence. Depuis dix ans environ, une véritable révolution s'est produite dans les études litté-

raires. Le travail acharné, la recherche pointilleuse et érudite ont peu à peu absorbé toute la substance de l'Enseignement.

Comme dans les séminaires allemands on s'est efforcé d'appliquer l'appareil extérieur des sciences physiques aux sciences morales ou sciences humaines.

Mais combien peu de nos grand écrivains sortent de l'École Normale.

Ceci m'amène à parler de la Sorbonne fort malmenée en ce moment.

Loin de développer, disent ses adversaires, et mettre en relief la personnalité, l'originalité, le talent des jeunes gens, on réfrène, au contraire, on tourne en ridicule ces qualités ; tout le soin, tout le souci des professeurs portent sur l'analyse du fait, la signification du mot, enfin sur les procédés soi-disant scientifiques et dont la vogue nous vient d'au-delà du Rhin.

« On est forcé, écrit le président du jury de l'agrégation des Lettres, de renouveler une plainte qui semble n'avoir pas été entendue.

» Trop peu de candidats ont le souci de la pureté de la langue et quelques-uns semblent même n'en avoir pas le sens. Ecrire, c'est avoir de la propriété, de l'expression et du goût. Mais on sent vraiment trop qu'ils n'ont pas l'habitude de composer. »

Attaquée avec violence la Sorbonne s'est énergiquement défendue.

M. Boutroux affirme que son rôle n'est point de former des professeurs ni d'apprendre à écrire et moins encore de former des gens de lettres. Comptez, en effet, parmi nos grands écrivains ceux qui en sont sortis.

L'art d'écrire, cela peut-il s'enseigner ? Ceux qui au Lycée ont un style l'ont emprunté, l'ont volé. Le cliché, à savoir refaire perpétuellement les développements connus et si palpitants d'intérêt sur les caractères du misanthrope ou encore comparer Don Juan à Tartufe, le pastiche tend à disparaître de la Faculté des Lettres, emporté par l'esprit scientifique.

Pour concilier les adversaires ne pourrait-on dire avec

M. Faguet que la Sorbonne est une sorte d'école primaire supérieure. On y apprend un métier et même celui de grammairien, rien de plus. Le reste s'apprend ailleurs.

En philosophie, si nous avons avec M. Bergson un tenant des méthodes anciennes, nous avons aussi un biologiste le Dantec et un mathématicien Poincaré qui nous font de la philosophie scientifique. Aussi peut-on être étonné d'entendre M. Etienne Lamy dire dans un discours de réception à l'Académie française :

« Mais la philosophie n'était plus la maîtresse des intelligences. La vigueur, l'élévation, la finesse de l'esprit, puissances françaises, cèdent au génie d'une autre race ; sous le nom de science, une nouvelle discipline s'impose, défiante des idées, attentive aux preuves tangibles, et qui cherche dans l'observation minutieuse des petits faits le secret des grandes vérités. »

M. Lamy est-il dans le vrai en attribuant aux Allemands, c'est d'eux qu'il parle, cette nouvelle discipline à laquelle nous devons en grande partie notre civilisation actuelle ?

Au milieu du XIX^e siècle, Claude Bernard ne créait-il pas le déterminisme rigoureux en biologie ; Auguste Comte s'efforçait de fonder la philosophie sur la science et traçait aux hommes une morale qui découlait de leur nature telle que la science la connaît ; Taine développait la théorie de l'influence du milieu sur la formation intellectuelle des hommes et recherchait dans les petits faits le secret des « origines de la France contemporaine ».

Il n'y a rien de plus français que l'érudition ; faut-il rappeler les grands érudits français du XVI^e et du XVIII^e siècles qui illustrèrent la France par leurs travaux quand l'érudition allemande était encore dans l'enfance ?

En revenant à l'érudition et aux méthodes érudites la France ne fait que renouer sa propre tradition, ne fait que restaurer son propre génie.

Nous avons aussi des gens d'esprit. Le délicat Athénien se moquait du lourd Béotien à civilisation attardée ; l'esprit est donc une suprématie, une des fleurs du génie d'une nation.

Taine a écrit à propos des Anglo-Saxons : « L'humour est le genre d'esprit qui peut amuser des hommes du Nord. »

Il faut s'entendre. Les méridionaux, les latins, dont nous sommes, ont l'imagination prompte et la pensée voltigeante ; l'esprit tout court leur suffit. Cet esprit naturel qui, pareil à celui de l'Évangile, souffle où il veut ; qu'on ne rencontre jamais quand on le cherche ; qui, fait d'une nuance, d'une opposition fine et inattendue d'images ou de pensées, d'un rien, pétille, scintille, cause un plaisir fugitif et s'éteint.

La conception des Germains est plus lente que la nôtre et leur entendement est méthodique ; leur langue ne leur permet même pas le calembourg et le lent déclanchement de leurs idées s'oppose à toute la spontanéité, la rapidité et la délicatesse d'un bon mot, en général ils ne rient d'une fusée d'esprit que quand le feu d'artifice est éteint.

Ils maçoignent lourdement et sans hâte leurs idées ; ils ne sont point aptes à l'humour.

L'Anglo-Saxon est tout autre ; réfléchi, non point absorbé ; profond, mais non point obscur, il s'élève rarement aux généralisations ; ses philosophes sont plutôt observateurs que spéculateurs ; il sait que la vie est ondoyante et discontinue : aussi a-t-il inventé l'humour qui permet de suggérer sans affirmer. L'humour n'est souvent qu'une démonstration par l'absurde.

Des anglais préfèrent Daudet à Dickens ou l'égalent à lui. Qui aurait dit que nos garrigues ensoleillées eussent produit un humoriste ?

L'humour ne serait-il qu'une galéjade, mais un peu lourde et embrumée ? Oui, si l'on admet que nous avons ajouté à l'humour la souplesse, la grâce, la fantaisie et la légèreté.

Les Américains ont gâté l'humour, ils l'ont vidé de toute beauté sentimentale, ils l'ont desséché.

Que pensent de nous les étrangers, quelles sont leurs appréciations à ce sujet ?

Un américain, M. Barret Wendell, après un assez long

séjour parmi nous, a écrit ses impressions dans un ouvrage intitulé : *La France d'aujourd'hui*. Je vais en citer rapidement quelques passages.

« Quel que soit le thème, le premier mouvement du français est de définir ses vues. C'est pour lui une question de conscience que de s'efforcer d'y atteindre, et il n'aura pas de repos tant qu'il ne sera pas parvenu à une précision, aussi lumineuse que limitée.

» S'il n'en était pas ainsi, il aurait de la peine à être sincère envers lui-même ; s'il n'était pas tout à fait sincère, si sa loyauté intellectuelle n'était pas inflexible, il ne croirait pas être un honnête homme.

» Toute la conception américaine de l'éducation implique l'idée que la littérature doit s'adresser à quiconque peut et doit la lire. La conception éducative des Français, au contraire, s'appuie sur cette croyance que la littérature s'adresse uniquement à ceux qui ne sont plus sous la surveillance familiale. S'ils considèrent nos romans comme hypocrites, nous considérons les leurs comme corrompus : nous avons tort les uns et les autres. »

Parmi nos auteurs, Paul Bourget lui-même a pu, par quelques-uns de ses tableaux, donner aux étrangers une idée fautive de la société française, et, comme il le reprochait à un autre romancier, fournir d'inexactes témoignages « à ceux de nos ennemis qui vont recherchant partout dans notre littérature les signes de notre décadence morale ».

« La vie française, dans ses détails quotidiens, est plus douce à vivre que la nôtre et beaucoup plus profondément imprégnée des grâces de la civilisation. »

« Comme chacun sait, les Français ne sont pas un peuple paresseux. Ils sont probablement le peuple qui possède l'intelligence la plus vive de tout le monde moderne, et cela tient à la fois à un instinct naturel et à un entraînement créé par les circonstances de leur vie, où la concurrence joue un si grand rôle. »

Dans un salon se trouvaient en même temps un de nos romanciers et un ami de Barret : « Au cours des heures pendant lesquelles tous ces Français avaient conversé,

pas un mot n'avait été prononcé qui n'eût pu l'être devant une jeune fille. Et autant qu'il pouvait se fier à sa mémoire, mon ami me déclara qu'il n'eût pas été capable d'en dire autant de n'importe quelle société d'hommes anglais. »

« Conclusion : Les Français ont la liberté d'écrire des phrases qu'ils ne prononceraient pas. Les Anglo-Saxons peuvent dire des choses qu'ils n'écriraient pas. »

Notre auteur ajoute : « L'étranger qui voyage en France échappera difficilement à l'impression que ce pays est prospère entre tous. Evidemment, d'autres peuples peuvent sembler plus agressivement entreprenants. Vous pourrez peut-être rencontrer ailleurs un esprit d'initiative plus développé chez les commerçants et les industriels. Vous pourrez peut-être remarquer plus de mouvement, mais nulle part vous n'éprouverez une impression plus évidente de bien-être solide et substantiel.

» Depuis les Flandres et la Normandie jusqu'à la Provence, où que vous alliez, vous verrez moins de pauvreté, moins de paresse, moins de misère que vous n'en constatarez, n'importe où, dans le monde entier. »

Un autre américain, un grand philosophe que les Etats-Unis viennent de perdre, William James, s'inspirait plutôt de Renouvier, de Boutroux et de Bergson que de Kant et d'Egel, il suivait très attentivement les travaux de Pierre Janet et de notre concitoyen G. Dumas. Pour exprimer ses regrets de voir les étudiants d'Oxford adopter les métaphysiques allemandes, il poussait ce cri d'alarme : « L'eau du Rhin a envahi la Tamise ». Il disait encore, il est bon sans doute pour un homme de voir juste, mais c'est peu, c'est paraît-il insuffisant et banal ; il faut aux yeux de certains philosophes voir par principes sous peine d'être déclaré par la science allemande l'auteur d'un fatras superficiel, et un esprit dépourvu de toute méthode scientifique. »

Encore en Amérique : « L'influence allemande, expliquait à M. J. Huret le président Harper, de l'Université de Chicago, a développé le goût de la forte science et du travail méthodique... Nous devons à présent cultiver chez nous le goût de l'esthétique et de l'expression. C'est l'influence française qui nous le donnera. »

Un anglo-saxon disait à propos de nos Ecoles de médecine : « Il n'en est pas une que je n'aie visitée sans y apprendre quelque détail utile. Que de matériaux inemployés chez vous ! Quand saurez-vous mettre en relief votre talent et vos qualités natives ? »

« Je suis, écrit le D^r Helme, en relations avec maints confrères étrangers. Chez tous percent la lassitude et je ne sais quelle impatience à l'endroit des méthodes allemandes. On n'a pas cessé d'admirer l'effort réalisé Outre-Rhin, mais on estime que l'enseignement y est incomplet, diffus, trop imprégné de l'esprit d'analyse. Bref, l'enthousiasme excessif de jadis semble avoir fait place à une désillusion également excessive. De tous côtés, jeunes docteurs, étudiants cherchent d'autres enseignements ; de tous côtés les regards se tournent vers le clair génie de la France. »

Charles Richet fils, de retour du Brésil, écrit : « Là (en Amazonie) comme dans tout le Brésil, comme dans toute l'Amérique du Sud, comme dans tous les pays latins, l'influence intellectuelle de la France est prépondérante. On lit les Revues françaises. Les livres classiques de médecine, de sciences sont des livres français. Au Lycée, le français est obligatoire, on vit sur la Révolution française, sur la pensée française. »

Voici ce que dit de nous un belge M. Carton de Wiort : « Il y a un continuel courant de lave qui coule de Paris sur le monde. Il nous arrive encore tout chaud. Ce flux se combinant, au carrefour géographique et ethnographique que nous formons, avec les influences germaniques et anglo-saxonnes, a été bien des fois bienfaisant.

» Autant je redouterais de voir ce flux noyer ces autres influences, autant je regretterais de nous voir privés du merveilleux apport du génie latin. »

M. Maurice Wilmette, un des fondateurs belges de la Fédération internationale pour l'extension et la culture de la langue française, dit : « Nos amis de Louvain viennent de se grouper, ils vont défendre notre idiome dans la vieille ville universitaire, où il est menacé... Nous débordons les frontières septentrionales et méridionales,

des sections sont fondées à Maëstricht et à Lille. A Maëstricht trois cents membres sont déjà groupés et l'élite d'une population, néerlandaise de langue, a répondu à notre appel. »

Le baron Jansen (belge), à l'Exposition de Bruxelles, a dit : « On calomnie la France, quand on conteste sa persistante suprématie dans le domaine du goût artistique, du rayonnement intellectuel et de l'énergie inventive. »

Les Russes viennent de créer un Institut français à Saint-Pétersbourg. A ce propos, M. Paul Doumer écrit : « Un peu partout dans le monde, même chez les peuples que la politique sépare de nous au lieu de les en rapprocher, on aime l'intellectualité française. Dans le passé, notre pays a contribué plus que tout autre à la naissance et au développement de la civilisation européenne. Il a mis sur elle une empreinte forte et indélébile qui dit son histoire glorieuse à tous les peuples.

» L'intelligence et le génie inventif de notre race ne sont ni taris, ni diminués. On en a la preuve aisément si l'on recherche les origines des plus récentes conquêtes de l'homme.

» Pour le bien de l'humanité, la France doit rester une des plus grandes éducatrices du monde. »

Les plus connus de nos écrivains : Bourget, Brunetière, Doumic, Deschamps, Henri de Régnier, ont été appelés en Angleterre, aux Etats-Unis, dans le Sud-Amérique pour porter la bonne parole et montrer les fruits de la culture des humanités où nous sommes restés sans rivaux.

Pour terminer, voici l'appréciation d'un député nationaliste allemand, M. Liebermann von Sonnenberg : « C'est, il y a quarante ans, dit-il, que j'ai appris à connaître votre pays et c'est à partir de ce moment que j'ai appris à apprécier, eh ! oui, et même à admirer la France. J'ai vu à l'œuvre la femme française dont on dit tant de mal, et pas seulement en Allemagne.

» Je le déclare hautement, je suis pénétré de respect pour la dignité, l'intelligence et le caractère de la femme française.

« J'ai vu aussi les soldats et les officiers français ; la France est une belle nation. »

III

En terminant, nous pouvons nous poser cette question. A un moment donné de l'histoire, le peuple qui détient la suprématie intellectuelle est-il toujours le victorieux par les armes ?

Si un pays actuellement possède l'hégémonie en Europe, c'est bien l'Allemagne, grâce à ses récentes victoires, à ses alliances et à sa formidable armée.

Mais il faut autre chose que la force des armes pour s'imposer au monde d'une façon durable ; la Grèce, Rome dans l'antiquité, plus près de nous l'Angleterre imposèrent le respect non seulement de leur force, mais d'une civilisation prééminente.

Et bien, d'après M. Lichtenberger, malgré les prétentions de l'Allemand à constituer une race supérieure, « il est incapable d'assimiler les autres, bien mieux il est lui-même assimilé avec une facilité étonnante. En quelques années, l'immigré teuton se fond dans la population autochtone, aux Etats-Unis ou en Argentine. Fait presque incroyable, la même absorption se produit jusque sur le vieux sol germanique. A Strasbourg, deux gamins, l'un alsacien, l'autre fils d'immigré, se prennent de querelle dans la rue. « Animal de prussien », j'adoucis le premier terme, s'écrie le premier. Et l'autre de répondre indigné : « Ce n'est pas vrai ! Mon père était prussien, mais moi je suis alsacien. »

En sorte que nous assistons à ce phénomène paradoxal, au premier abord, d'une nation douée d'une civilisation considérable, d'un formidable développement économique et d'une prépondérance militaire incontestable et qui suscite de toutes parts des sentiments de crainte, de haine ou de jalousie qui seraient compréhensibles, mais encore une sorte de déconsidération mêlée de dédain... La force des armes est donc éphémère et ne saurait constituer une véritable supériorité intellectuelle.

Le Commerce et l'Industrie nous donneront-ils l'étalon qui nous servira à mesurer la civilisation des peuples et à proclamer la nation qui l'emporte sur toutes ?

Dans l'antiquité, les Phéniciens et les Carthaginois ont été de grands navigateurs, ils n'ont rien laissé d'artistique. Les villes les plus manufacturières ne sont pas les joyaux intellectuels des Etats et l'on peut dire que commerce et industrie n'agissent sur les progrès de la civilisation qu'en permettant à quelques-uns, par la fortune acquise, de se livrer aux travaux de l'esprit, les seuls qui soient productifs.

Mais alors si les armes, ni le commerce, ni l'industrie ne constituent pas les éléments de cette supériorité qui s'impose à tous, en quoi consiste ce rayonnement superbe qui attire et retient tous les yeux ?

Lorsque toute l'intelligence, tous les efforts, tous les muscles, tous les ressorts de l'esprit d'un peuple sont tendus vers un seul objet, la guerre ou les affaires, ce peuple peut être riche, prospère, redoutable à ses voisins, mais quand ses ports seront comblés, quand ses cités industrielles seront muettes, il ne restera rien de lui dans le souvenir des hommes.

Les œuvres de l'art et de l'esprit qui élèvent, consolent, réjouissent l'âme humaine, celles-là seules sont immortelles comme la grâce et la beauté et la France en produit encore.

Les peuples latins affichent facilement leurs défauts. Nous avons la franchise de nos ridicules, le courage de nos plaisirs, la fanfaronnade de nos travers.

Nous avons aussi autre chose. Nous possédons des savants et non des moindres, nous possédons des artistes et des plus grands, nous avons des philosophes et des plus profonds. Nous avons même des gens d'esprit.

C'est par la pensée que nous régnons au dehors ; nos adversaires ne nous le pardonnent pas et font tout ce qui leur est humainement possible pour nous arracher cette suprématie.

Nos artistes et nos savants nous en assurent le maintien, fortifiant les positions acquises et réalisant même de nouvelles conquêtes.

La France brille, quoiqu'on en dise, d'un éclat sans rival ; les étrangers recherchent et rechercheront de plus en plus un enseignement si varié et si riche ; son activité et sa fécondité, sa puissance d'adaptation à la vie moderne, ne sont pas une des moindres surprises réservées à l'univers par la France vaincue, mais toujours glorieuse.

Chez nous, surtout, on recherche l'audace de la pensée ; quelle gloire, quelle conception un peu hardie, un peu haute qui n'ait pour berceau la France ?

Victor Hugo l'a dit en vers célèbres :

Qui sait
Ce que perdrait le bruit du monde
Le jour où Paris se tairait ?

LA RONDE

des paysans centenaires (1)

PAR

M. Emile REINAUD

membre résidant

« Cent ans, comme c'est long », disais-je au bon Carrière,
En homme qui souvent doute du lendemain.
« C'est bien court, ripostait le joyeux Centenaire :
Vingt hommes comme moi, qui se tiendraient la main,
Vingt ? pas même, dix-neuf, occuperaient l'espace
Qui sépare le Christ du temps où nous vivons,
Gigantesques anneaux d'une chaîne vivace
Qui des siècles passés reliait les jalons.
Je m'ouvrais à la vie, à l'heure où tel ancêtre
S'apprétaît à s'enfuir du terrestre séjour,
Et l'ancêtre naissait quand allait disparaître
Un vétéran qui fut centenaire à son tour. »

Vingt hommes seulement, pour l'Ère tout entière !
La nuit suivante, en rêve ils me sont apparus,
Ces élus de la vie, émules de Carrière,
Miroirs réfléchissant des âges disparus.
Ce sont des Paysans sévères et livides,
Repliés sur le sol, brûlés par le soleil,
Le visage tout noir et labouré de rides :
Et chacun de son chant vient bercer mon sommeil.

(1) Le Gard compte un centenaire depuis deux mois : M. Ferdinand Carrière, né le 3 avril 1811, à Saint-André-de-Valborgne, où, pendant plus de 60 ans, il dirigea des filatures. Ce qui a évoqué cette vision des paysans centenaires, c'est un mot tombé de la bouche de l'aimable vieillard à l'humeur toujours égale, à l'intelligence toujours alerte dans un organisme resté robuste.

I

J'ai vu le Christ et ses apôtres,
Dit le plus vieux, un noir pêcheur,
Et j'assistai comme mille autres
Aux saints miracles du Seigneur.
Je l'ai suivi sur la Montagne
Des Oliviers ; j'ai tout quitté
Amis, enfants, mère, compagne,
Pour m'enivrer de vérité.

II

Un autre a fui champs et vignobles
Longtemps trempés par ses sueurs
Pour goûter des plaisirs plus nobles :
« Du pain et des gladiateurs »
Criaient la plèbe, souffle immense
A l'oreille des Empereurs.

III

Voici qu'un troisième s'avance :
Près d'une source et d'un palmier
Qui me servaient ma nourriture,
J'ai préféré m'expatrier
Sans bruit, ni plainte, ni murmure :
Ainsi je vécus cent treize ans,
Je suis Saint-Paul l'anachorète.

IV

Puis un Germain : Vrais paysans,
Nous abjurons la ville en fête
Où l'on s'enterre tout vivants ;
Nous avons soufflé la tempête
Et déchaîné des ouragans :
Nul ne résiste à la conquête
De notre race de géants.

V

Nos lois latines, nos usages,
Dit cet autre, Gallo-Romain,
Ne subirent pas d'alliages :
L'or resta pur devant l'airain.

VI

Sous Clotilde la catholique,
Clame un Franc par elle dompté,
Notre peuple ne revendique
Qu'un roi, qu'une divinité.

VII

Puis c'est le septième qui vante
Dagobert et ses descendants.

VIII

Mais celui qui suit se lamente :
C'est l'âge des rois fainéants.

IX

Le neuvième a vu Charlemagne
Aux longs pieds, aux puissantes mains,
Monarque toujours en campagne
Contre Normands ou Sarrazins.
Il dut couper, pour se soustraire
Aux impôts, ses vignes, ses bois :
Au plus fort il donna sa terre
Pour sauver son être aux abois.

X

Plaignez mon sort, hurle un dixième,
Rien n'est à moi : ma liberté,
Mon travail, ma vie elle-même !
Toujours taillable à volonté,
Je fus serf de corps, de poursuite,
Et par mille droits écorché,
Corvée, épave, aubaine, gîte,
A la même glèbe attaché !

XI

L'Arabe, d'un ton prophétique,
Exalte les eaux, les jardins,
Leurs produits d'Asie ou d'Afrique :
Canne à sucre, melons, raisins
Parfumés, asperges, oranges.

XII

Le douzième voit des sorciers
Partout : Si le feu dans ses granges
A pris, si ses arbres fruitiers
Sont gelés, c'est la faute au Diable
Qui fait mourir gens et bétail.

XIII

Le treizième est un mainmortable,
Mouton bêlant dans son bercail :
Que n'ai-je suivi les cohortes
Qui, la croix rouge aux vêtements,
S'embarquaient aux murs d'Aiguesmortes,
Pour combattre les musulmans ?
Dieu le veut ! Dieu le veut ! Leur vie
Était à Dieu, plus qu'au seigneur.

XIV

Cet autre eut sa terre ravie
Par un routier, un écorcheur
Qui de ses pieds brûla la plante
Pour avoir le signalement
De quelque cachette croulante
Où sommeillait un peu d'argent.

XV

Quoique la taille soit bien dure
Depuis les États d'Orléans,
Dit le suivant, l'Agriculture
Libérale ouvre ses écrans
Pendant qu'on ferme la blessure,
Due à la guerre de Cent ans.

XVI

Le seizième est inconsolable :
Indigènes américains,
Que notre lot fut pitoyable !
Combien peu sûrs nos lendemains,
Lorsqu'aménés à coups de trique,
Rivés au sol de nos aïeux,
Des troupeaux de nègres d'Afrique
Travaillèrent comme des bœufs.

XVII

Si labourage et pâturage
Sont les mamelles de l'Etat,
Si le long de maint héritage
Une onde docile s'ébat,
Cet homme qui vit La Bruyère
Se plaint de son profond mépris
Pour les esclaves de la terre
Au siècle du Grand Roi Louis.

XVIII

Citoyen d'une République
Qui força l'arrêt du destin
En chassant l'Anglais d'Amérique,
Ce dernier envoya Franklin
Demander une aide à la France,
Se faisant ainsi l'artisan
D'une prochaine délivrance :
N'y aurait-il plus d'Océan ?

XIX

Mais à son tour parle Carrière :
Qu'avez-vous fait en deux mille ans ?
Vous avez reçu l'étrivière,
Esclaves ou serfs ou manants !
Votre gloire de centenaires

Fut de subir longtemps le poids
De vingt servitudes vulgaires.
Ecoutez plutôt les exploits
Du siècle qui finit à peine :
En quelques heures je franchis
La distance de mon domaine
De Saint-André jusqu'au ciel gris
De la région lyonnaise,
Et si j'avais un ascenseur
Au lieu d'une jambe mauvaise,
Dix fois par jour, quelle douceur
De glisser au quatrième étage,
A l'un des bouts d'un simple fil
D'entretenir un bavardage
Mi solennel mi puéril !
Sur des ailes d'aéroplane,
Si Dieu me prête vie, un jour,
Il faudra que je me pavane,
De la France faisant le tour.

Il secouait fièrement sa crinière
Quand un grand bruit me réveilla soudain :
Les vieux en rond criaient : Vive Carrière !
Et s'envolaient en se donnant la main.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE NIMES

pendant l'année 1910

PAR

M. le Chanoine DELFOUR

président sortant

MESDAMES, MESSIEURS,

La délicate bienveillance dont vous honorez depuis si longtemps les séances de notre Société, revêt, me semble-t-il, la forme d'une interrogation très fine et très discrète, mais fort claire. Vous nous dites — ne le niez pas — vous nous dites : Voyons, Académie de Nimes, qu'êtes-vous au juste ? Une manière de parlement littéraire ? Une petite et modeste Académie soucieuse d'imiter la grande Académie de Paris ? Quels sont vos travaux ? Que valent-ils ? Sauriez vous bien nous dire où tendent vos efforts intellectuels et patriotiques ? Messieurs les académiciens de Nimes, on vous écoute

C'est justement au président sortant qu'incombe l'assez lourde charge de satisfaire cette légitime curiosité.

Je veux bien, pour ma part, essayer de m'en acquitter dans la mesure de mes devoirs et de mon droit. Mais, prenez garde, Mesdames et Messieurs, juges bienveillants de nos écrits, une minute va venir où vous n'aurez pas seulement à écouter ; il faudra vous prononcer, accepter une part de travail ou la refuser.

Parlement au petit pied, nous le sommes, mais si peu, si peu ! Nous nommons un président, un vice-président, un bureau ; nous votons, nous créons des Commissions, nous avons une droite, une gauche et même un centre. La camaraderie règne en souveraine dans nos réunions, déterminant çà et là des manifestations d'amitié quelque peu scandaleuses au point de vue religieux et politique. Chaque année, le trésorier dépose en temps voulu, sur le bureau de l'Académie, un budget qui est un chef d'œuvre de probité, de clarté, d'économie, et qui témoigne en même temps d'une sorte de magnificence. Ah ! les pupilles ! Ah ! les lauréats de l'Académie ! Notre sagesse ne va pas toujours jusqu'à éviter les séances orageuses. Pendant l'année 1910, « Me Consule », deux fois au moins, le même membre de l'Académie, M. Poinsoy, puisqu'il faut l'appeler par son nom, déclencha un effroyable tumulte. Il est vrai qu'il s'agissait de « Chantecler » et de la crise du français.

Vous me dispenserez de vous dire, Mesdames et Messieurs, pour quels graves motifs et à quels innombrables points de vue, notre Compagnie diffère d'une Chambre ou d'un Sénat.

Mais peut-être, pensez-vous malicieusement qu'il nous est plus difficile d'échapper à un autre genre d'imitation. Au fait, nous nous comptons 36, presque 40. Nous instituons des concours, nous distribuons des prix, nous recevons des jetons de présence, et notre secrétaire perpétuel correspond avec les plus doctes Sociétés de France, d'Europe et du Nouveau-Monde. Cependant, que les amis de notre Compagnie se rassurent : l'ambition de jouer de petits jeux d'immortels ne mettra pas de sitôt en déroute le rude bon sens nimois. Aux jours héroïques de sa fondation et aux heures les plus glorieuses de son règne, la grande Académie française réalisait une pensée centralisatrice. La petite Académie de Nîmes, comme ses sœurs des autres provinces françaises, a pour principale sinon unique raison, d'être une œuvre de décentralisation. Sans doute, quelques-uns des nôtres composent un certain nombre d'études générales sur les sciences et les lettres, à

l'instar de ce qui se récite à Paris. Mais tous nous sommes d'accord pour affirmer que le centre de notre chère petite vie académique se trouve dans l'histoire ou dans la préhistoire locale, dans l'archéologie locale, d'ailleurs si riche, dans l'étude de notre patois, de notre sol, dans la recherche de tous les principes d'activité qui peuvent rendre à notre ville la conscience de sa mission. On n'a pas envie de sourire des Académies dites de province quand, tout près de nous, sur l'autre bord de notre fleuve, on voit la glorieuse vieillesse de Mistral attirer l'attention du monde entier et l'enthousiaste reconnaissance de la plus distinguée des provinces françaises. Sans renoncer à leurs attaches nationales, les Provençaux, fière race de marins, d'agriculteurs, de commerçants et d'apôtres, comprennent maintenant toutes les beautés, toutes les grandeurs, le vrai caractère de leur petite patrie.

Salut, empire du soleil que borde,
Comme un ourlet d'argent, le Rhône éblouissant,
Empire de plaisance et d'allégresse,
Empire fantastique de Provence !

Si nos confrères savaient peindre, je veux dire, si nous avions un Mistral parmi nous, le Bas-Languedoc ne redouterait aucune comparaison avec la Provence. Songez que le grand Frédéric voit, dans le Pont-Saint-Esprit, la porte d'or de son cher petit royaume. Eh bien, et nous donc ? Autant que les Provençaux, nous avons le droit de revendiquer pour notre Bas-Languedoc la gloire qui s'attache aux arches triomphales. Or, depuis Pont-Saint-Esprit jusqu'à Aigues-Mortes, en passant par Villeneuve, le Pont-du-Gard, nos monuments de Nîmes, Beaucaire et Saint-Gilles, que de merveilles et de splendeurs ! Parallèlement à cet incomparable ourlet d'argent, le Rhône qui est sorti des mains du Créateur, un autre ourlet s'étend qui est fait de chefs-d'œuvre humains et qui contient tous les secrets de notre âme languedocienne et française. Mais il y a mieux. L'influence du pays de Nîmes ne s'arrête pas à Pont-Saint-Esprit. Elle atteint

ou dépasse les premiers contreforts des Cévennes, elle va se mêler étroitement à la vie du Plateau Central et de la grande France. En vérité, Dieu a fait à notre petite patrie languedocienne de splendides limites : le Vidourle, les Cévennes, le Rhône et la mer.

Au moment où l'artificielle armature départementale craque de toutes parts, il importe que chaque province française, œuvre délicate des siècles, étudie méthodiquement son caractère et sa mission propres, ce qui constitue, vraiment, sa continuité. Dans ce retour aux origines, dans cet appel à la vie, une Société comme la nôtre a un rôle très important à remplir.

Au fait, le remplit-elle ?

Voici l'un de nos doyens, M. le docteur Elie Mazel qui étudie les Tourmagnettes. Vous vous croyez tous suffisamment Nimois parce que vous aimez d'amour l'unique Tourmagne. Erreur, Mesdames et Messieurs. Comme il comprend le mystique charme du mazet, le vrai Nimois est le seul à connaître les Tourmagnettes qui rompaient agréablement la monotonie des fortifications romaines. Celle qu'a découverte M. Mazel ressemble à une tour mérovingienne et elle fait partie d'un immeuble situé dans la rue Dagobert, dont on peut dire à tout le moins qu'elle est fort bien nommée. Ainsi, M. Mazel ouvre des perspectives et déchaîne des rêveries historiques sur Nîmes mérovingien !

De Dagobert nous passons à Louis-Philippe, non sans quelques transitions que je vous demande la permission de supprimer. Il paraît qu'aux environs de 1832, le duc d'Orléans découvrit un coin de nos Cévennes, Saint-André-de-Valborgne, le Pompidou et aussi Valleraugue. « Je dirai au roi mon père, s'écria le duc d'Orléans, combien ce pays si inconnu mérite d'être connu ». C'est M. Henri Roux, correspondant, qui nous raconta, certain soir de juillet, ce voyage royal et constitutionnel du duc d'Orléans.

Dans ces mêmes Cévennes viganaises, M. Bruneton a fait des trouvailles d'ordre financier. Il a feuilleté, pour nous et avec nous, un de ces chers vieux livres de raison

qui sont l'honneur de notre société française et qui font la joie, je ne dis pas seulement des érudits, mais de tous ceux qui comprennent la beauté et l'importance des origines. Le héros de M. Bruneton est un vieux protestant cévenol, un protestant croyant, d'une gravité presque sacerdotale qui écrit le nom de Dieu en tête de chacune de ses pages familiales, et, ensuite, aligne des chiffres. Ce que ces chiffres renferment d'indications dramatiques, vous vous en rendrez compte, Mesdames et Messieurs, quand vous saurez que le héros de M. Bruneton vivait sous le ministère Law. Les Français du XIX^e et du XX^e siècle n'ont aucune peine, hélas ! à se représenter ces histoires de coffre-fort. Mais quand elles servent de commentaire aux brefs sermons du vieux patriarche des montagnes, elles ont une saveur intense et exquise.

Non seulement M. Mazauric reste dans la plaine, mais il établit de préférence sa demeure dans le sous-sol nimois qui lui réserve d'ailleurs toutes sortes d'agréables surprises. Que voulez-vous ? Il est de ceux qui, envers et contre tous, s'obstinent à rechercher le nom et surtout le secret du maçon qui bâtit les Arènes. Que de salles, que de canaux, que de constructions variées se cachent sous les fondements de l'amphithéâtre ! Tout cet ensemble harmonieux devait faciliter l'écoulement des eaux pluviales ou autres : il est aujourd'hui dans un lamentable état. Mais alors, demanda un auditeur, l'existence même du monument serait menacée ? Le pauvre vieux ! s'exclama un autre membre de la Compagnie, lequel est justement un archéologue. Au plaisir de se sentir à demi-romain ou tout à fait romain se mêle donc l'amertume d'une constatation fort humiliante pour notre amour-propre. Ces Arènes, que nos pères stylés par le génie constructeur de Rome avaient bâties pour l'éternité, le XIX^e et le XX^e siècle ne savent pas les préserver d'une ruine non pas imminente mais certaine.

C'est encore de Rome que nous entretient M. l'abbé Grange, de Rome considérée dans ses relations administratives, politiques et religieuses avec le Midi de la France. Je ne vous dirai pas, Mesdames et Messieurs,

qu'un bullaire ressemble à un recueil de dépêches ministérielles. Que leur plomb pendit à deux lacets de soie rouge ou à une cordelle de chanvre, les bulles allaient moins vite que les radiotélégrammes. Mais pour qui se place au point de vue juridique ou historique, elles ne laissent pas d'être fort intéressantes.

Dans un ordre d'idées qui n'est pas très différent, M. le chanoine Nicolas a composé une remarquable étude : *Le grand prieuré de Saint-Gilles et deux Commanderies de la Côte d'Azur*. Il a encore publié son *Clément IV*, un grand volume in-8° qui intéresse à la fois la littérature méridionale et l'histoire générale. Clément IV a occupé le siège pontifical à une époque où de quelque point de vue que l'on considère les faits, le Pape était sensiblement plus « qu'une moitié de Dieu ». Joignez que Guy Fulcaldi réunissait en lui toutes les qualités intellectuelles et morales qui font les personnalités de premier rang. Avocat, conseiller royal, évêque, pape, il reste toujours fidèle à ses principes de haute piété et de justice incorruptible. »

M. le chanoine Nicolas a fait œuvre de bon Languedocien en tirant de l'oubli cette grande figure de Pape Saint-Gillois.

Faut-il ranger dans la catégorie des études provinciales la brillante monographie que M. Georges Maurin consacra au souvenir de son illustre parent et ami, Gaston Boissier ? Pourquoi pas ? A tort ou à raison, l'Académie de Nîmes avait proposé pour le concours de 1911 le texte suivant : Gaston Boissier, sa vie et ses œuvres (insister particulièrement sur ce qu'il doit à ses origines nîmoises). En tout cas, Boissier est de Nîmes, et même de la rue de l'École Vieille, il a fait ses études à Nîmes, il a enseigné la rhétorique à Nîmes, il a conservé toujours avec de nombreux Nîmois de très affectueuses relations : il a goûté dans notre Académie de Nîmes une des plus douces joies de sa vie.

C'est à coup sûr pour la gloire du terroir que travaille notre confrère, M. Emile Reinaud. Poète lui-même, il éveille ou encourage chez nos jeunes compatriotes l'amour

du beau patois de Nîmes. Au cours de la précédente année académique, il nous apporta un certain nombre de poèmes écrits dans la langue de Bigot : *La Rapatanado*, *li dous Furé*, *li dos Chinos*, *la Piqueto* et *la Luno*. Je sou mets à votre appréciation le refrain de ce dernier morceau :

La luno es un sourel viel,
Qué lou bon Dioou, la gnieu toubado,
Prén per faïré sa prouménado
Din li camin escur dou ciel (1).

Cependant que M. Reinaud révélait à l'Académie un jeune talent de troubadour, M. Elie Mazel ranimait la gloire d'un félibre disparu qui semblait vouloir s'éteindre. Avec l'aide de quelques uns de nos confrères, il éditait un petit recueil de poèmes patois de Louis Bard, *Li Coupeù de Tourniquet*, *Les Copeaux de Tourniquet*. Longtemps, Louis Bard avait travaillé, comme tourneur sur bois, dans la maison Bernassau, célèbre dans tout le Midi pour la confection de ses billards. De là ce nom de *Félibré di Coupeù et de Tourniquet* (Félibre des Copeaux et Tourniquet). Tel un Dorien qui eût émigré chez les Ioniens, le nimois Louis Bard ne parlait dans ses vers que le dialecte de Maillane. Mais comme l'amour de la patrie ne perd jamais tous ses droits dans l'âme des poètes, il advint que Louis Bard chanta Nîmes, sa vieille couronne de monuments romains, ses belles Arènes où gémit la bise, où souffle le vent terral, sa fontaine et son beau jardin. L'éloge de Nîmes, en patois de Nîmes, certes, ne laisserait pas de nous être très agréable, mais l'éloge de Nîmes, en provençal, flatte à la fois notre amour-propre et notre sensibilité patriotique. L'Académie devait cet hommage à la mémoire de Louis Bard, l'élève de Jean Reboul. Puisse-t-il aller au cœur de sa famille, de ses admirateurs et de ses amis !

(1) La lune est un soleil vieux,
Que le bon Dieu, la nuit tombée,
Prend pour faire sa promenade
Dans les chemins obscurs des cieus.

M. de Pugnadoresse, enfin, a lu, au cours de la dernière réunion académique de 1910, une étude historique qui offre un très haut intérêt, *Le rétablissement du siège épiscopal de Nîmes, sous la Restauration*. Comment le trône de Fléchier, supprimé par la Révolution, fut rétabli parmi les puissants personnages politiques qui protégeaient Uzès et Alais ; dans quelle mesure la générosité populaire contribua au succès des Nimois, avec quelle joie les catholiques accueillirent le premier évêque concordataire de Nîmes, Mgr de Chaffoy, c'est ce qu'il importe de savoir, en ces temps de séparation, et quand de toutes parts s'éveille ou semble se réveiller le vieil esprit provincial. Mais la monographie de M. de Pugnadoresse est quelque chose de plus qu'une œuvre de circonstance ; elle mérite de durer et elle durera aussi longtemps que la littérature nimoise.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, les études d'archéologie ou d'histoire locale qui eurent les honneurs de nos séances pendant l'année 1910.

Se trouvera-t-il quelque délicat pour juger qu'elles furent insuffisantes ? Nous reconnaissons bien volontiers qu'en comparaison de tout ce passé rhodanien, cévenol et méditerranéen si riche de gloire et de beauté, un demi-volume de Mémoires est quelque peu chétif, mais si notre Compagnie ne se compose pas d'immortels, elle a quelque droit de compter pour elle-même, sur une certaine immortalité. En prenant, comme moyenne, les travaux académiques de 1910, on arriverait au joli total de cinquante volumes par siècle.

En tout cas, le public nimois qui est notre juge ou l'un de nos juges, aurait mauvaise grâce à se montrer trop sévère. Répond-il toujours à notre appel, je veux dire aux questions qui sont posées dans nos concours ? Qu'on nous indique, au surplus, un travail, un seul travail vraiment remarquable qui ait paru dans notre région et qui n'ait point bénéficié de l'hospitalité de nos Mémoires ? L'Académie de Nîmes a le droit de s'approprier en le modifiant légèrement le mot célèbre du prophète : *Custos, quid de nocte ?* Elle dit, attentive et bienveillante, elle

dit à tous ceux qui s'intéressent autour d'elle aux travaux de l'esprit : *Custos, quid de vigiliis?* Que valent-elles, les veilles laborieuses que dans la ville et le pays de Nîmes les hommes compétents consacrent à l'archéologie et à l'histoire ?

Il ne faudrait pas croire, Mesdames et Messieurs, que les questions locales absorbent toute l'attention de l'Académie. Nos confrères s'exercent dans tous les genres littéraires comme vous allez pouvoir en juger par l'énumération suivante :

M. Raymond Février : *Huit petits poèmes chinois.*

M. le chanoine Bonneloi : *Les comètes de Drake et de Halley.*

M. Michel Jouve : *Voyage du peintre Jules Laurens à Carpentras, en 1825.*

M. Clavel : *Histoire de l'Eglise.*

M. l'abbé Jules Martin : *La liberté.*

M. Coulon : *De l'éloquence judiciaire et du Barreau sous le second Empire.*

M. Gérard Lavergne : *Les aéroplanes.*

M. le pasteur Trial : *Études sur la philosophie de Gourd.*

Sous prétexte que vous avez droit à un compte rendu des travaux lus à l'Académie de Nîmes, vous n'allez pas exiger de moi, Mesdames et Messieurs, que je distribue à chacun de mes confrères la juste somme d'éloges et de blâmes littéraires que méritent leurs travaux. Votre fine indulgence saura se contenter, j'en suis sûr, d'une appréciation très sommaire que je vous demande la permission de vous présenter sous forme de comparaison.

Il y a un mois et demi, un groupe de cousins et cousines qui se dénomme « l'Université des Annales » a bien voulu visiter nos pierres romaines et entrer en conversation avec un certain nombre de nos compatriotes. Deux membres de l'Académie française, au moins, faisaient partie de cette caravane éminemment parisienne : M. Richepin et M. Claretie. Le premier de ces deux Immortels a donné au théâtre une conférence où il était question d'archéologie et surtout de théologie historique

et de morale. Il y aurait injustice ou cruauté, n'est-ce pas ? à établir un quelconque rapprochement entre les improvisations archéologiques d'un poète parisien, fût-il de l'Académie française, et les travaux de ceux de nos confrères nimois qui étudient les arènes depuis de longues années. Après tout, l'éloquence harmonieuse a des privilèges qu'on ne saurait méconnaître, même pour défendre l'érudition, l'arithmétique et l'histoire.

Mais pourquoi les Nimois, curieux et consciencieux, n'essaieraient-ils pas de mettre en parallèle, avec les conseils politiques et religieux que consentit à nous donner M. Jean Richepin, la conférence si docte de M. le pasteur Trial sur la philosophie de Gourd, par exemple, ou le lyrique et magnifique monologue de M. l'abbé Jules Martin sur la liberté ?

On verrait de quel côté se trouve l'originalité, la profondeur, la hauteur de vues. Car il est bon de se connaître, de se mesurer, de se peser comme Aristophane pesait Eschyle et Euripide, et surtout, quand on est du Midi, de proclamer la supériorité de tous les conférenciers de l'Est, du Centre et du Nord, qui, depuis quelques semaines, inondent notre ville des flots de leur éloquence.

Mais si, par hasard, quelque chose qui serait absolument le contraire de cette classique hypothèse apparaissait avec une évidence aveuglante ? . . . Souffrez, Mesdames et Messieurs, que je n'aille pas m'avancer jusqu'aux extrémités d'une pensée si dangereuse et que je m'abstienne de tirer une conclusion.

DISTRIBUTION DE RÉCOMPENSES

aux donateurs d'objets aux Musées

PAR

M. Félix MAZAURIC

membre résidant

Médailles d'argent

1. — M. Abrieu Germain, garde-forestier à Saint-Laurent-des-Arbres. — Don de crânes et objets préhistoriques découverts dans sa région.
2. — M. Bourilly Joseph, juge de paix à Marguerittes, pour les services [considérables qu'il rend aux Musées depuis plusieurs années.
3. — M. Chauvin Marius. — Don d'une stèle avec inscription, trouvée à Nîmes.
4. — M. de Chapel Fernand. — A offert un collier de perles préhistoriques d'un remarquable travail, trouvé dans la commune de Cardet.
5. — La Commission des Hospices de Marguerittes. — A cédé une intéressante inscription romaine, encadrée dans un mur de l'hospice de Chanailleilles.
6. — La Compagnie des Salins du Midi. — A offert gracieusement la pierre tombale dite des « Porcelets ».
7. — M. le docteur Delon. — Don d'un cippe romain, offrant les portraits en relief de deux personnages féminins.

8. — M. Desfours Henri, aide à la pharmacie Dunan. — Don d'une inscription recueillie sur le chemin de Saint-Césaire, au quartier de l'Homme-Mort.
9. — M. Etienne Auguste. — A offert des céramiques gallo-romaines trouvées à Nîmes.
10. — M. Fize, négociant, rue de Saint-Gilles. — Diverses urnes cinéraires trouvées dans son enclos.
11. — M. Flaugère Félix, à Russan (Gard). — A cédé au Musée un sceau en bronze du moyen âge.
12. — M. Moiras, propriétaire à Vic-de-Russan. — Un très curieux autel gaulois figurant le dieu *Mercure* et sa parèdre *Romesta*.
13. — M. Mérygnargues, professeur à l'École des Beaux-Arts. — A offert le moulage de l'inscription gravée par la prisonnière Marie Durand, à l'intérieur de la Tour de Constance.
14. — M. Puech Charles. — Don d'une stèle avec inscription.
15. — M. Saltet, entrepreneur. — Sur la demande de notre confrère, M. Bondurand, a bien voulu céder un petit autel à Sylvain, trouvé rue des Chassaintes.

En outre,
des remerciements spéciaux sont adressés à MM. Ed. Berty, Ponton, Laguilla pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à l'accroissement de nos collections.

LA LÈBRE ET LOU PRÉSIDENT DE CASSO

PAR

M. Pierre GUÉRIN

membre résidant

Mis enfan, countavo uno lèbre a si picho agrémouli soute une matto de ferigoulo, gardas-vous de vous fiza is apparengo : gn'ia que vous sembloun bonas, amistadous ; soun pa que de guzas que vouldrien veire vosto fin !

Sans ana cerca la gnieu per lis armazi, faou que vous conte un' istoïro que m'arrivé l'an passa ou mè de février.

Un matin, ou creiscent de luno cla et viou, me passejave proche de la fon di chin, quan l'aouro m'appourté un bru de vois et de pas de chival. Co sus co parégué un charaban que basselavo du. Tres home, tres ombro se ye decoupavoun net à la clarta de la luno. Uno emb' un capelas à largis ala s'espandissié e ténéié presque tou lou ban : A cousta, une aoutro, minceto, plato et uno troisièmo, esquichado, courto, rabugassido s'espinchavoun à peno. De sa qué ourias di en paoumo élastico, à chaco soubresaou semblavoun boulega touti soul sus lou davan.

Me creirès ou noum, ieu qui siei vosto mèro, veguère desfaire chaco sa l'un après l'aoutre et lacha proun de lapin qu'espérèroun pa soun resto. Y avié quicon de changa ! Quauquo Révouluciouon avié envessa lou gouvernemen de terrou que nous esterminavo !

Quau pouien estre aqueli bravi gen qu'ouvrissien de sa plen de lapin et de lapinos per n'en pupla nosto garrigo armassido et embaïmado ? Ma curiosita pouié pas s'en tene aqui ! Aqueli benfatou de nosto raço, me pensave, sérien pas quauqui Diou davala d'ila moun d'aou per faire trioumpha noste regno !!

Vouguère tène lou pe jusqu'ou bout — de yeun — Es pa qu'aguesse paou! . . . Mai la prudenço gasto pa jamai... e vej' ici que lou charaban viré, per li Boujidou, ver lou gran camin, i très pon : piei za, s'avaligué darriès un gran pourtaou tout proche.

Aviei entendu dire qu'ou bon vieil'tem, li gleiso avien dret d'asile. Li malurous tracassa per li seignou ou li gen de justico eroun saouva se pouien se y enfourna avan d'estre près.

L'oustaou de tan bravi gen ero beleu coumm' aco ! Es toujours bon de saoupre ounté n'on po trouva la retirado; san s'espacousa a tira de co de calos ou de co de den.

Malurousamen, lou jour venié ; de bru mountavon d'en paou pertout e per miel dire se ma testo boulassié en pantaïsan, empachavo pas que mi car tremblavoun e que téniei pas en plaço . . . Me virere . . .

Mai me proumettéguère de reveni per counouïsse ou pu juste aquelo trinita de « Sauveurs » que venien d'escampia din li elapas tan d'espoirs de poutoum, de nizado e de vido.

Très-jour pu tard proufîtère d'une bello journado.

Aviei forço pensa : Mancave un paou d'espérienço e moun coco s'èro mounta : Entendiei pa pus de chin en garrigo. De pertout semblavo qu'uno Prouvidenço véiavo sus naoutri.

« Resquan pas pu ren ! me diguère, faou que me coun-tente e que vègue de pu proche l'oustaou de noste manitou.

» Emb' un home coume aco, tan grand, tan fort que deu faire tout trembla outour d'el, nosto tranquillita es assurado. Anen ié ! »

E davalère à moun aïse, en plen jour, ver dos ouro de l'après-dina, ou moumen que li vieil dou Sénat, la pipo i den, se caiavoun ou cagnar d'un muraias, proche di très pon.

Perqué espéra la gnieu, quan n'on a pas de michantis idéios ?

— Lou sourel dounavo, lou ciel erò blu ; din l'air esca-lugavo uno clarta que fasié creire à la bounta di gen e di causo. —

Arrivado ou valla de la Pondro, d'un saou me quière sus la routo, piei plan planeto caminère, l'oureio drecho e la coueto en l'air.

Mai pa pu leu me devista, un paysan que martelavo lou souu de si gros esco se mes à courre ver ieu e à crida :

« Té ! la lèbre ! aviso la lèbre ! » si bras fasien lou moulinet. En se viran a drecho, a gaoucho, sounavo de mounde e zou, si co de gulo : « à la lèbre, à la lèbre ! »

Crésiei d'abor qu'éro per m'aculi, me faire sis ounes-teta ;

Mai metteguère pa de tem à coumprene que s'accous-savo à ieu per me tusta !

« Ai ! d'aquel foutralas ! faguère ! Saïqu'es simple ! De que iai fa en d'aquel bardo ! »

Soulamen venié pas soul ! De pertout de co de vois, de galo d'esco s'approuchavoun. Uno rumou de cavalaié brounzinavo per davan, per darriès : « uno lèbre ! uno lèbre ! » un premié caiaou me passé pa ieun dou mourre.

Ere pa un foudre de guerro e m'avien pas estaca li jarré ni lis artel !

A dès pas de ieu s'ouvrissié lou pourtaou de nosto Prou-videnço !

Y avié pa qu'a ie demanda retirado !

Oussi me fougué pa miech-ouro !

Quauqui co de jarré e zan ! séguère din la cour ounté mi très ensourcelaire (li recouniguère de suite) eroun en trin de fuma la pipo et de parla de casso.

Li cris dou paysan, la rumou di gen lis avien, saïque, esmougu : courissien ou pourtaou quan venguère m'endourda contr' eli.

Ah ! mis enfan ! quante co de téatre !!

« Marius ! Jaousé ! fagué lou grand ! oh ! fio de Diou ! uno lèbre ! Tus barro lou portaou ; tus, vai me quère moun fusil ! De la vido ! Présemples ! ! »

Amaï séguesse pas aquí per passa l'inspecioun, aguère lou tem de tira lou signalamen de noste losso miel qu'ou clar de luno.

Sis ieul blu à flou de testo guetavon de moun cousta ; soun alen ie mancavo, si man semblavoun cerca quicon.

L'accul me parigué'n paou louche et tout'aquéli grimaço me counvenien pa trop.

Dou tem que Marius barravo lou pourtaou, que Jaousé anavo despenja lou fusil e que lou mestre viravo la testo m'avisère de m'enfournà soute uno rengeiro de douello de bouto, drecho contra la muraio e de me rejougne dinc un engar à cousta, plen de mié-mio, de foudre, de charrua e de touto la rabastihò dou minage.

« Ent'a passa ? cridé l'homme d'une vois esfrayado ; La véza pas pus ! »

A qui lou fusil, Moussu lou Présiden, fagué Jaousé qu'avié pa perdu soun tem !

« Ah ! ça !, me disiei, li car boutounado, un fusil ser ben per proutéja, mai ser oussi per descourdura li pel de lèbre ! Dé qué n'en voloun faire ? Yen demande pa tan ! Lou tratoun de Présiden ! Présiden de déqué ? Es vrai qu'es un bel home ! mai aquel titre se baïo pas à la taïo ! »

Piei, d'un co, saisiguère tout : Ero un présiden de soucieta de casso e se fasié proutetou du gibier en tem prouhíba, lou moustré, per n'avudre mai à canarda à l'ouverturo.

Dinqu'aco, aquel'ideio me rassuré'n paou :

D'abor, la casso ero barrado : iavié pa lio de me sanna din soun oustaou, ou su de tan de mounde que s'amasavo. Un présiden de casso deu avudre l'ounou de soun fait.

Piei, aviei entendu dire à ma gran que li présiden de casso soun pa li que n'en tuoun lou mai ; soun pu fort à la taoulo qu'à la batudo ; E piei oussi, paqu'a sis ieul que fasién parpentelo, n'on coumprenié qu'ero pa gaïre accoustuma à veïre de lèbre ou bout de soun fusil.

D'un co de pé, avien fa cabussa touti li douello, mai pazin de lèbre !

« Po pa estre que din l'engar » fagué Marius.

Quante finocho ! mis enfant, quanto lamo de Fourez ! que de piège e des las a dégu cala ! lou moustré ! N'en savié mai que soun mêtre !

E lou trio s'emboursé din l'engar, lou patroun, lou fusil à la man, Marius, l'ieul en tiro-bouchoun e Jaousé, coum'un basso, lou naz en l'air.

Fouié se rescondre ! d'abor filère entre li mié-mio, piei me foufilère entre lis outis, piei glissère darriès li foudre. Mai lou bandit de Marius me sentissié e me sarravo de proche : aviei pus qu'uno ressourço. D'un saou, san bru, m'endaoussère entre li flan de dous foudre que se toucavoun e me tenguère aqui, amatado.

« Se la vèse, es morto ! fasié lou présiden ! Ai d'aquelo rosso ! d'aquelo... »

Mis enfan ! vole pa vous dire lou mot que boumigué contro vosto mèro, qu'es uno bravo lèbre ! Aquel home me counissié pas ! ourié pougu me respéta ! « ai d'aquelo... » Boutas, apprendrès proun leu li gro mot san que vous li digue. Per aco, es pas besoun d'ana à l'escolo.

De m'entendre tan maou tratado, moun san fagué la viro passo.

« Saique crésés me faire pouou embé toun fusil ! manquariès pu leu uno miaulo ! as pa vergougno ? Ipoucritto, Guzas ! »

Sarrave di den en l'apoustroufan.

Soulamen, naoutri quan parlan semblo que cridan e m'entendeguèroun, et me dévistèroun !

« Entre li dous foudre ! tiras ié ! cridavo Marius ! —

» Pa tan soutraou d'ana creba mi foudre ! Espero ! Passo darriès, Marius ! Emb'un tricas, la voou recassa d'ici ! »

E lachan soun fusil, lou Présiden arrapé uno tavello, levé soun bras en l'air per m'escracha la testo en même tem que Marius à cato-cato cercavo à m'empougna la coueto ou uno cambo de darriès.

De soun cousta, Jaousé cridavo : « aguès pa paou ! l'anan cipa ; aven li chin de Bourdigué ! » — La badinado ero pa pus de jo.

Fouié tout ensaja per se tira d'aqui ou peta.

Coume lou tron e l'iaou, lissan à la man de Marius la mita de la bourro de ma coueto, esquifère la tavello, saoutère sus lou capel dou Présiden estabourdi, boumbiguère à l'intrado de l'engar, d'un co de rèble séguère sus uno mouto de fumié proche d'une muraias de très mèstre e san saoupre ent'anave cabussa, m'espandiguère din li

houco de l'aoutre cousta de la muraio — souinjave pa à counta mi gnoco ni mi escarougnado — virère, follo, du cousta de Garnier, repassère lou gran camin, gagnère la Pondro, proche de Prosper, travessère la ligne e mountère ver lou Moulin d'aouró qu'encaró mi assassin furetejavoun din la cour e tiravoun de co de fusil à moun oundro.

Ere sauvado ! — Pamen téniei à couneisse la fin de l'istoiro. Din l'oulivado que fai faço, faguère moun jas ou traou d'un oulivié per me paousa, tout veire e tout entendre.

Lou pourtaou dou Présiden ero tourna douvert. El, sus lou davan, emb'uno canno, fasié de gran geste coumo per escoubia tout lou mounde : « De qué foutès aqui, cridavo a un tas de drolas que se butavoun ! Gn'ia pazin de lèbre ! l'aven lissado escapa esprès ! Es pa noste mestié de tua en ten prouhiba ! A gagna din la plano ! Quaou la voou, que l'ane quère ! »

Paou a paou, li gen se retirèroun, lou calme révengué. — Ou bout d'un bon moumen, a la gnieu toumbada, m'apprestave a gagna la garrigo quan créségüère récounoisse des vois que parlavoun.

« Boutas ! es toucado . . . po pas èstre ieun . . . Se Bourdigué avie pa fa rintra si chin, beleu l'ourian facho leva encaro agneu ; i avié de bourro e de san à la banno d'uno souco. Deman, suviren si traço. Es coume s'ero din lou pla. »

— « Semblo pa de bon, fasié l'aoutro vois, de l'avudre mancado tan sottamen ! Mai ou men, Marius ! que l'aguen, que l'aguen pa, faou dire que l'aven lissado escapa espressi. Embé moun titre de Présiden, tout'aqueli cassaire de ma gran mè sirarien la guêto jusqu'a l'an que ven ! Empacho pas que se la teniei !!! »

E passèroun, aqueli san counscienco, sot coume de panié de pas m'avudre ensuca !!!

Oussi, mis enfan, la liçoun m'es estado bono.

Touti vosti fesur d'embarras que se dison proutétou de la casso, voloun pa maï que mi fréro ! Me ié fizariei pas m'ai qu'à'no plancho pourrido.

Vézès ! lou bon Diou vous a douna de longuis oureio

per entendre d'enté bouffo l'aouro, de jarré soulide per saouta valla, serre e clapas ; Quan virès espéli quauque fibustié d'home... ourié uno placo de gardo, ourié escrit sus soun capel : « Président de société de chasse », messias-vous. Tout aco es pa que de manèfle, de gen san paraoulo.

Laissas ié per compte sis enseigno e sis escrituro ; Agués pa grèpi ; Maias e levas de bos.

POÈMES ÉGYPTIENS

PAR

M. R. FÉVRIER

correspondant

LE NIL

Naguère tu gonflais tes robustes poumons,
O Maître de la Terre et nourricier des choses !
Ta face submergeait de ses eaux grandioses
Les plaines de Memphis et la base des monts.

Ta narine soufflait la haine des démons...
Dans ton lit maintenant, calme, tu te reposes,
Et les tamariniers, les palmiers et les rosses
Se balancent au vent sur tes rouges limons.

O Nil victorieux, ô vénérable fleuve !
L'Égypte tout entière à tes ondes s'abreuve,
Et par toi le froment déroule ses tapis.

Par toi Phtah-Sokaris plus éclatant flamboie,
Set, le Mauvais, s'enfuit au désert et la joie
Monte aux regards songeurs de tes sphinx accroupis.

L'EMBAUMEMENT

Tafit, le riche, est mort... L'embaumeur Hot-Ruit
Emporte le cadavre et, selon la coutume,
Il le vide, il l'emplit de myrrhe, le parfume,
Le plonge dans un bain de natron et l'enduit

Du vernis d'Abydos, de gomme ou de bitume.
Ainsi Tafit vaincra les vers, le temps, la nuit.
Les pleureuses autour du corps mènent grand bruit.
Le lampadaire brûle et l'aromate fume.

Le prêtre, déroulant un ancien rituel,
Dit la formule, clef du séjour éternel ;
Puis il invoque auprès du double sarcophage

Amset, Hapi, Qebehsoneuf, Douamoutef
Les quatre enfants d'Horus qui veillent au voyage
Sur le magique Nil, en la lugubre nef.

RAPPORT

SUR LES

CONCOURS ET LEGS

PAR

M. Paul CLAUZEL

secrétaire perpétuel

MESDAMES,
MESSIEURS,

J'ai pensé que, cette année, il me fallait changer l'ordre des matières suivi dans mes précédents rapports. A cause de la connexité qui existe évidemment, par circonstance, entre le programme du *Concours de 1910* et celui du *Prix Jules Salles*, entre les œuvres produites pour l'un et pour l'autre et qui se trouveraient également à leur place ici et là, la logique me semble commander de les traiter successivement et de suite, sans intercalation nuisible à la clarté et à la brièveté de mes explications.

Je vous entretiens donc, d'abord, de nos protégés sur le *Legs Maumenet*.

I

Legs Maumenet — Pupilles

L'heure qui fuit d'un vol rapide disperse les feuilles du rapport que je vous dois et que je dois surtout à nos protégés et à nos lauréats.

Je n'en trouve plus sous la main qu'un nombre restreint, suffisant pour vous, sans doute, qui aurez moins d'impatience à m'écouter ; pour les autres intéressés, l'impression et la publication dans nos *Mémoires* compléteront ce résumé et pourront ainsi, prochainement, en réparant, de quelque façon, le temps écoulé et l'ennui de

l'attente, satisfaire leur juste curiosité et leur légitime amour-propre.

Si donc dans ce que je vais vous servir vous constatez des lacunes et du décousu, n'en accusez pas mon dévouement et ma bonne volonté, mais seulement mon désarroi et la brièveté du temps qui m'est mesuré par mon souci de ménager votre indulgente patience.

J'ai grand plaisir à proclamer le succès de M. *Fernand Janin*. Il a obtenu, en 1910, le 1^{er} grand prix de *Rome en architecture*.

Il a été fêté officiellement et fraternellement, le 14 décembre dernier, en un grand banquet.

Ce n'est pas le premier Nimois qui conquiert cet honneur (1) ; mais c'est le premier de nos protégés, depuis le 20 avril 1911 ; et c'est aussi celui qui, jusqu'à ce jour, a le mieux-réalisé les vues d'*Alexandre Maumenet* qui destinait ses largesses à ceux qui promettaient de devenir des hommes ou femmes supérieurs.

Il est vrai, *non licet omnibus adire Corinthum* ; mais il est permis, il est courageux et louable d'y tendre ; il faut féliciter, aider et soutenir ceux qui ont l'ambition d'y parvenir avec l'ardeur, avec les dispositions et les facultés intellectuelles nécessaires.

Parmi nos protégés actuels, il en est deux qui sont déjà en bon chemin et bien partis.

M. *André Vidal* a, cette année, franchi heureusement la première étape des épreuves d'essai pour le Concours de Rome dans la Section de peinture.

Antérieurement, ceci est le résumé de sa vie scolaire et artistique depuis notre précédente séance publique, il avait été reçu, en juillet 1910, à l'examen du second degré pour le Professorat des Lycées.

Il figure au Salon actuel des Artistes français dans la section de gravure. Cette révélation a été une surprise pour ses anciens maîtres de Nîmes, qui ignoraient totalement cette nouvelle direction de ses études et applica-

(1) Ainsi *Jules Duprato*, *Ferdinand Poise* (musique), *Alfred Boisson* (gravure).

tion de ses facultés. Il y a certainement de l'atavisme dans son cas : il marche sur les traces de son oncle Alfred Boisson. Nous souhaitons qu'il obtienne, en cette carrière, le même succès.

En juillet dernier, il a été reçu à l'examen du second degré pour le Professorat dans les Lycées.

M. *Marcel Mérignargues* se maintient en tête des élèves de l'atelier Mercié.

Il a obtenu, cette année, un des trois *prix Chenavard*, celui de la sculpture.

La statue qui lui a valu cette récompense figure aussi en ce moment au Salon des Artistes français. Nous pouvons même dire, d'après les informations venues des meilleures sources au distingué Directeur de notre Ecole des Beaux-Arts, que cette élégante figure d'éphèbe inspirée par une idylle de Théocrite dénote chez le jeune sculpteur les plus louables qualités d'un artiste très nourri déjà des fortes leçons de l'antiquité.

La chance l'a abandonné, cette fois, après le deuxième essai pour le Concours de Rome ; mais les résultats obtenus d'autre part et les étapes antérieurement franchies avec succès par ce laborieux artiste nous disent clairement qu'il prendra sa revanche et que nous le retrouverons, l'an prochain, en bonne place de concurrent.

Le prix Chenavard qu'il vient d'enlever de haute lutte est considéré, dans les milieux artistiques, comme le présage certain d'une victoire future au Concours de Rome.

M. *Henri Sauveplane* le suivra. Il a été enlevé à notre Conservatoire de musique par l'Inspecteur, M. Gédalge, qui a voulu le lancer lui-même sur la piste, avec la conviction profonde et nettement formulée d'une réussite assurée et prochaine. Après les plus brillants succès dans toutes ses classes à notre école, il marche à pas de géant dans celle de M. Xavier Leroux, en attendant d'entrer bientôt dans celle de haute composition.

M^{lle} *Daisy Guérin* a obtenu le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'Anglais dans les Lycées et Collèges.

M. *Louis Bouat* (atelier de peinture Luc Olivier-Merson), aux termes d'une lettre de son maître (juillet 1910),

avait « d'excellents dessins » à l'Exposition de fin d'année, qui méritaient une médaille. L'opinion de son maître est la meilleure garantie de son travail et de ses progrès.

Il a subi avec succès l'examen du 2^me degré pour le professorat du dessin dans les Lycées.

On peut juger de son habileté à la vue du portrait que, en septembre dernier, il a fait de celui qui vous parle à cette heure et qui tient à lui exprimer publiquement sa reconnaissance pour la fidèle et bien vivante reproduction du modèle. Nos confrères ont pu le constater sur la reproduction photographique qui en existe dans la modeste galerie de notre Compagnie.

Donc, en résumé, nous avons, cette année, 10 protégés, en augmentation de 2 sur l'année dernière, qui en comptait 8 seulement. Sur ces 10, il y a 7 garçons et 3 jeunes filles.

Me permettrai-je, ici, une confession ? Je crois que nous divisons trop les allocations que nous accordons sur les arrérages du *Legs Maumenet*, en contradiction, je le crains, avec les volontés du généreux bienfaiteur et la formule qu'il en a donnée.

Si nous devons nous amender, je souhaite que nous nous reprenions sans retard, préjudiciable à personne et surtout au vœu clair et inéluctable du testateur, ainsi formulé : « Le choix des bénéficiaires... sera guidé par » l'espoir qu'ils donneront d'être un jour *des hommes ou* » *femmes supérieurs*, plutôt que par toute autre considération. »

II

Concours

1910

1911 et 1912

Les programmes de nos prochains Concours sont ainsi arrêtés :

Pour 1911, dont la clôture définitive est fixée au 31 décembre de cette année :

GASTON BOISSIER. — *Sa vie, ses œuvres ; insister sur l'influence de ses origines nimoises.*

Nous espérons que plusieurs concurrents, s'associant à la pensée pieuse que nous avons eue de rendre un hommage mérité à notre célèbre compatriote, s'empresseront de répondre à notre appel et nous apporteront des mémoires bien étudiés et des travaux bien composés.

Pour l'année suivante, dont le délai expirera le 31 décembre 1912 :

Monographie d'une localité située dans les limites actuelles du département du Gard.

Ce n'est pas sans tristesse que nous avons subi les déceptions successives des résultats négatifs de nos Concours de 1907, 1908 et 1909.

Aussi avons-nous été agréablement touchés, l'année dernière, en recevant un lot de productions variées : littérature, poésie, roman, peinture, gravure, musique.

A l'examen, quelques-unes nous ont, il est vrai, causé quelque désillusion, tandis que d'autres, dès l'abord, s'imposaient à notre attention et sollicitaient nos plus impatients et favorables suffrages.

La première condition imposée par le programme du Concours de 1910 était de produire et de présenter *Une œuvre d'imagination.*

Or, dans les trois envois retenus en cette catégorie, ce qui manque le plus c'est *l'imagination.*

Si je prends, en effet, les pièces proposées dans l'ordre de leur arrivée au secrétariat, je trouve :

1° L'APPEL, *nouvelle*, que nous avons tous spontanément débaptisée pour la baptiser à nouveau *Quo, Vadis?*

Changez les noms des personnages, réduisez-les au nombre strictement nécessaire pour faire une *Nouvelle*, une pièce de Concours littéraire, transportez l'action de Rome à Nîmes, le drame du Colysée dans nos Arènes, vous aurez, en réminiscence, en simple réduction, le roman de Henrik Sienkiewicz.

Et cette imitation... trop fidèle amène, je ne veux pas dire des hérésies, — le mot est peut-être un peu gros et fait pour effrayer, — mais des erreurs d'histoire religieuse, archéologiques et autres.

Et, d'abord, que dire du style ? Il est facile, c'est vrai, trop facile, je veux dire... lâché. Les exemples de négligences reprochables seraient nombreux à citer. Je vous fais grâce et je fais grâce à l'auteur du relevé, même le plus sommaire, des incorrections. Mais je ne peux laisser passer sans la dénoncer cette véritable et grosse faute de français : *effluves printanières*. Ce féminin auquel s'oublie beaucoup de personnes dans nos régions n'est aucunement pardonnable en un Concours académique. Il le faut condamner sans rémission et publiquement.

D'autre part, pour aller au plus court et à l'essentiel, je pose simplement la question : Y a-t-il jamais eu, dans nos Arènes, des combats ou des apparitions quelconques de bêtes féroces ?

Enfin, n'y a-t-il pas ici une erreur chronologique ? L'auteur met dans la bouche de son héroïne et des martyrs sur le point de mourir avec elle cette profession de foi : *Credo in unum Deum, patrem omnipotentem, FACTOREM cœli et terræ.*

Le premier *Credo*, celui des apôtres, dit : *CREATOREM cœli et terræ.*

C'est le second, celui de Nicée (1^{er} concile général tenu à Nicée contre Arius) qui dit : *FACTOREM cœli et terræ.*

Or, ce concile fut tenu en 325. Et l'auteur place son histoire sous Dioclétien, qui avait régné de 284 à 305. C'est donc une avance de plus de 25 ans qu'il se permet sur la vérité historique, anachronisme fort répréhensible. Mais n'insistons pas. Nous contredirions nos conclusions qui accordent à ce mémoire une récompense, si modeste soit-elle.

2^e NIMOISE — conte.

C'est l'éternelle histoire d'un enfant perdu par ses parents et qui les retrouve après une suite de péripéties que l'on peut imaginer et raconter à nouveau.

C'est *Mignon* ; mais c'est une autre *Mignon*.

C'est une affabulation qui a permis à l'auteur de nous promener dans des pays étrangers qui donnent lieu à des descriptions intéressantes. La reconnaissance a lieu à l'ombre de notre Tourmagne. Le paysage est bien rendu ;

les personnages sont vivants ; l'auteur a de l'émotion et la communique ; sa sensibilité a des cris du cœur qui vont au cœur.

On y devine un écrivain jeune. Serait-ce un début ? C'est certainement le proche voisinage d'un début et c'est la plume tendre d'une femme.

On y sent aussi quelque hâte, moins de soin dans la présentation que chez le n° 1. Et, si nous nous permettions de lui donner un conseil en passant, nous lui recommanderions de ne pas négliger ces dehors, cet extérieur qui séduit le juge en lui facilitant son examen.

Quelques soupçons nous étaient venus que ce conte était de la même plume qu'un récent ouvrage, roman tout dernièrement publié, et que les indiscretions de nos libraires en leurs vitrines nous offraient comme d'un auteur nimois. Ce n'est plus sous le voile épais et impénétrable de l'anonymat obligatoirement imposé au Concours ; c'est sous le voile léger, plus ou moins facile à percer du pseudonyme que ce livre nous apparaît.

Pierre PASCAL. — La vie...

Ce n'est pas *Une vie* ; et ce n'est pas de Guy de Maupassant.

Il semble bien, du reste, que la succession littéraire de Maupassant, de Maupassant surtout conteur exquis et impeccable, soit en déshérence ; que du moins, elle ne soit pas sérieusement disputée par une légitime lignée de prétendants nombreux et qualifiés.

Je n'ose pas dire, toutefois, que, si nous avions eu le droit d'attribuer le manuscrit du Concours et le roman au même auteur, celui-là n'eût pas profité de celui-ci ; cette double attribution aurait sans doute modifié notre classement en faveur de la *nimoise* ; mais le règlement du Concours ne nous le permettait pas, tenus que nous sommes par lui de statuer dans l'ignorance absolue des noms et de la personnalité des prétendants, disqualifiés s'ils se sont fait connaître ou même soupçonner de quelque façon.

Quand nous avons su (les plis ayant été ouverts après la décision définitive et irrévocable), nous avons été confirmés dans notre opinion.

Dans ce roman, (1) en effet, l'auteur peint les souffrances et la victoire finale d'une jeune épouse qui triomphe de la brutalité de son mari par son dévouement et son esprit d'humilité. C'est l'œuvre très sincère et très émouvante d'un jeune écrivain... très féministe.

3^e NIMES, poésie.

Ce n'est pas un long poème ; ce n'est pas un sonnet... sans défaut. C'est une pièce de 52 vers de 8 syllabes : 13 strophes de 4 vers chacune et de vers égaux.

On n'y trouve rien de neuf :

Tourmagne — Marbres
Garigues — Amandiers — Oliviers
Mazet — Arènes
Mistral — Cigale — Bains romains

On pardonne les redites au poète qui chante sa patrie.
Et c'est bien local.

C'est de la poésie classique.

C'est correct, si ce n'est pas de grande envolée... correct, en somme, sous toutes réserves au sujet de ce vers :

Les nuages s'en vont *bredouille*.

Et c'est encore et enfin à la gloire de notre bonne et belle ville de Nîmes.

Voilà la ville ensoleillée !

.....
Quand les amandiers de fleurs blanches
Te couronnent au mois de mai,

.....
Ce ne sont pas des cheveux blancs,
Car ta jeunesse est immortelle,
Et de tes pierres la dentelle
Dure depuis plus de mille ans.

.....
O toi ! la ville d'allégresse,
Fille de l'éternel printemps,
Tes enfants morts tu les étends
Sous un sol que le ciel caresse..

(1) *La Vie...*, de Pierre Pascal (pseudonyme de M^{lle} Céline Pascal), Société d'Éditions et de Publications parisiennes, 26, rue Bonaparte, 26, Paris. — (V. *Les Annales...* du 12 mars 1911, page 256, au *Memento Bibliographique*.)

A cette analyse forcément sommaire, vous devinez que nous n'avons pu nous décider à décerner le prix.

La crise du français, qui sévit de façon si intense, en ce moment, nous a conduits à certaine magnanimité qui se traduit par trois mentions dans cet ordre :

NIMES, *poésie*, de M. Paul Teissonnière, rue Gautier, 11, Nimes.

NIMOISE, *conte*, de M^{me} Céline Pascal, 6, rue de la Monnaie, Nimes.

L'APPEL, *nouvelle*, de M^{me} J. de Villeméjane, 5, square Mourier, Nimes.

Que les auteurs ne prennent pas cela pour une trop flatteuse récompense, mais seulement pour un encouragement, non pas à persévérer, non, une simple invitation à mieux faire, si l'envie les prend d'affronter de nouveaux Concours.

III

Prix Jules Salles

J'ai hâte d'arriver au *Prix Jules Salles*.

Ici, nous avons toute satisfaction.

Un solde inemployé d'une année restée sans concurrent sérieux nous permet de décerner deux prix.

Nous les avons attribués sans hésitation, sans restriction, d'une voix unanime, à deux professeurs émérites de nos Ecoles nommés au Concours :

M. Armand COUSSENS, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts;

M. René DELAUNAY, professeur au Conservatoire de musique.

Si je vous entretiens successivement de l'un et de l'autre, ce n'est point pour établir une préférence, un classement ; c'est uniquement dans l'impossibilité de parler en même temps des deux lauréats.

M. Coussens nous a présenté deux toiles peintes à l'huile et une série de neuf eaux-fortes (gravures à l'eau-forte et à la pointe sèche).

L'une des toiles, une *Cour de ferme à Anduze*, représente un modeste verger, où d'humbles légumes se présentent aux pieds de quelques arbres fruitiers. Elle est intéressante par la fraîcheur du coloris et une jolie gamme de tons verts rompus par un ciel gris et un fond de collines. Une femme qui lave, les taches claires d'un puits et de quelques hardes qui sèchent ajoutent à ce paysage une note de rustique intimité.

L'autre toile est une *Vue de l'étang de Berre*. Cette marine est présentée sans détails pittoresques, si ce n'est une barque de pêcheur assez éloignée.

Cette simplicité voulue fait valoir l'immensité du ciel et de la mer séparés à l'horizon par une fine bande de collines violettes.

En ces deux tableaux se reconnaissent tout de suite les qualités d'un peintre parfaitement sensible aux fraîches et poétiques visions qu'offre la nature méridionale aux yeux qui savent les voir à côté des violences de sa lumière.

Ces deux paysages, différents comme site et comme tonalité, montrent par leur facture et leur candeur que M. Coussens est un peintre épris des idées artistiques modernes; ce qui ne veut pas dire outrancier, puisque, dans les eaux-fortes dont nous allons parler, il se montre très respectueux des idées et de la forme classiques.

Mais notre attention fut surtout réclamée par un choix de gravures.

Quatre planches sur neuf de ces eaux-fortes sont inspirées de paysages locaux.

Elles sont rendues avec une saveur de dessin et de coloration pleine de jolies promesses.

1^o La plus grande (et nous pouvons signaler particulièrement ce paysage) représente une *Allée de grands pins*, aux troncs inclinés par le mistral, se dessinant vigoureusement sur un ciel nuageux. Sous les pins, dans le fond, se profile à l'horizon une lointaine silhouette de notre Tour-Magne.

C'est l'interprétation très heureuse du caractère grave et de la beauté classique de nos campagnes.

2° *La Cathédrale.* — Son grand clocher dépasse les vieilles maisons qui l'entourent; une ombre humide et noire l'endeuille jusqu'à mi-hauteur.

3° *Rue de la Trésorerie.* — Le pont qui la traverse et les très pittoresques fenêtres de la mairie encadrées de colonnes; charmante étude qui rappelle les vieilles gravures de prix, si recherchées des connaisseurs, des amateurs.

4° *Vieux au cagnard.* — Contre le mur doré de la grande terrasse de la Fontaine, trois vieillards somnolent, assoupis par les caresses d'un soleil d'hiver. (*Vernis mou.*)

5° et 6° *Deux silhouettes féminines,* l'un à la pointe sèche, l'autre au vernis mou, légèrement teinté. Elles sont traitées dans un sens très moderne.

7° *Les pauvres.* — Ce sont trois êtres misérables. Ils fuient la lumière et vont on ne sait où, les yeux fixés au sol.

L'auteur nous conduit aussi à Paris où son observation a su rendre très finement les quais de la Seine; et, à côté des vénérables édifices du passé, se dessinent, sur le ciel, le mouvement de la vie moderne, le charroi des travaux quotidiens.

8° et 9° *Quai de l'Hôtel de Ville et Pont Solférino.* — Deux notations de paysages parisiens: des ouvriers au travail, des chevaux attelés amènent les premiers plans; les fonds sont barrés par les arches d'un pont.

Cette description rapide ne nous donne pas (une plus longue ne nous donnerait pas davantage) une idée complète de la manière et du faire, de la tendance et de l'exécution, des qualités et des imperfections (pardonnez-moi ce mot qui dépasse peut-être la justesse et la vérité, et certainement ma pensée) de ces différentes planches; mais elle nous montre que M. Coussens ne s'attarde ni aux redites, ni aux mêmes procédés.

Cette diversité nous dit aussi que l'artiste en est à une période d'essais et de recherches, qui, pour être fructueuse, n'en est encore qu'à son début.

Curieux de tous les genres, depuis la pointe pure jusques au vernis mou, il est servi dans ses recherches par

une éducation de dessinateur et de décorateur qu'il doit au premier maître qui a dirigé ses études. Ce maître, vous devinez tous que c'est notre excellent confrère, le très distingué Directeur de notre Ecole des Beaux-Arts, M. La Haye, que vous avez nommé avec moi et à qui il est heureux d'offrir par mon intermédiaire l'hommage de sa reconnaissance.

Et, puisqu'il est de mise d'analyser les tendances d'un artiste, fût-il trop jeune pour recevoir une étiquette et porter une estampille définitive, disons que ses travaux se reconnaissent d'abord à leur intention nettement décorative, qui les manifeste et les distingue spécialement.

Décorateur, il l'est dans sa façon de mettre en page et d'équilibrer ses effets, dans l'arabesque de ses arbres ou de ses personnages et jusque dans ces traits gras et souples qui rayent si chaudement ses planches.

C'est surtout le recueil d'eaux-fortes d'un genre assez inattendu qui a rallié tous les suffrages de la Commission d'abord, de l'Académie ensuite.

Notre Compagnie a pensé qu'elle devait encourager d'aussi intéressants efforts dans une voie où le jeune artiste donnait déjà des preuves d'une habileté indiscutable et d'un goût attestant l'étude des meilleurs maîtres.

Ainsi se trouve pleinement, amplement justifiée l'attribution du prix *Jules Salles* à M. *Armand Coussens*.

L'Académie le lui accorde dans son intégralité pour conserver à cette récompense si bien méritée toute sa valeur honorifique et profitable.

J'en dirai autant, et je vais le justifier, pour l'autre élu, unanimement élu, dont il me reste à vous parler.

Monsieur *René Delaunay* est né à Tours en 1880.

Il a fait naturellement ses premières études musicales au Conservatoire de Tours de 1895 à 1898.

En 1898, il en est sorti avec le Prix du Ministre, le 1^{er} prix d'harmonie, le 2^{me} prix de violon, et le 1^{er} accessit de cor.

Admis, en 1898, au Conservatoire de Paris, il a suivi fructueusement la classe d'harmonie de M. Emile Pessard, jusqu'en 1902, et ensuite, jusqu'en mars 1905, celle de Charles Lenepveu, haute composition.

A cette époque, trop pris par son enseignement, il fut obligé d'abandonner la poursuite des succès d'école : les nécessités de l'existence le pressaient. Toutes les villes n'ont pas, ainsi que la nôtre, des Mécènes comme Alexandre Maumenet, Ernest Sabatier, Jules Salles.

En 1902, en effet, il avait été reçu au premier examen pour l'enseignement des Ecoles de Paris.

En 1906, enfin, il était nommé professeur d'harmonie au Conservatoire de Nîmes, à la suite d'un brillant concours auquel s'étaient présentés plusieurs redoutables prétendants, non seulement de Nîmes et de la région, mais de plus loin encore et même de Paris, d'où il nous venait lui-même. C'est au Conservatoire de Paris, du reste, qu'avait été jugé le Concours.

En quelle estime le tient son maître, M. Pessard, ce fait vous le dira. M. Pessard, en effet, fait l'honneur à son ancien élève d'accorder un prix qui porte son nom à l'élève de notre Conservatoire qui obtient le 1^{er} prix d'harmonie dans la classe de M. Delaunay.

C'est ainsi que, pour devenir et rester professeur, M. Delaunay a dû renoncer au Concours pour le prix de Rome, quand il avait encore devant lui un long délai, avant la trentaine de son âge, qui lui permettait de le tenter utilement cinq fois environ et de l'affronter chaque fois avec l'espoir du succès.

Mais notre Conservatoire est heureux de l'avoir et de le garder. Et notre Conservatoire est l'un des quatre plus importantes succursales du Conservatoire de Paris. C'est l'appréciation, chaque année renouvelée, des inspecteurs de l'Enseignement musical qui visitent officiellement notre établissement.

Ce qu'est l'enseignement de M. Delaunay, les inspecteurs le disent aussi avec éloges : très classique et très moderne à la fois, très approprié au tempérament de chaque élève, c'est la formule ordinaire de ces grands juges.

Les résultats ? Le cas du jeune Sauveplane en est un exemple frappant. Paris nous l'a pris par la main de

M. Gédalge, le plus récemment venu chez nous, l'éminent compositeur et le plus distingué, peut-on dire, des professeurs de contrepoint, en nous promettant avec la plus énergique conviction de faire de lui, rapidement et sûrement, un Grand Prix de Rome.

Voilà, entre bien d'autres, un exemple de l'œuvre assurément très utile et déjà fort remarquable du jeune professeur.

L'œuvre de l'artiste, du compositeur, est déjà volumineuse et importante.

Je n'ose entreprendre de vous en donner la nomenclature même abrégée. Ceux qui en auraient la curiosité, la trouveront en note dans l'impression de ce rapport. (1)

(1) 3 pièces pour harpe, chez Leduc :

(a) *Chanson badine*.

(b) *Caprice*.

(c) *Impromptu*.

Petit message, mélodie, chez Rouart.

Chanson du ruisseau, pour piano

Menuet — Scherzetto

} chez Janin.

Chanson d'âme, mélodie, — sous presse.

L'Enfant, poème de M. Charbonnier, à Madame et Monsieur Rodolphe Plamondon (Paris, O. Bouwens van der Boijen et C^{ie}).

M. Delaunay a fait entendre :

En 1900, à Tours, en un concert :

Adagio cantabile, pour orchestre.

1903, au théâtre de Tours :

Poisson d'avril, opéra comique en 1 acte.

1905, *La Légende de Dionysos*, poème symphonique.

1906, à Houlgate, musique de scène écrite pour la pièce de M. Couyba : *Une soirée sous la Terre*.

1908, à Nîmes (chapelle de l'ancien Lycée), *Clair de lune*, pièce symphonique.

1909, au concert du Conservatoire :

Sonate.

Pièces de Piano.

Mélodies chantées par M. Rodolphe Plamondon, le célèbre ténor.

1909, aux Arènes : Musique de scène pour la pièce de M. Marius Richard : *Dans la Tourmente*.

1910, le 19 mars, à la messe de mariage, en l'église Sainte-Perpétue, de M^{lle} Thérèse Comtat, la fille de l'éminent professeur

J'ai décrit et analysé de mon mieux la peinture et la gravure.

Elles sont plus facilement accessibles au public par les yeux.

Elles trouvent toujours une vitrine, une devanture, un étalage, une exposition, pour s'offrir à la vue du passant, du curieux, de l'amateur, pour solliciter, pour attirer et retenir l'attention.

Les moins avisés, les moins instruits en peuvent juger, par intuition naturelle, sans les analyser, peut-être, avec une éducation spéciale.

Pour la musique, il en va tout autrement.

Le compositeur a besoin de collaborateurs plus ou moins nombreux pour arriver à l'oreille du public ; d'exécutants qui acceptent et pénètrent sa pensée, qui l'interprètent, la transmettent au public et la lui fassent comprendre. Ce n'est facile jamais, ce n'est pas possible souvent ; c'est fort coûteux d'ordinaire.

Combien de compositeurs sont restés longtemps ou toujours inconnus faute d'interprètes, faute d'auditeurs ?

La lecture d'une partition n'est pas permise à tous, commode à beaucoup. L'analyse des œuvres musicales est oiseuse ou fastidieuse.

Aussi avons-nous décidé de vous faire entendre les œuvres les plus importantes, des fragments du moins, de M. Delaunay. Nous lui rendons ainsi le service de lui fournir un auditoire ; nous sommes assurés de vous procurer un bon moment de jouissance artistique en vous

au Conservatoire de Nîmes, avec M. Henri Jacoubet, professeur de l'Université, *Adagio de Symphonie*, pour orchestre.

Parmi les œuvres inédites de quelque importance :

Sonatine, pour piano.

La journée d'une poupée, pour piano.

Regina cœli, soli et chœur.

Diverses mélodies.

Élégie, pour violon.

Symphonie en quatre parties.

Quatuor, pour instruments à cordes.

Sonate, pour piano.

permettant d'apprécier ces œuvres et de confirmer notre jugement qui leur décerne un *Prix Jules Salles*.

Le temps n'est plus où la musique pouvait par quelques natures réfractaires être appelée le plus désagréable et le plus coûteux des bruits. Ne reconnaît-on pas généralement, aujourd'hui, qu'elle adoucit les mœurs ? La nécessité des musiques militaires n'est-elle pas maintenant universellement proclamée ? Les chansons de route sont recommandées et imposées aux armées. La musique donne de la gaieté et du courage à la marche, du délassement au repos de l'étape franchie ; elle donne du cœur à la charge ; elle apaise l'amertume de la défaite ; elle calme et endort la douleur des blessés ; elle célèbre la victoire et glorifie le vainqueur. Certains médecins ne se sont-ils pas avisés, depuis quelque temps, d'en user comme d'un moyen thérapeutique pour certains maux ?

Elle figure dans les programmes d'enseignement ; elle est demandée dans beaucoup d'examens et requise pour l'obtention de certains diplômes.

Nous faisons donc œuvre pie et d'une orthodoxie irréprochable quand nous sacrifions à la fois aux deux Divinités auxquelles est consacré ce *Temple des Arts*.

Les deux Muses qui en gardent et ornent l'entrée et qui nous y invitent sont la Peinture et la Musique.

Ce sont celles auxquelles Jules Salles a sacrifié pendant tout le cours de sa longue et belle existence.

Nous ne pouvons pas rééditer à son sujet l'histoire du *Violon d'Ingres* dont on a peut-être abusé, ces derniers temps, surtout au figuré.

Mais s'il a laissé nombre de toiles, de multiples écrits de critique, pour manifester son talent de peintre et celui d'écrivain, nous devons nous souvenir, et je me plais à l'attester, pour en avoir, de mon temps, été le témoin, qu'il fut, sans défection appréciable, le spectateur habituel de nos théâtres, le plus attentif, le plus avisé, le plus charmé des spectacles lyriques, l'auditeur le plus assidu, le plus sensible, l'un des meilleurs connaisseurs de nos concerts.

Du reste, n'a-t-il pas eu soin de mentionner les œuvres

musicales parmi celles que ses largesses tenaient à récompenser ?

En accomplissant ainsi ses volontés et en vous donnant l'occasion et le moyen d'apprécier les œuvres musicales que nous couronnons, nous opérons, il est vrai, une innovation dont assurément vous ne vous plaindrez pas, et nous restons fidèles à notre devise fidèlement interprétée et largement appliquée : *Emula lauri*.

Comme nos grands frères de l'Institut, comme à l'Académie des Beaux-Arts, nous faisons exécuter, dans notre séance publique, les partitions honorées du Prix.

Les auditeurs qui ont déjà entendu les œuvres de M. Delaunay seront heureux de pouvoir les apprécier de nouveau ; nous offrons aux autres l'occasion et le moyen de les connaître et de les goûter. Cette innovation dans nos programmes, personne assurément ne s'en plaindra.

Mais je m'oublie ; malgré mes résolutions premières et mes promesses, j'abuse de votre calme, Mesdames et Messieurs, et de votre indulgente patience. Pardonnez-moi cet accès d'enthousiasme trop long, je le crains, pour n'être pas au moins un peu intempestif.

Voilà plus de soixante ans que je suis de la musique un adepte fervent, qu'avec la plus sincère dévotion j'en suis le serviteur fidèle et charmé : je trouve en elle la consolation des tristesses et le bonheur de la vie ; j'en fais la compagne habituelle des jours sombres comme des jours lumineux.

Je voudrais pouvoir me flatter d'avoir aidé simplement à la remettre ou même à la mettre en honneur au sein de notre Compagnie et d'avoir contribué à la maintenir ou à la faire entrer dans les préoccupations de notre Académie.

Pour finir, je n'ai qu'un mot à dire et que me semblent inspirer les circonstances.

Usons du mot *prélude*, qui est un terme essentiellement musical. Nous sommes à la veille de fêtes musicales retentissantes. L'audition de ce soir en sera comme le prélude, non moins artistique, oserai-je dire, quoique ou parce que plus discret.

Je laisse donc la parole aux instruments, à l'orchestre, confident de la pensée du compositeur et chargé de l'exprimer et de vous la transmettre, après cet apaisant intermède, susceptible de vous délasser après la fatigue d'une attention soutenue: *La lèbre e lou Prèsiden de casso*, le conte patois si gai de notre spirituel confrère: *M. P. Guérin*. (1)



(1) V. ci-devant ce conte patois. Les convenances de l'impression ont fait intervertir l'ordre réel du programme.

Des convenances d'impression ont interverti l'ordre du programme de la séance publique qui a été exécuté ainsi qu'il avait été arrêté.

PROGRAMME DE LA SÉANCE PUBLIQUE

Jeudi 1^{er} juin 1911

1. M. le D^r DELAMARE, président : *La France d'aujourd'hui. — Sommes-nous en décadence !*
2. M. Emile REINAUD : *La Ronde des paysans centenaires*, poésie.
3. M. le chanoine DELFOUR : *Compte rendu des travaux de l'Académie en 1910, année de sa présidence.*
4. M. MAZAURIC : *Distribution de récompenses aux donateurs d'objets aux Musées.*
5. M. Raymond FÉVRIER : *Poèmes égyptiens*, sonnets.
6. M. Paul CLAUZEL, secrétaire perpétuel : *Legs Maumonet ; Concours ; Prix Jules Salles.*
7. M. P. GUÉRIN : *La Lèbre e lou présiden de Casso*, conte patois.
8. (a) *Andante de la première symphonie*
(b) *Scherzo*..... } R. DELAUNAY.

Pour orchestre, sous la direction de l'auteur. — PRIX JULES SALLES.

OBSÈQUES DE M. PAUL BÉRENGUIER

le mercredi 26 avril 1911

DISCOURS PRONONCÉ

PAR

M. le Chanoine DELFOUR

ancien président

MESSIEURS.

Au nom de l'Académie de Nîmes, je viens dire à Paul Bérenguier un adieu qui, dans la pensée profonde des croyants, est un au revoir.

Il est regrettable qu'un entomologiste ne se trouve pas désigné aujourd'hui pour apprécier, comme il conviendrait, la valeur scientifique de notre confrère. Mais des spécialistes autour de nous affirment qu'elle fut grande, et notre incompetence ne nous empêche nullement de comprendre et d'admirer la méthode de travail si simple à la fois et si complexe, si française surtout, que notre regretté confrère avait empruntée à Montaigne. « Ce n'est pas assez de compter les expériences ; il faut les peser et assortir, il les faut avoir digérées et alambiquées pour en tirer les raisons et conclusions qu'elles portent. »

Les résultats de ce travail méthodique, vous les connaissez, Messieurs. Paul Bérenguier laisse la synthèse d'une vaste enquête scientifique qu'une moindre modestie personnelle et un plus actif souci de cette condition essentielle de la vie moderne qui s'appelle la publicité eussent aisément rendue célèbre. Il eut du moins la joie

de donner son nom à un groupe d'insectes, les « Berenguieri », et il acquit la certitude que le souvenir de ses travaux serait à jamais uni aux noms d'un certain nombre d'orthoptères : l' « *Ephippigera vitium Bitterensis et Terrestris*, la *Locusta Viridissima* », mais surtout la « *Saga Serrata* », autrement dit la magicienne. Paul Bérenquier a chanté la vie, les combats et les victoires de la « *Saga Serrata* » en une page qui, ne craignons pas de le dire bien haut, est un chef-d'œuvre littéraire. « Point belle la magicienne, mais d'un air imposant, avec sa tête chevaline, son crâne pointu, sa poitrine cuirassée de longues épines, ses bras vigoureux, dentelés comme une scie, son corps obèse, dans sa livrée vert d'herbe, couturée de bandes blanches sur les flancs, accompagnées de flammules violacées. Indolente, lente à se mouvoir, dédaigneuse même devant l'insulte, mais terrible à la riposte, en attaquant de front. Saga bondit sur l'adversaire, sans se soucier des ongles crochus qui la menacent, l'enlace à bras-le-corps, l'écrase contre sa poitrine épineuse ; ses grandes mandibules, pareilles à des cisailles, saisissent le corselet de la Mante, et le tranchent sans effort ; dressée sur ses pattes, Saga élève entre ses bras robustes le corps décapité, et d'un geste brusque l'envoie rouler au loin, les membres crispés dans une dernière convulsion, puis, de son allure indolente, elle regagne la branche au soleil. »

C'est que toutes les fois qu'il parle de ses chers orthoptères le savant observateur qu'est Paul Bérenquier se révèle poète dramatique et lyrique. Je ne sais rien de plus émouvant que l'éclosion d'un insecte telle qu'il nous la racontait dans son inoubliable discours sur la lutte pour l'existence.

Comme Virgile tremblait pour les jeunes pousses qui osent se confier à la température capricieuse du printemps, Paul Bérenquier se penche anxieux sur les misérables petits embryons qui deviennent larves, qui deviennent insectes volants, au prix de quelles épreuves et de quelles luttes ! « Sous l'influence des premiers rayons printaniers, après de longs mois de vie latente,

l'embryon palpite enfin dans l'œuf; l'être frêle, minuscule, que le moindre contact froisserait, doit se libérer par lui-même et rompre la coque épaisse qui l'emprisonne, souvent même se forer un puits de délivrance, au sein d'une terre compacte pour arriver au jour, »

Et Paul Bérenguier suit jusqu'à la fin ce drame de l'existence des orthoptères. Jusqu'à la fin, il dit avec la même exactitude et la même émotion, ses joies, ses terreurs, sa décrépitude prématurée, sa fin.

La musique si curieuse de ces étranges petits insectes intéressait notre confrère de particulière façon; il l'a décrite dans une page d'un lyrisme exquis. Elle nous revient en ce moment à la mémoire, et il semble bien que par cette après-midi d'avril, c'est le chant des orthoptères devenu marche funèbre qui doit retentir sur le cercueil de l'entomologiste Paul Bérenguier. Ecoutez, Messieurs, les harmonies qui nous viennent des prochaines garrigues et des lointaines luzernières, des côteaux de l'Estérel et des hautes cimes alpestres « C'est une série ininterrompue de brèves stridulations suivies de trémolos traînants et de crissements aigus. L'Ephippigera émet un son, plainte plutôt que chant qu'elle ne fait entendre du reste qu'en de rares occasions, quand on la saisit, par exemple, et sans doute aussi quand meurent les entomologistes passionnés comme l'était Paul Bérenguier. Mais le virtuose entre tous les grillons se nomme l'« *Cecanthus pellucens* ». On a dit que son chant est comme un tintement de grelots perdus dans le lointain, tour à tour s'éloignant, se rapprochant, tintinnabulant par instants à nos pieds. »

Ainsi les orthoptères vont chanter désormais nuit et jour sur le tombeau de celui qui les a tant aimés.

Me permettez-vous de vous faire observer, Messieurs, que de ce chant se dégage une profonde impression religieuse? Quand, guidé par un Paul Bérenguier, on assiste à la mise en terre des œufs pondus par des insectes, opération qui comprend toute une série de prodiges, nous serions tentés de dire et de miracles, il est impossible de ne pas prendre en pitié toutes les subtilités qu'opposent

les philosophes modernes, au traditionnel, à l'inébranlable, à l'éternel argument des causes finales. Oui, nous voyons dans la vie de ces petits insectes l'action d'une intelligence transcendante qui a son but, oui, nous assistons à une phase utile ou nécessaire du mystère divin. Puis nous faisons un retour sur nous-mêmes. Puisque le misérable petit embryon enseveli dans la terre en arrive à déployer ses élytres sous le ciel bleu tout inondé des rayons du soleil, comment nos âmes, à nous humains, ne déploieraient-elles pas un jour leurs élytres d'or et de feu dans ce ciel supérieur, ce ciel des cieux que l'homme n'a point vu, dont son oreille n'a point perçu les harmonies, mais où Paul de Tarse s'éleva un jour, avec son corps ou sans son corps, il ne le sut pas lui-même.

Paul Bérenguier, qui était un croyant, a laissé échapper ce cri : « Oh ! percer le mystère ! »

Je l'ai vu hier sur son lit de mort, ce savant si modeste, le front très pâle, mais la physionomie extrêmement calme. La tête penchée, il avait l'attitude du travailleur qui observe et qui réfléchit. Seulement devant lui, au lieu d'un orthoptère déployant ses ailes, un Christ étendait ses bras. Paul Bérenguier ne voit plus désormais le mystère divin, obliquement et comme dans un miroir où les rayons de la vérité tantôt s'affaiblissent tantôt deviennent éblouissants, il contemple face à face Celui qui a dit : « Je suis la Résurrection et la Vie ».

Messieurs, j'envoie à la famille Bérenguier et à la famille Noury l'expression de notre plus vive et plus religieuse sympathie.

ALLOCUTION PRONONCÉE

PAR

M. Galien MINGAUD

membre honoraire
secrétaire général de la Société d'étude des Sciences naturelles
de Nîmes

MESSIEURS,

La fin prématurée de l'excellent collègue dont nous entourons ici les restes inanimés excite des regrets profonds et légitimes.

La *Société d'étude des Sciences naturelles* perd en M. Paul Bérenquier, non seulement un membre plein de zèle, mais encore un savant entomologiste formé à l'école de Réaumur, Perris, Fabre, et remarquable par la sagacité et la méthode scientifique qu'il apportait dans ses moindres travaux,

M. Paul Bérenquier naquit à Nîmes le 9 juillet 1856.

Animé dès sa première jeunesse d'un goût passionné pour les sciences naturelles, il leur consacra tous les moments de loisir que lui laissait le soin des divers domaines qu'il possédait dans le Var, les Bouches-du-Rhône et le Gard. Entré dans notre Société en 1893, il se créa de suite d'excellentes relations grâce à sa nature ouverte, affable et franche ; aussi ne comptait-il que des amis parmi nous.

Il était possesseur de remarquables collections scientifiques, entre autres une riche collection de coquilles terrestres, fluviatiles et marines qui avaient été recueillies par lui-même au cours de nombreuses excursions dans le Var, en vue de la Malacographie de ce département. L'ouvrage qu'il publia à ce sujet peut être cité comme un modèle et, à son apparition, il fut élogieuse-

ment commenté par ses maîtres, Bourguignat, Locart, Caziot, etc.

Ses travaux entomologiques le placent aussi parmi les meilleurs observateurs contemporains. Vous avez tous présentes à l'esprit ses intéressantes observations sur les mœurs des orthoptères : *Saga Serrata*, *Bacillus gallicus*, etc., etc.

La photographie avait aussi en lui un adepte des plus zélés et plusieurs de ses clichés furent récompensés aux diverses expositions d'art photographique.

La Société, qui l'estimait, fut heureuse de lui voir conférer les Palmes académiques au *Congrès des Sociétés savantes en avril 1909*.

Il appartenait à l'Académie de Nîmes au titre de membre résidant, et il était membre de la *Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, de la *Société entomologique de France*, du *Photo-Club Nimois*, etc., etc.

Le jury de l'*Exposition scientifique*, qui eut lieu à Draguignan en juin 1882, lui décerna une médaille d'argent pour ses recherches sur la faune malacologique du Var.

Telle est, Messieurs, brièvement exposée la vie du collègue qui vient de nous être enlevé si subitement. Sa mort laissera longtemps un vide parmi nous et, quand on pense à ce qu'il aurait pu faire, on éprouve un sentiment de tristesse plus profond encore.

Paul Bérenguier n'avait que 54 ans.

Puissent les marques générales d'estime et de regrets apportés à sa mémoire, être pour sa veuve et sa fille un adoucissement à leur profonde douleur.

Ce cortège d'amis réunis ici est un témoignage de la sympathie qu'il avait su conquérir parmi nous.

Adieu, cher collègue, adieu. (1)

(1) La mort brutale n'a pas permis à M. G. Mingaud de terminer ses travaux en cours et tout particulièrement la notice qu'il voulait consacrer à son ami Paul Bérenguier. (Octobre 1912.)

LA FIN D'UNE RACE

LES DERNIERS BARRAS DE MÉLAN

PAR

M. le Comte E. de BALINCOURT

membre résidant

La Maison de Barras, l'une des plus anciennes de la Provence, a pris son nom de la terre de Barras, située dans la viguerie de Digne. Elle est connue depuis le XI^e siècle où l'on trouve un Barras de Barras figurer avec distinction dans la conquête de la Terre-Sainte. De 1522 à 1672, elle avait fourni trente-huit chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et cette tradition, qui se continua depuis, ne se termina qu'avec l'extinction de la race et l'abolition de l'Ordre à la Révolution. Elle avait pour armes un écusson d'azur à trois fasces d'or et pour devise, donnée par le roi René : Vaillance de Barras. Un dicton provençal y ajoutait : noble comme Barras.

Elle a formé plusieurs branches et possédé à l'origine les fiefs de Manosque, de Barras, de Thoard, de Mélan, d'Auribeau et de Castellar et s'est alliée avec les Maisons de Sabran, d'Agoult, de Mirabeau, de Castellane et de Vintimille. Les branches principales furent celles de la Pène, de Valensole et de Mélan. Nous allons nous occuper uniquement de cette dernière. Nos documents seront puisés dans l'histoire de la noblesse de Provence d'Artefeuil et, pour la dernière moitié du XVIII^e siècle, dans les

archives de famille venues par héritage à celle des Boniface de Fombeton à laquelle elle s'était alliée en 1754. (1)

I

- I D'après Artefeuil, la branche de Barras de Mélan remonte à Noël de Barras, troisième fils d'Elzéar, seigneur de Mélan, Thoard et autres lieux. Il épousa Jacqueline d'Orsière, dont il eut :
- II Jean de Barras, qui eut d'une alliance inconnue, outre Louis et Pierre, chevaliers de Malte.
- III Charles de Barras, qui épousa Adrienne de Ferrier, dont il eut :
- IV Pierre de Barras, marié à Marguerite de Baschi, dont il eut :
- V Jean II de Barras, marié, en 1612, à Marguerite de Castellan, dont il eut :
- VI Charles II de Barras, s^r de Mélan et de Thoard, qui épousa, en 1655, Louise d'Esmivi. Par acte du 13 septembre 1685, il racheta de Louise Monier, dame de Mélan, la dite terre pour 1,248 liv., 16 sols et 8 deniers.
- VII Louis de Barras, né à Thoard, le 13 août 1666, fut marié avec Anne de Barras, des seigneurs de Castellar, le 30 mai 1699. Il eut de cette union :
- VIII Jean-Baptiste de Barras, né en 1701, qui épousa, le 25 février 1728, Ursule de Barras, fille de Joseph de Barras, s^r de la Pène, Thoard, Barras et autres lieux, et de Diane de Gratian. Il en eut un fils, Joseph, et deux filles, Anne-Rose décédée le 16 mars 1815, et Marguerite-Charlotte. Par contrat du 9 juin 1754 (not. Barbier), il maria son fils à Jeanne-Elisabeth de Boniface de Fombeton,

(1) A l'extinction des Boniface de Fombeton en 1910, dans la personne de M. Eudoxe de Fombeton, ces archives passèrent à sa fille unique, qui avait épousé le capitaine de vaisseau marquis de Balincourt en 1886.

filles de Joseph de Boniface de Leydet et de Gabrielle de Bernardy. La future apportait en dot 20,000 livres, dont 2,000 pour la valeur de son trousseau et le reste en diverses créances ; le futur, 30,000 livres en propriétés. Le 24 septembre 1763, Jean-Baptiste de Barras instituait légataires universelles Anne-Rose et Marguerite-Charlotte, ses filles, et, comme légataire particulier, son fils, Joseph. Ce dernier, en raison de la donation faite lors de son contrat de mariage, recevait, suivant l'usage et comme confirmation, la somme de trois livres.

IX Joseph de Barras était né le 19 novembre 1728. Il eut de son épouse, Jeanne-Elisabeth de Boniface de Fombeton, trois fils : Jean-Joseph-Hippolyte, Pierre-François-Xavier et Jean-Louis ; trois filles, Marie-Elisabeth-Benoîte, Marianne-Rose-Madeleine et Gabrielle-Constance, née le 17 février 1767 et morte jeune.

Il testa, le 7 décembre 1767, à Digne, dans la maison de sa fille cadette Marianne-Rose-Madeleine, léguant en préciput à son fils, Jean-Joseph-Hippolyte, le quart de ses biens ; à sa fille aînée, Marie-Elisabeth, la somme de 1,000 livres ; à sa cadette, le mobilier de la maison qu'il habitait avec elle et, à chacun de ses enfants, le reste disponible de ses biens par parties égales. Ce cinquième parut si peu de chose à Pierre-Xavier qu'il crut avantageux d'y renoncer en faveur de ses frères et sœurs. Joseph de Barras mourut en 1808. On pourrait supposer que, lors de la Révolution, la haute situation de Paul-François de Barras, le célèbre conventionnel et Directeur, le préserva, ainsi que ses fils, sinon de l'exil et de la mort, au moins de la gêne ; rien dans nos documents n'autorise à le croire.

Nous entrons maintenant dans la période plus intéressante et, s'il nous est permis de le dire, plus attachante de la vie intime des cinq membres de cette famille, si

illustre et si ancienne, vie pleine de chagrins et de privations dont ils vont nous révéler eux-mêmes toutes les circonstances.

Leur aîné, Jean-Joseph-Hippolyte de Barras, était né le 12 juillet 1756. Capitaine de vaisseau, chevalier de Malte et de Saint-Louis, il vécut et mourut sans alliance, le 8 septembre 1825, succombant presque subitement aux suites de l'opération d'une hernie étranglée. Son ancien camarade, Mérué de Jonville, chevalier de Saint-Louis, témoin de sa fin chrétienne et résignée, en fit connaître les détails à sa sœur Madeleine. Joseph-Hippolyte avait été le parrain de cette sœur et l'aimait au fond, bien qu'il ne lui ménageât pas parfois les reproches mérités que lui attiraient les difficultés de son caractère. On en jugera par ces quelques lignes qu'il lui adressait le 16 septembre 1824 :

« Je vous remercie pour les bons souhaits que vous formez pour moi parce que je les crois sincères, mais je vous dispense pour toujours des observations que vous me faites sur la confiance que j'accorde à des personnes à Paris et je m'explique une fois pour toutes. J'ai soixante-huit ans, je suis indépendant, je veux vivre le reste de même. Je supporte difficilement les contradictions et les observations, surtout quand elles sont mal déguisées. Renoncez-y donc avec moi, ma chère sœur. Ayez pour confidents et pour amis, qui vous voudrez ; n'éveillez plus les mânes de notre bon père qui a vécu également pour tous ses enfants, qui a sacrifié pour vous en particulier plus qu'il ne pouvait. Rendons lui tous le même tribut d'amour, de respect à sa mémoire et attendons en paix le jugement de Dieu. Voilà de la morale sévère ; pardonnez-le moi et ne l'oubliez pas. »

Ce langage d'un frère aîné, devenu chef de famille, a bien le caractère autoritaire que lui donnaient les mœurs de l'époque, mais il n'excluait pas toute tendresse.

« Adieu, ma chère sœur, ajoute-t-il en finissant, adressez-vous à moi avec confiance dans vos besoins réels ;

vous me trouverez alors prêt à vous être utile et à vous convaincre de mon sincère attachement.

» Joseph DE BARRAS. »

Et de fait, comme il possédait la terre de Thoard et sa modeste habitation, où il passait la belle saison, il invitait, chaque année, sa sœur et une parente, Madame de l'Estang, à venir l'y trouver. Dans toutes ses lettres il y a un mot aimable et empressé pour l'inséparable amie. « Si elle est assez bonne, écrit-il à propos d'elle, le 5 juillet 1824, pour venir visiter le pauvre ermite dans sa chaumière, il sera sûr de vous y recevoir, l'une et l'autre en même temps, et il dira que la vieillesse a encore des moments de douceur puisque Madame de l'Estang ne dédaigne pas de la consoler un seul instant. »

La visite terminée, l'hôte est inquiet de l'impression qui lui en reste : « Je crains que Madame de l'Estang ne se trouve mieux ailleurs que chez moi. Elle peut y trouver plus d'expression et d'apparence car je suis un vieux marin peu aimable, mais Je défie l'univers de lui être plus dévoué que moi. . . . Je boude Madame de l'Estang mais quelque chose me dit qu'elle fera en sorte que je ne la boude pas toujours, car on ne peut pas aimer et ne plus aimer. » (16 août 1824)

N'est-ce pas là le style d'un vieux gentilhomme et de son siècle ? Un an après, il n'était plus, et la maison hospitalière de Thoard appartenait à sa sœur. Dix ans plus tard, les amies inséparables étaient brouillées.

Jean-Joseph-Hippolyte avait fait un testament en faveur de sa sœur Madeleine, mais il n'y nommait pas ses deux nièces, filles adoptives de son frère, Pierre-François-Xavier, Emilie et Pauline dont nous allons parler. Nous savons par M. de Jonville que la première, par un tort grave qu'elle avait eu envers son oncle, s'était aliéné son affection et que la seconde, qui habitait l'Angleterre, chez le comte de Maguenat dont elle élevait la fille, lui avait paru oublieuse et indifférente. La vérité était que ses lettres n'étaient pas arrivées à destination, par une fausse adresse, sauf celle qu'elle lui écrivait le 25 juillet 1824 et

où elle protestait de son affection. D'après M. de Jonville, « la malheureuse enfant par une fatalité qui la poursuit » et qui l'année suivante annonçait avec joie à son oncle son prochain voyage à Paris, y arriva le jour même de ses funérailles.

Pierre-François-Xavier de Barras, né le 21 janvier 1760, à Thoard, avait eu pour parrain Pierre de Collonges et pour marraine Claire de Pélissier. Il fut chevalier de Malte et de Saint-Louis. Il faut bien croire que les successeurs des chevaliers du Temple et de l'Hôpital n'observaient pas toujours tous leurs vœux et que, quand l'ordre fut dissous, ils reprirent de droit leur liberté.

Pierre-François-Xavier fut-il marié ? A s'en rapporter aux actes de naissance d'Emilie et de Pauline Mazini, filles de Rose Mazini, née à La Valette, île de Malte, et décédée à Paris, le 5 mars 1804, Pauline serait seule sa fille légitime. Mais le 14 décembre 1819, pardevant M^e Damoisson, notaire, Jean-Tropez Guérin, ancien agent diplomatique, de Clermont-Montoison, lieutenant-colonel, chevalier de Malte et de Saint-Louis, Pierre-Thomas Mérué de Jonville, chevalier de Saint-Louis, et Jean-Joseph-Hippolyte de Barras, chevalier de Malte et de Saint-Louis, déclaraient qu'il était à leur connaissance qu'Anne-Emilie et Victoire-Pauline Mazini étaient filles naturelles de Rose-Reine-Marie Mazini, née à Malte et décédée à Paris, sans avoir été mariée.

Le 24 janvier 1820, le Conseil de famille des précités, sous la présidence du juge de paix du 2^e arrondissement, nommait à Pauline, comme tuteur, Tropez Guérin et, comme subrogé-tuteur, Jean-Joseph-Hippolyte de Barras. Le 10 février, le tribunal de la Seine prononçait la rectification des actes primitifs. Enfin, le 13 juillet de la même année, comparissait, par procuration, Pierre-François-Xavier de Barras qui déclarait vouloir adopter Anne-Emilie et Pauline Mazini.

Il mourait trois ans après, le 19 mars 1823, laissant sans ressources (5.000 francs et quelques couverts d'argent) ses deux filles âgées, l'une de vingt-cinq, l'autre

de vingt ans. Mais il les avait tendrement aimées et leur avait fait donner une éducation solide qui pouvait leur permettre au besoin de gagner leur vie. Son frère, Jean-Louis, l'assista dans ses derniers jours. Il nous a laissé dans la simple note qui suit le récit touchant de sa fin et du désespoir de ses filles.

« Mort de mon pauvre frère Pierre, à Paris, le 18 mars 1823.

» Il est décédé le 18 et a été enterré le 19, jour de Saint-Joseph. Depuis deux ans, il était souffrant et malheureux. Je tâchais d'adoucir son état et je m'attachais à lui de plus en plus parce qu'il m'avait fait un aveu sincère de ses erreurs politiques. Depuis deux mois son médecin m'avait prévenu qu'il n'y avait plus d'espoir de le sauver. Cependant il sortait et venait dîner avec moi. Enfin, le 10, il fut décidé, malgré lui, qu'il ne pourrait plus s'y exposer et je lui donnai une garde à demeure. Je passais toutes mes journées près de lui, dans son fauteuil, et ne venais chez moi que la nuit, pour prendre un peu de repos. Ses filles me secondaient avec courage et attention. Enfin, le 17, je m'aperçus que ses forces l'abandonnaient. Je lui parlai de ses devoirs de religion, je lui rappelai la mémoire de notre bon père et il en fut sensiblement touché. Il désira voir un prêtre de l'Ordre du Saint-Sépulcre ; je le lui amenai dans la journée. Il remplit tous ses devoirs et reçut tous les sacrements. Il me bénit ainsi que ses filles ; il nous dit les choses les plus touchantes, toujours avec sa présence d'esprit et de cœur. La nuit fut orageuse. Le 18, il était un peu plus tranquille, mais à trois heures et demie, après-midi, au moment où je m'y attendais le moins, étant seul auprès de lui avec ses deux filles, il s'endormit pour toujours dans la paix de l'Éternel, sans convulsions et sans efforts. Jugez de ma position ; ses filles poussaient des cris déchirants et ne se désespéraient pas de leur père. Il y avait un quart d'heure qu'il était mort que deux hommes n'auraient pu les arracher de son corps. Enfin, à force de sollicitations et de prières, je vins à bout de les entraîner et j'abandonnai aussi les restes de mon malheureux frère.

» Je me suis chargé de tous les frais de sa maladie et de son convoi que je lui ai fait faire selon les convenances. Je l'ai accompagné avec ses amis et avec les miens. J'ai acheté une sépulture particulière au Père-Lachaise : je l'ai fait entourer d'une grille en bois et y ai fait placer une pierre tumulaire. Je crois avoir rempli tous mes devoirs et il m'en coûte fort cher ; mais je ne croirais jamais avoir trop fait pour lui puisqu'il est mort en chrétien et qu'il m'en restera toujours assez pour le suivre bientôt. »

Jean-Louis de Barras devait pourtant survivre quelques années à son frère. Né le 26 juillet 1762, il avait eu pour parrain son frère Jean-Joseph-Hippolyte et pour marraine Anne-Rose, sa tante. Il mourut le 7 février 1830, à Saint-Remy, d'une attaque d'apoplexie foudroyante ; il avait testé en faveur de Madeleine de Barras, sa sœur, de Jean-Baptiste Chappus, fille de Marie-Elisabeth, son autre sœur, et de ses deux nièces, Mazini de Barras ; l'aînée, Anne-Emilie, était alors mariée en Italie et sa cadette, Pauline, vivait avec elle à Naples. Avec Jean-Louis s'éteignait la descendance mâle des Barras.

II

Il restait donc, portant leur nom, deux sœurs, dont l'une nous est peu connue et dont l'autre est plus mêlée à la vie des deux orphelines délaissées par Pierre-François-Xavier.

Marie-Elisabeth-Benoîte de Barras, née le 26 mars 1761, avait eu pour parrain Mathieu de Besnard-Lauzière et pour marraine Charlotte de Barras, sa tante. Elle épousa, le 1^{er} novembre 1776, Joseph de Codrez d'Aiglun, et, en secondes noces, Chappus, homme de loi, dont le fils Jean-Baptiste hérita le 25 juillet 1833.

Marianne-Rose-Madeleine, dont nous avons parlé, était née le 30 avril 1765, et avait eu pour parrain Joseph-Hippolyte de Barras, son frère, et pour marraine Ma-

rienne Denante, dame de Boniface de Fombeton, sa tante. Elle avait hérité de son frère aîné. Dans sa réponse à M. de Jonville, qui lui annonçait sa mort, elle parle « un peu de ses regrets, beaucoup de son âge et de ses infirmités, des 30,000 francs de dettes dont est grevé son héritage, des frais de funérailles qu'il faudra payer à Paris et à Digne, et se dit sans argent et ayant à peine de quoi subsister. »

Cette tante « si dénuée de ressources » allait pourtant devenir le seul soutien de sa nièce, la pauvre Pauline. Si l'on veut avoir une idée de son style et de son caractère, il faut lire sa lettre de rupture, en date du 19 septembre 1835, à son ancienne amie, M^{me} de l'Estang. Sept pages in-4°, de répliques, d'accusations mordantes et l'évocation finale à la mémoire de la chère maman de Mirabeau, qui avait cimenté entr'elles deux, entre Félicie et Madelon, une amitié qui devait durer au-delà du tombeau !

Maintenant nos dernières pages appartiendront à Emilie et à Pauline Mazini de Barras qui, dans des destinées et des régions diverses, ont porté ce nom les dernières. Nous n'avons d'autres renseignements sur elles que les lettres adressées par l'aînée à sa sœur revenue en France, et elles suffiront à nous faire connaître l'étroite affection qui les unissait.

Pauline, l'excentrique parisienne, comme l'appelait Emilie, pendant son séjour en Angleterre, à Moreton, chez le comte de Mauguemat, écrivait à son oncle Joseph-Hippolyte qu'elle y était toujours heureuse, « traitée avec tous les égards possibles et non avec les distinctions sociales britanniques assez hautaines qu'elle n'aurait pu supporter. Mais l'éducation dont elle était chargée touchait à sa fin et elle comprit bien vite que sa présence ne serait plus agréable dès qu'elle cesserait d'être utile.

» Emilie était mariée richement et l'on comprend que l'oncle Hippolyte, même en dehors de son mécontentement, n'eût pas songé à son avenir. Son ami, M. de Candolle, avec lequel il était en correspondance intime (il surveillait l'éducation de son fils à Paris), lui écrivait

de Nice : « Votre nièce Civitella va devenir une grande dame. Son mari a gagné 30.000 livres de rentes et un rendement de comptes d'au moins vingt et un ans ; vous voyez qu'elle sera très riche. »

A quelle époque remontait ce brillant mariage avec un gentilhomme napolitain, Frédéric de la Porta Civitella ? Nous n'en savons rien de précis. La première lettre d'Emilie à sa sœur est datée du 14 mai 1848 ; celle de son fils unique, qu'elle perdit à l'âge de vingt-trois ans, est adressée à sa tante en novembre 1849. On peut supposer que le mariage eut lieu vers 1825. Pauline, qui avait suivi sa sœur en Italie, après la mort de leur père, y avait demeuré assez longtemps pour connaître ses nièces et son neveu et pour que les lettres de leur mère continssent toujours le témoignage de leur respect et de leur affection. Emilie avait perdu son mari ; il avait succombé aux fatigues causées par le gain du procès qui lui avait donné de son vivant une grande fortune, mais qui, après sa mort, ne devait pas être totalement transmise à sa famille.

Elle avait eu, outre cet Alfred, mort lieutenant et donnant les plus grandes espérances, quatre filles, dont elle nous donne, en passant, une légère et maternelle esquisse.

Blanche, très jolie personne, adorée de son mari, M. de Sauget, colonel d'artillerie, aimée de ses beaux-parents, de tout le monde enfin ; de plus, mère d'un petit garçon de deux ans et demi, beau comme un ange. Ernestine (qui épousera plus tard un riche hollandais) ; Ida, mariée à un député de la Santé, et enfin Zoé restée veuve, quoique très bien de sa personne, grasse, blonde et rose et peu pressée de se remarier.

Si l'on veut juger de la tendresse d'Emilie pour sa sœur Pauline et de la situation pénible de cette dernière, il faut lire quelques passages de ses lettres.

« Sorrente, 27 octobre 1848.

« Tu as raison de te plaindre de mon silence, ma chère Pauline, si tu comptes sur mon amitié : mais si tu réfléchis que peut-être je doute de la tienne, tu te diras que

je m'abstiens de te donner de mes nouvelles parce que mes lettres ne sont pas reçues de toi, comme je voudrais qu'elles le fussent, puisque, quelle que soit ma confiance à ton égard, quelque prière que je puisse t'adresser pour t'engager à me répondre avec le même abandon, je ne puis l'obtenir de toi..... Moi, je te donne tous les détails que tu me demandes, je te parle de tout ce que je fais, de tout ce que je projette ; toi, tu ne me réponds jamais à ce que je te dis..... Tu ne me donnes aucun détail sur ton existence, quand tu devrais croire que je m'y intéresse du fond du cœur et que, si je veux connaître tout ce qui te regarde, c'est pour m'y associer de bonne volonté. Enfin, je suis blessée de ne recevoir de toi que des *petits billets du matin*, comme si nous habitions la même ville, et non de bonnes longues lettres qui me disent quelles sont les vicissitudes qui t'ont amenée à Digne, quelles sont tes ressources, si tu n'as pas perdu ton bureau de tabac, enfin tout ce qui te regarde..... »

« Me connais-tu si peu et si mal que tu puisses croire que je ne veuille pas chercher à t'être utile, si je le puis ? Voilà le motif de mon silence obstiné auquel je renonce puisque la lettre que je reçois d'hier de toi m'assure que je t'afflige..... Je t'assure, ma chère amie, que le cœur me saigne de te savoir obligée de vivre seule à Digne. Je connais trop bien tes goûts et tes habitudes pour ne pas m'affliger de la nécessité qui t'a amenée à accepter cette existence. Pourtant je ne voudrais pas que tu y renoncasses, quoique je comprenne tous les dégoûts, les découragements qui doivent t'accabler. »

« Oui, ma chère Pauline, je crois que tu dois rester auprès de ma tante, bien qu'elle soit un peu pénible à vivre. Elle a du cœur et de la conscience ; elle ne laissera pas son bien à des étrangers au préjudice de sa famille ; mais elle demande des soins et qu'on ne s'éloigne pas d'elle. Tu me dis qu'elle gâche son bien ; ce qu'elle donne, crois-moi, ne la ruinera pas ; elle aura toujours peur de se ruiner de son vivant et elle aura raison. Si elle fait quelque chose pour Chappus, c'est bien, c'est son

neveu aussi et il est encore le plus malheureux parce que sa famille a abandonné son enfance et qu'il n'est bon à rien. Les 2,000 fr. donnés par elle à l'établissement de la Sainte-Enfance sont une affaire de conscience, que veux-tu ? Tâche de lui faire comprendre, sans l'offenser, que tu aurais aussi bien besoin qu'elle songeât à toi. J'ai bien du chagrin de ne pas pouvoir venir encore t'aider auprès d'elle, mais les affaires de famille m'en empêcheront encore jusqu'au mois de juin. »

Cependant la pauvre Emilie ne s'était pas découragée. Le 14 février 1850, elle écrit qu'elle a été en appel et en cassation et que, malgré l'acharnement de son adversaire, un certain marquis Avati, elle a gagné et pris possession de la ferme Schifara qu'elle vient de louer 14,000 francs pour quinze ans ; seulement, il faut attendre l'année prochaine pour recevoir le loyer. Il y a aussi la terre de Vulgano, qui vaut 130,000 ducats et sur lesquels il doit lui en revenir 97,000, mais il faut exproprier et encore attendre. On n'arrivera pas aux 30,000 livres de rentes annoncées par M. de Candolle, mais à 4 ou 5,000 ducats dont la moitié lui appartiendra en propre. Mais avant tout, elle veut aller voir sa sœur à Digne, l'embrasser, l'assurer de son affection, parler à cœur ouvert de leur passé si triste, de leurs malheurs de jeunesse, et tâcher d'alléger son avenir en remerciant Dieu de lui en avoir donné la possibilité. « Ma santé, ajoute-t-elle, qui est très affaiblie, nécessite que je laisse Naples pendant quelque temps et que, pour calmer mes nerfs si ébranlés, je ne voie plus les lieux et les objets qui m'ont fait tant souffrir..... Je suis heureuse que tu m'aies parlé à cœur ouvert sur tes petites affaires. Sois bien persuadée qu'elles seront les miennes ; que je ferai pour les arranger ce que ferait notre mère, car bien jeune tu es restée ma fille et d'à présent seulement je puis te prouver que j'en accepte les devoirs. »

Cette lettre est accompagnée d'un modeste secours, précieux pourtant pour la situation de Pauline, et, comme souvenir affectueux d'elle et des siens, des boucles d'oreil-

les d'écaïlle et un bracelet pareil avec un médaillon contenant des mèches de cheveux de toute sa famille. De plus le voyage si désiré en France va s'accomplir. Il est vrai qu'il y a une raison majeure pour cela, le mariage de sa chère Ernestine. « L'aimable, le bon, le riche Hollandais, M. Tiedman, que l'on connaissait déjà depuis trois ans, est revenu exprès de Java. Il épouse, par amour, Ernestine qu'il a choisie entre les plus belles, les plus nobles et les plus riches. Ernestine ne l'a aimée que pour lui-même, car, par délicatesse, nous n'avions rien fait pour l'attirer et nous avons même témoigné pour lui quelque froideur. » (14 juillet 1850) Les difficultés provenant de la différence de religions furent levées en cour de Rome aux conditions habituelles, et Emilie put annoncer à sa sœur la nouvelle de son arrivée en France. Le 3 septembre, le mariage avait lieu à Paris solennellement à l'Oratoire et à la Madeleine et les nouveaux époux partaient pour la Hollande en voyage de noces. Emilie n'était pas venue seule ; ses filles Ida et Zoé l'accompagnaient. Elle loua un joli appartement, place Vendôme, pour leur faire voir Paris et acheter les cadeaux d'usage. Le 26 octobre, on partait pour Digne où l'on descendait, hôtel de Paris, pour ne déranger personne.

Emilie osa-t-elle parler franchement à sa sœur pendant son séjour à Digne ? C'est douteux, car, de retour à Naples, malgré sa fatigue et ses soucis, elle éprouve le besoin de s'épancher avec elle en quelques lignes de commisération. « Je ne puis dire avec quel chagrin je t'ai laissée à Digne dans la triste position où je t'ai trouvée. J'avoue qu'elle a surpassé toutes mes suppositions. Je croyais bien que tu n'avais pas là une existence bien agréable, mais jamais je ne m'étais figurée t'y trouver dans la gêne affreuse où je t'ai surprise. Pauvre Pauline ! combien tu m'affliges parce que je ne puis pas faire pour toi ce que mon cœur voudrait..... Quant à moi, je suis en ce moment plus en peine que toi, s'il se peut. »

Cette consolation devait venir pour Pauline par une autre voie : sa tante, Rose-Madeleine mourait à Digne,

le 13 avril 1851, la faisant son héritière. Nouvelle lettre d'Emilie, en date du 14 septembre, et à laquelle on a cru devoir ne rien annoncer.

« Si j'ai bien compris tes deux dernières lettres, qui cependant ne sont nullement détaillées, notre pauvre tante est morte. Pauvre femme ! j'ai senti, en recevant cette nouvelle, que je l'aimais comme sœur de notre bon père, comme le dernier lien de notre famille éteinte. Mais puisque Dieu en a disposé ainsi, que nulle jouissance n'adouçissait sa vie, qu'elle repose en paix et que sa mémoire soit bénie, puisqu'il paraît qu'elle a rempli le devoir sacré d'assurer ton sort, comme elle l'avait promis, comme sa conscience devait le lui imposer. »

« Cette nouvelle, qui me tranquillise sur ton avenir, me fait répéter ce que je te disais sans cesse : Dieu est bon et n'oublie pas ceux qui ont confiance en lui. Jouis, chère Pauline, de cette petite fortune, et surtout, je t'en conjure, en sœur qui t'aime et qui a bien souffert, n'aliène jamais rien. Prive-toi, s'il le faut, mais vis de tes petites rentes sans jamais aliéner le capital. »

Emilie ajoute qu'elle désirerait avoir une copie du testament de sa tante, non dans un but contraire à sa chère Pauline, car elle approuve tout ce qu'elle a fait pour elle, mais elle demanderait, dans sa part d'héritage, ce qu'on a eu l'intention de lui donner, les titres et le nom de Barras qui lui reviennent de droit et qu'elle se ferait un honneur et un devoir, en mémoire de leur père, de faire revivre par un de ses petits-fils. Elle voudrait savoir si le titre de marquis appartenait à la famille ; ce serait une grande dot à donner à un petit-fils qui vient de lui naître de son Ernestine. Et, comme si les brevets de lieutenant-général, de chefs d'escadre, de capitaines des vaisseaux du Roi ne lui suffisaient pas pour illustrer le nom de Barras, elle voudrait avoir, par l'entremise de M. de Rayneval, un autographe du fameux directeur, leur oncle. Le Conventionnel de 1793, le concussionnaire du Directoire lui semblait-il une gloire plus pure ? Pensait-elle, qu'en raison de cette parenté, elle serait plus recherchée par la noblesse napolitaine qu'elle était si fière de fréquenter ?

Nous aimons à croire que c'était de sa part une simple curiosité et nous y voyons de plus la preuve que l'oncle s'intéressait si peu à sa famille que, même à titre de simples relations, sa signature y était inconnue.

Mais nous voici au 15 juillet 1854. Trois années se sont écoulées sans échange de lettres entre les deux sœurs. Emilie, dont la fortune est décidément compromise et à laquelle « il ne reste que bien peu, mais assez pour n'avoir besoin de personne », se décide à laisser en Italie Blanche et Ida, heureuses et bien mariées, et à venir s'établir en Hollande avec Zoé, auprès de sa fille Ernestine et de son gendre. Mais avant, elle veut embrasser encore une fois sa chère Pauline et, à la fin du mois, elle sera à Digne auprès d'elle.

Que devinrent-elles, l'une et l'autre, maintenant qu'elles se trouvaient réduites à la même médiocrité de ressources ? Nous ne savons plus rien d'Emilie, mais, par une lettre, datée de la préfecture de Lille en 1842, Pauline nous apprend qu'elle y habitait auprès de M. et de M^{me} de Saint-Aignan et qu'elle venait de faire, avec eux, un voyage des plus intéressants en Hollande. Elle avait sans doute repris son ancien emploi d'institutrice et de dame de compagnie, et résidé comme telle, à Boulogne et même en Pologne. En 1851, une amie, M^{me} de Rivout, qui lui avait autrefois exprimé ses regrets pour la vie si précaire qu'elle menait auprès de sa tante, la félicitait de son changement de situation et de ses 4,000 livres de rente qui lui assurent désormais l'indépendance. En 1860 et 1862, elle est à Compiègne, où son chargé d'affaires, M. Hugues, lui adresse quelques feuillets de comptes. Nous ne connaissons plus rien de son existence, de la date et du lieu de son décès. Les actes de l'Etat civil de Digne jusqu'en 1883 sont muets à cet égard.

Notre notice s'arrête ici. Peut-être trouvera-t-on que nous avons fait une trop large part à ces deux orphelines simplement adoptées et non reconnues, mais chez lesquel-

les la voix du sang et celle du cœur parlaient si haut dans leurs épanchements. Or, comme les lettres intimes et sincères sont l'expression de ce que nous avons été nous-mêmes, on a vu qu'elles avaient hérité d'une partie des qualités de ceux dont elles portaient le nom. Les derniers Barras, après avoir noblement servi leur pays, sont morts pauvres et oubliés ; mais ils avaient gardé l'esprit de famille et s'aimaient tendrement entr'eux : aussi ont-ils mérité de trouver des mains pieuses et amies pour leur fermer fraternellement les yeux.

Et nous aussi, nous voudrions avoir mis dans ces quelques pages des paroles assez sympathiques pour honorer dignement leur mémoire.

SAMUEL PETIT

1594-1643

PAR

M. Gustave FABRE

membre résidant

MESSIEURS,

L'une des rues les plus modestes et les plus courtes de la ville de Nîmes, entre la rue Levieux et la rue Bachalas, porte le nom de rue Petit. Qui est ce personnage dont l'appellation est ainsi venue jusqu'à nous ? Qu'a-t-il fait ? Quelle est son histoire ? Ce personnage est à la fois un pasteur et un professeur, un pasteur du plus grand talent, un professeur de haut mérite, un savant qui est digne de notre attention, et j'ai eu la pensée d'attirer vos regards sur lui, en résumant à ce sujet des recherches faites par d'autres et en les complétant, grâce aux Archives de notre Consistoire, par quelques détails inédits.

Fils d'un pasteur de Saint-Ambroix, nommé François Petit, qui fut originaire de Paris et descendait d'une noble famille expatriée en Allemagne lors de la Saint-Barthélemy, Samuel Petit, qu'on appelle en certains documents Samuel de Petit, naquit à Nîmes, la patrie de sa mère Noémie Olivier, le 25 décembre 1594. Son père, qui le destinait à la carrière pastorale, le forma de bonne heure à l'étude des lettres et ses progrès furent stupéfiants ; à l'âge de sept ans, il aurait pu être compté au nombre des enfants célèbres. Sa philosophie terminée, il

se rendit à Genève pour y étudier la théologie. Là il s'appliqua au travail avec la plus extrême ardeur, et son père, étant informé qu'il passait ses nuits sur ses livres, craignit pour sa santé et le rappela près de lui. Bien peu après, en 1614, le Synode du Bas-Languedoc l'admit au ministère évangélique quoiqu'il eût à peine vingt ans, et ne pouvant à cause de son âge lui assigner un poste fixe, le chargea, en l'appelant à résider à Nîmes, de donner quelques prédications dans les localités voisines. L'année suivante, il fut pourvu, tout en gardant ses fonctions pastorales, de la chaire de grec au Collège des Arts, bientôt après de la chaire d'hébreu à l'Académie de Nîmes, et en 1627 il fut nommé Principal du Collège, le Conseil déclarant qu'il était nécessaire de confier ce poste à un homme capable par ses vertus et son mérite de relever le niveau des études, grandement affaibli sous le prédécesseur.

A quel moment précis fut-il nommé pasteur titulaire et complet de l'Eglise de Nîmes ? C'est ce qu'il est assez malaisé d'établir. En 1618, le Consistoire lui vota une petite indemnité pour ses services dans l'Eglise ; en 1619, il est question de lui comme exerçant le ministère tout en demeurant professeur et on lui donne la moitié du traitement d'un pasteur ordinaire ; en 1624, on décide (c'était un privilège accordé aux pasteurs) de mettre à part un banc pour sa famille dans le temple. Mais ce n'est qu'en 1632 que les Archives nous le montrent dirigeant les séances du Conseil, et à son tour, car les pasteurs présidaient tous l'un après l'autre, comme on disait alors, conduisant l'action.

Son autorité dans l'Eglise était d'ailleurs considérable. Tout à la fois pasteur et professeur, il se dépensait sans compter pour accomplir ce double ministère.

En tant que professeur il fut envoyé à Paris par le Consistoire pour certaines démarches, d'ailleurs fort délicates, concernant le Collège des Arts. En juin 1633, le Consistoire approuve les comptes du voyage que Samuel Petit fit à cette occasion et le remercie de son zèle.

Comme pasteur il fut délégué au Synode national d'Alençon en 1637 ; à son retour il rendit compte au Consistoire des détails de cette assemblée, de quoi, dit le procès-verbal de la séance du Conseil, la Compagnie grandement satisfaite exprime au sieur Petit toute sa gratitude.

Cette sympathie fraternelle du corps auquel il appartient éclate du reste en maintes circonstances. Ainsi, en août 1633, lorsque Nîmes relève ses fortifications, on veut indûment l'obliger à une contribution pour acquitter cette dépense. N'ayant aucun bien dans la ville, il était de droit exempté d'y concourir ; pour l'y forcer, on commence par mettre en garnison plusieurs soldats chez lui, on lui fait de rudes menaces, on parle d'emporter ses meubles et de l'expulser de la ville s'il ne consent pas à payer. Le Consistoire, ému de la situation, charge deux de ses membres de parler aux autorités pour qu'on ne le molestât point et que, sans être autrement inquiété, il pût demeurer dans la ville.

Mais, quoiqu'il eût reçu de la nature un robuste tempérament, son zèle et son application trop persévérante à l'étude portèrent de bonne heure un coup funeste à sa santé, et saisi d'une fièvre étiqne, il s'éteignit à Courbessac, à peine âgé de quarante-neuf ans, le 12 décembre 1643, ne laissant de tous les enfants issus de son mariage avec Catherine Cheiron, mariage contracté en 1620, qu'une fille, Antoinette, mariée au docteur Pierre Formy qui fut son biographe.

Cette perte causa une vive émotion dans l'Eglise et dans le Consistoire. On arrête les comptes de ce qui lui est dû, en les accompagnant d'un touchant hommage ; on paie ces arrérages à M^{me} Petit ; on remercie un M. de Langlade pour son don de 500 écus destinés à l'achat de sa riche bibliothèque ; on témoigne en un mot la plus profonde sympathie pour ce deuil qui enlève à la ville de Nîmes un de ses pasteurs les plus dignes et de ses citoyens les plus considérés.

Mais si maintenant nous jetons sur sa vie un coup-d'œil d'ensemble, quels sont les traits essentiels que nous pouvons en recueillir ?

Ce qui me frappe tout d'abord dans Samuel Petit, c'est sa grande science. Ce fut un orientaliste, un linguiste de premier ordre, à coup sûr l'un des plus distingués dans ce siècle où les savants étaient nombreux. Les classiques grecs et latins n'avaient pas de secret pour lui ; il possédait de plus l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, le syriaque, le copte et le samaritain. Une curieuse circonstance lui donna l'occasion, à cet effet, de montrer son savoir. Un jour, pendant qu'il visitait avec quelques amis la synagogue d'Avignon, il entendit un rabbin attaquer en hébreu la religion chrétienne ; ému de cette attaque, il demanda à prendre la parole et lui répondit en hébreu, au grand étonnement de l'auditoire et surtout du rabbin lui-même, qui ne supposait pas que ces visiteurs étrangers eussent pu saisir son discours. En rapport avec les savants les plus répandus de son temps, un des plus ardents promoteurs de la renaissance des lettres, auteur d'ouvrages remarquables sur Aristote, sur Platon, sur le poète Plaute, sur l'historien Joséphe, il fut universellement apprécié par ses contemporains, et tandis que les œuvres des érudits de cette époque sont à peu près oubliées de nos jours, ses travaux sont encore aujourd'hui consultés et font autorité sur plus d'une matière.

Ce qui me frappe encore en lui, c'est son désintéressement. Avec de telles relations et une telle renommée, Samuel Petit ne pouvait qu'être souvent sollicité pour des situations meilleures et pour des postes plus brillants. Cela ne manqua point : Le cardinal Bagni, de la part du pape Urbain VIII, lui proposa la place de bibliothécaire du Vatican, avec la promesse formelle de n'être jamais inquiété pour ses croyances religieuses. D'autre part, les Etats de Frise déployèrent tous leurs efforts pour lui faire accepter une chaire de professeur à l'Université de Franecker, une des plus célèbres écoles de l'époque. Enfin un de ses parents, le Père Petit, général des Trinitaires, lui fit les offres les plus séduisantes pour qu'il se fixât à Paris, lui promettant de mettre à sa disposition la belle bibliothèque de son ordre, de le laisser lui aussi libre dans ses convictions protestantes et

d'obtenir en sa faveur la restitution des biens que son aïeul avait perdus en émigrant à l'étranger après avoir embrassé la Réforme. Ces brillantes propositions ne le touchèrent en aucune manière, et quand le Consistoire, ému à la pensée de le voir s'éloigner, fit une démarche directe dans le but de le retenir, il s'aperçut que ses instances auprès de lui étaient peu nécessaires. Professeur et pasteur à Nîmes, ces fonctions et cette tâche suffisaient à son ambition.

Le secret de ce noble désintéressement, et c'est encore un trait qui le distingue, c'était sa piété profonde. Ce savant était un chrétien ; en même temps que ses travaux d'érudition, même plus qu'eux, et ce n'est pas peu dire, il aimait ses fonctions pastorales. Nommé bien jeune, nous l'avons déjà vu, comme pasteur de l'Eglise de Nîmes, il a rempli les devoirs de sa charge avec un zèle, avec un dévouement dont nos Archives ont gardé le plus éclatant témoignage. Il ne nous reste aucun indice de ses talents comme prédicateur ; mention est faite seulement de sa figure distinguée et de son aspect vénérable. Mais ses contemporains parlent avec admiration de ses visites aux malades, aux indigents, aux affligés, et de sa précieuse aptitude à les consoler dans leurs peines. C'est qu'il savait où l'on trouve aux jours de l'épreuve la force et la consolation. Quand il sentit lui-même approcher les derniers moments, il fit ouvrir les fenêtres de sa chambre et après avoir contemplé le ciel quelques instants il demanda qu'on fit venir un pasteur parmi ses collègues, non pas pour m'exhorter, dit-il, car avant qu'il arrive, je serai mort, mais pour consoler ma famille. Et à peine eut-il, en effet, prononcé ces paroles que, paisible et calme, il rendit le dernier soupir.

Enfin ce qui me frappe dans Samuel Petit, c'est son esprit de charité et la douceur de sa nature. Ce n'était pas un de ces irascibles érudits, toujours portés à batailler contre quiconque se permet la moindre contradiction à leurs assertions les plus minces ; jamais il ne s'est engagé dans ces polémiques ardentes, aussi ardentes que futiles, qui occupent souvent une si grande place dans la vie des

savants de cette époque. Le respect d'autrui et le goût règnent partout dans ses ouvrages, et l'on y chercherait en vain de ces grossières invectives, si fréquentes dans les productions des lettrés de la Renaissance. De même aussi, dans les affaires religieuses, Samuel Petit manifeste une modération qui l'honore et un esprit de charité bien rare en ces temps si troublés. Il déplore les divisions qui déchiraient alors l'Eglise protestante ; il émet ce sage principe qu'il faut s'élever au-dessus de toute inimitié et de tout zèle de parti, pour n'avoir d'autre guide en ces matières délicates que l'amour de la vérité. Et il n'était pas attristé avec une moindre émotion des divisions qui existaient dans la chrétienté elle-même. Quand Richelieu mit en avant son fameux plan de réunion de toutes les communions chrétiennes, le pasteur de Nîmes écrivit, à l'instigation du ministre, un discours qui ne produisit, on pouvait, hélas ! s'y attendre, aucun effet appréciable, mais qui témoignait à la fois et de la fermeté de ses convictions personnelles et de son amour de la paix.

Tel est l'homme, telle est son œuvre ; les tirer de l'oubli où nous laissons trop volontiers nos illustrations locales m'est apparu comme un devoir ; c'est une des joies de l'histoire, si triste à tant de points de vue, que l'occasion fournie par elle de rendre un témoignage sympathique à tous ceux qui honorent leur siècle et leur pays. (1)

(1) M^{me} du Noyer, dont il a été question dans la séance du 18 juin à propos de Samuel Petit, n'a rien de commun avec la famille de ce dernier. Née le 12 juin 1663, c'est-à-dire vingt ans après la mort de Samuel Petit, elle était fille de Jacques Petit, qui prenait le titre d'écuyer, et de Catherine Cotton, de la famille du Père Cotton, confesseur de Henri IV et de Louis XIII. Devenue orpheline de bonne heure, elle fut élevée par sa tante Saporta, fut attirée à Paris par son oncle Cotton, et en 1688 embrassa le catholicisme en épousant Guillaume du Noyer, capitaine au régiment de Toulouse. Dans les détails de son histoire, il n'est jamais fait mention d'une parenté quelconque avec Samuel Petit.

JOURS DE RÉVOLTE

à l'Ecole des Beaux-Arts en 1863

PAR

M. Max RAPHEL

membre résidant

A l'occasion de l'inscription de son millième membre, la Société des Architectes diplômés par le gouvernement a décidé la publication d'un gros volume de souvenirs anecdotiques, illustré de planches gravées à l'aquatinte, formant une sorte de catalogue illustré, résumant l'histoire de l'architecture pendant les quarante dernières années.

De nombreux articles, tous écrits par des architectes, disent au lecteur, ce qu'est le diplôme, comment on l'obtient, quelle vie mènent à l'Ecole les jeunes gens qui désirent l'obtenir, et enfin quels noms déjà célèbres l'illustrent depuis sa création en 1874.

Parmi ces articles, assurément écrits avec tout le sérieux et toute la documentation précise nécessaires, j'ai trouvé le récit d'une période assez agitée dans le petit monde des jeunes artistes en 1863.

Cette anecdote écrite par M. Julien Guadet, ancien professeur de théorie à l'Ecole des Beaux-Arts, quelques jours avant sa mort, met en scène un certain nombre de personnages historiquement connus.

Et, bien qu'elle n'ait pas pour cadre notre ville, et le département du Gard, par son caractère académique, elle peut intéresser notre Compagnie; aussi j'ai pensé vous la résumer ce soir.

Quelques-uns d'entre vous ont vu M. Guadet à Nîmes, où il est venu à plusieurs reprises, au moment des juge-

ments des concours d'architecture ouverts pour la construction de l'hôpital en décembre 1899, et pour le nouveau musée en 1902.

Ceux qui ont pu l'approcher ont probablement gardé le souvenir d'un grand vieillard à barbe blanche, froid, triste, et un peu hautain : une de ces figures à sourire glacé. M. Guadet était grave ?? Il avait à l'Ecole une redoutable réputation, qu'il méritait absolument du reste, d'homme intègre et intransigeant sur toutes les questions d'honneur professionnel, de métier et d'art.

Artiste pondéré, dessinateur précis et sec, architecte sans grande imagination, je croirai l'avoir très honoré et dépeint exactement quand j'aurai dit de lui qu'il était le modèle des professeurs, et l'idéal des experts.

Tel je l'avais connu, en le redoutant, lors de mon séjour à l'Ecole ; tel je le revis lors de son passage à Nîmes il y a quelques années. Primé à l'unanimité par le jury du musée, je n'avais pas à mettre en doute son intervention personnelle sur le vote ; et je croyais devoir l'en remercier ; M. Guadet me reçut silencieusement ; il m'écouta en feuilletant un indicateur des chemins de fer, ne répondit pas à mes remerciements (il n'admettait pas ces sortes de politesses), puis, il me parla d'Aigues-Mortes et des moyens pratiques pour y aller.

Cet homme éminent et pondéré fut pendant une très courte période de sa vie un peu révolutionnaire. Il a voulu en conserver le souvenir, et il a écrit en quelques pages la relation des jours de révolte à l'Ecole des Beaux-Arts en 1863.

Près de cinquante ans après qu'ils eurent lieu, Guadet écrivant sur ces événements, dit :

« Nous fûmes alors des révoltés, je l'avoue, ou si l'on préfère, je m'en fais gloire. »

Ces paroles ne sont-elles pas extrêmement osées chez ce professeur devant qui pliaient les élèves les plus indépendants ?

Voici les faits :

Le vendredi 13 novembre 1863, parut à l'*Officiel* un

décret absolument inattendu, précédé d'un rapport plutôt perfide, du maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur et qui avait les Beaux-Arts, sinon dans sa compétence, du moins dans ses attributions.

Ce décret était inspiré avant tout par Viollet le Duc, alors le courtisan assidu de l'Empire, le grand organisateur des fêtes de Compiègne et qui depuis..... n'insistons pas.

On en attribuait aussi une part de paternité à Mérimée, très puissant à la cour impériale : à ces inspireurs directs, se joignait l'entourage de la princesse Mathilde, puis une *excitation* toujours en éveil, de mécontents bruyants, et de coteries avisées.

Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-Arts, assez bon homme au fond, était plutôt un instrument qu'un inspireur, et n'apportait pas grande passion dans l'exécution du coup de surprise dont il endossait la responsabilité officielle.

Au-dessous de lui, était M. de Courmont, directeur des Beaux-Arts, qui jouait le rôle des utilités.

Tout le monde avait préparé, combiné, escompté les connivences, et tous se couvraient de la signature impériale.

Le maître, l'empereur, très indifférent sans doute à ces questions, bien qu'il eût des prétentions à l'architecture, avait donné par son nom, mis au bas de ce qu'on lui avait fait signer, la valeur du fait accompli, au rêve de la coalition des haines et des jalousies.

Les prétentions à l'architecture de l'empereur et de l'impératrice Eugénie sont l'objet d'une parenthèse assez originale et inattendue que seuls des architectes pouvaient nous révéler ; Guadet raconte que, lorsqu'on mit au concours le projet de nouvel opéra, l'empereur de son côté et l'impératrice du sien eurent l'idée d'y participer.

Ils se cachaient l'un de l'autre, le hasard leur révéla qu'ils étaient en compétition ; par galanterie ou par sagesse, l'empereur ne donna pas suite, l'impératrice persista.

Un jeune architecte de retour de Rome et grand prix,

Louvet faisait le concours pour lui-même ; il fut chargé officieusement de perdre son temps à mettre sur le papier les idées de Sa Majesté. Naturellement pas de plans ! à quoi bon les plans ?? mais une perspective, dont la composition prétendait s'inspirer de la coupole de l'hôtel de ville de Brescia, surmontant la façade du ministère de la marine.

On donna à Louvet un atelier dans les Tuileries, mais il ne voyait pas sa MUSE ; un officier venait de temps en temps chercher sa planche de dessin et la lui rapportait avec les observations, dont on le chargeait, et qu'il traduisait comme il pouvait.

Le dernier jour, le fameux dessin était presque terminé, l'officier vint dire que c'était très bien, mais que cependant Sa Majesté préférerait que la colonnade prévue comme celle de la place de la Concorde fût TRAITÉE comme celle du Louvre.

« Alors, quoi ? des colonnes accouplées ?

» Oui, ce doit être ça, dit l'officier. »

Louvet alors d'un trait de crayon noir divisa chaque colonne par une ligne noire. Ce fut trouvé parfait.

Sans signature, l'œuvre fut exposée à la place d'honneur ! et Théophile Gautier fit, dans l'*Officiel* de l'époque, un article dithyrambique, sur l'œuvre anonyme et impériale, sans plus de succès du reste.

Mais revenons à l'École.

Toute l'organisation administrative et artistique était mise à sac par le décret du 13 novembre 1863. L'École était administrée jusque là par un conseil des professeurs ; les ateliers étaient tous extérieurs et le régime d'études était les concours mensuels.

Ce décret décidait :

1° Le création d'un poste de directeur ;

2° La suppression du conseil des professeurs et son remplacement par un conseil dont la composition dépendait du choix du ministre ;

3° Les concours mensuels qui sont la vie de l'École étaient mis à néant, et remplacés par des exercices mal définis ;

4° La limite d'âge abaissée de 30 à 25 ans ;

5° Les classes dites écoles du soir, jusque là tenues par des artistes tels que INGRES, DAVID D'ANGERS, DELAROCHE, confiées désormais à un professeur unique ;

6° Il était créé dans l'intérieur de l'École des ATELIERS OFFICIELS de peinture, sculpture, architecture et gravure, qui devaient embrigader les élèves, non sous des maîtres de leur choix, mais sous la direction de maîtres choisis et imposés par l'administration ;

7° Les concours de grands prix étaient retirés à l'Académie des Beaux-Arts ; la limite d'âge était abaissée pour le concours, à 25 ans ; et les jugements, confiés à des commissions choisies par l'administration, à la presque exclusion de l'Institut.

Enfin pour couronner l'œuvre, il était institué un cours d'esthétique, avec examen à la suite, et le professeur de ce cours était Viollet le Duc.

Là dessus vive émotion parmi les élèves, tumulte et indignation bruyante. On connaissait depuis longtemps les idées de Viollet le Duc, et il fut immédiatement chargé par tous de la responsabilité du décret.

Viollet le Duc avait, en effet, engagé un combat à mort avec l'Académie des Beaux-Arts. Il avait employé tous les moyens pour vaincre, et comme il est impossible de faire une omelette sans casser des œufs, l'organisation de l'École avait reçu des éclaboussures des projets de réorganisation suggérés à l'empereur, et approuvés par lui.

Pourtant avec le recul nécessaire, nous pouvons juger aujourd'hui que tout n'était pas à rejeter en bloc des améliorations et modifications proposées ; mais il paraît bien que le novateur s'était beaucoup laissé emporter dans le feu de la bataille et qu'il avait quelquefois dépassé le but.

Viollet le Duc avait la haine de l'Institut et surtout de la section d'architecture où il trouvait trop de concurrents personnels, et aussi trop de talents médiocres à son avis. Rappelons les noms :

LEBAS Hippolyte, HITTORF (église Saint-Vincent de Paul); LESUEUR, DE GISORS (architecte du Sénat); LEFUEL, l'architecte du Louvre, des guichets et de la salle des Etats; BALTAR, architecte des Halles centrales; GILBERT (hospice Charenton), (Mazas); DUBAN (Ecole des Beaux-Arts), (restauration Sainte-Chapelle) et (Blois).

Et c'étaient ces réputations qu'il fallait détruire, c'était là ce qu'il fallait supprimer, couper le mal aux racines, anéantir l'Institut, ce *corps gangrené*, cette *congrégation puissante et dangereuse*. On le voit, Viollet le Duc n'était pas tendre pour ses confrères.

Écoutons ce qu'il dit (Entretien XIV sur l'architecture) :

« Je dis l'Académie des Beaux-Arts et non l'Académie Française, ou telle autre de l'Institut parce que cette Académie des Beaux-Arts (section d'architecture), notamment se trouve dans une situation tout exceptionnelle.

» Un écrivain qui s'adresse au public, qui fait un livre, que le public lit, un peintre qui fait un tableau, ou un sculpteur qui modèle une statue, n'ont en réalité besoin de personne pour se faire connaître.

» Tôt ou tard, leur talent, s'ils en ont, suffit à leur faire un nom populaire. Il n'en est pas ainsi de l'architecte.

» Pour produire, il faut plus qu'un peu d'encre, de papier, une toile et des couleurs ou quelques mottes de terre glaise, cela n'a pas besoin d'être démontré.

» Or, la réunion de circonstances favorables qui seule peut permettre à un architecte de prouver son mérite, s'il en a, se présente rarement. Et, si cette réunion de circonstances dépend de la volonté d'un *corps constitué*, il est clair qu'elle ne se présentera jamais pour celui qui n'a pas l'avantage de partager les opinions et les idées de ce corps.

» Mais, objectera-t-on, comment, en l'an de grâce 1863, un corps composé d'artistes pourrait-il acquérir cette puissance que nous lui supposons ?

» Il y a évidemment exagération !!!

» Ce corps administre-t-il ? Non.

- » Est-il le maître de l'enseignement ? Non.
- » Dispose-t-il des fonds d'Etat ou des grandes villes ?
- » Non.
- » Sur quoi fondez-vous cette puissance ?
- » Simplement sur ce qu'il est un corps protégé par l'Etat. »

On voit la déduction qui suit quelques pages plus loin. « L'Etat n'étant ni prêtre, ni artiste, est plutôt contraint, s'il se mêle de *protéger* l'orthodoxie ou l'art, de mettre au service de l'un ou de l'autre la puissance dont il dispose. »

Viollet le Duc écrivait beaucoup, il écrivait très bien, et il avait raison sur beaucoup de points, mais il n'était pas passé par l'Ecole ; il avait appris l'architecture un bâton à la main, parcourant la France, l'Italie et la Sicile, relevant les monuments, faisant des croquis, amassant le butin énorme de documents qui lui servira plus tard à faire son dictionnaire. Cette méthode d'enseignement est certainement curieuse, et point banale ; mais il serait difficile de l'appliquer à la généralité des élèves. Puis cette méthode avait quelques inconvénients : on y apprenait l'archéologie, il est vrai, mais on n'apprenait pas à composer, et Viollet le Duc en fit une dure expérience dans les concours publics où notamment à l'Opéra il remporta un échec retentissant en 1861. Ce « four », c'est ainsi qu'on appelle un insuccès dans le langage imagé de l'Ecole, l'avait exaspéré.

Mais en réclamant vigoureusement la séparation des Beaux-Arts et de l'Etat, Viollet le Duc demandait la suppression des concours du grand prix. Cette *institution surannée* ! Il préconisait le retour aux jurandes et aux maîtrises pour régler les conditions de mérite de l'architecte.

« Toute concurrence sérieuse est impossible, disait-il, en présence de l'organisation de l'Ecole des Beaux-Arts, la gratuité d'une part, les récompenses successives, aboutissant au grand prix de Rome et à une sorte de droit au travail en revenant de la villa Médicis, l'appui de la camaraderie, dont la tête est à

» l'Académie des Beaux-Arts, maîtresse de la situation,
» sont des appâts trop séduisants pour que les jeunes
» gens ne s'y laissent pas prendre. »

Voilà donc la préoccupation dominante chez Viollet le Duc, c'est le refrain continuel. « Que l'Etat se sépare de
» l'Académie des Beaux-Arts et nous aurons enfin une
» architecture du XIX^e siècle. »

Sans insister sur la contradiction, qui d'une part vante les jurandes et maîtrises, et d'autre part réclame la suppression du concours du grand prix, résultante unique de ces maîtrises, situation unique donnée au lauréat par les maîtres, en conséquence du chef-d'œuvre ; il est permis de douter du résultat ; on n'a jamais inventé un style, à coup de décrets.

Les propositions un peu outrancières de Viollet le Duc ayant paru inexécutables au ministère des Beaux-Arts, on s'était mis d'accord sur le principe d'une sorte de transaction, dont le décret de 1863 fut le résultat. L'Institut ne bougea pas, il laissa passer l'orage ; mais les élèves s'agitèrent terriblement. Guadet, alors élève, prit la tête de la manifestation, il organisa une réunion générale, on décida de rédiger une pétition qui fut couverte de signatures.

Puis on se mit à chercher des défenseurs parmi les membres de l'Institut ??? (1)

De ce côté ce fut un *fiasco* complet.

Presque partout les artistes officiels répondaient : *Ne nous mettez pas dans cette affaire, vous êtes jeunes, vous êtes forts, nous, nous sommes réduits à rien.*

Marchez résolument, tous nos vœux sont avec vous ! !

Malgré la belle indignation de Guadet, il en sera encore longtemps ainsi ; la crainte de perdre une commande n'est-elle pas pour beaucoup d'artistes le commencement de la sagesse ?

Guadet et ses camarades ne se découragent pas, ils vont relancer *Jouffroy* à Compiègne au retour d'une

(1) Le Bas, Louis-Hippolyte, Hittorf, Lefuel, Baltar, Lesueur, Gilbert, de Gisors, Duban.

chasse officielle ; ils le pressent avec autant de vigueur, que l'autre en met à s'échapper, et le lendemain, le maître va retrouver ces jeunes gens les larmes aux yeux, chapeau rabattu, collet relevé ; il demande, il implore ; surtout qu'on n'en sache rien ! Que personne n'ait connaissance de sa visite, etc., etc.

En haut lieu, on croyait que les élèves étaient les pantins dont les « vieux pourris », c'est ainsi qu'on désignait irrévérencieusement les membres de l'Académie des Beaux-Arts, tiraient les ficelles.

Deux ou trois des démarches de Guadet et de ses camarades, à la recherche d'influences (1), sont intéressantes ; d'abord la visite à Ingres. « Ingres vivait encore, » il était sénateur, son intervention aurait été puissante, » mais le malheureux, grand artiste, était séquestré » jalousement ; impossible de l'approcher, nous allâmes » frapper à bien des portes pour arriver jusqu'à lui. Vains » efforts, nous serions plutôt arrivés jusqu'au pape. Enfin, » nous allâmes voir le graveur en médaille Gatteaux, un » de ceux qui, nous le savions, pouvaient encore le voir.

» Gatteaux nous reçut avec effusion, loua fort notre » admirable initiative, adressa toutes ses malédictions » aux pouvoirs publics, il nous donna 200 francs pour » payer l'impression d'une brochure, mais il ajouta en » parlant d'Ingres : *Ne le tuez pas le malheureux. Si » vous saviez ?* » Nieuwerkerke, Théophile Gautier, furent également visités ; puis Cambacérès, Walewski, le général du génie Noisel, brave officier à qui la retraite faisait des loisirs et qui avait été colloqué au Conseil supérieur des Beaux-Arts ; il appelait Viollet le Duc, M. Viollet et il s'étonnait ingénument : *Pourquoi diable aussi enseigne-t-on l'architecture à l'École des Beaux-Arts ?* disait-il. Alphonse Daudet, au nom du duc de Morny, reçut également les pétitionnaires, toujours sans succès.

Une des réceptions les plus amusantes fut celle du prince Napoléon.

(1) Jouffroy est le sculpteur auquel on doit « la statue de jeune fille confiant son secret à Vénus ». Statuaire courtisan, sans talent caractéristique, mais accablé de commandes par le second Empire.

« Grand, mais un peu tassé, il impressionnait dès
» l'abord par l'accentuation de son profil napoléonien, il
» savait écouter, chose rare, et s'expliquait avec fran-
» chise, laissant voir ses désaccords de famille, il nous
» exprimait le peu de sympathie qu'il avait pour ces
» (vieux pourris de l'Institut), nous félicitant d'agir pour
» notre cause et non pour la leur.

» Il nous retint assez longtemps et quand nous le quit-
» tâmes, il n'y avait plus dans le salon d'attente qu'une
» jeune et jolie femme, *conclusion habituelle*, paraît-il,
» de ses séries d'audiences. »

Cependant nos jeunes gens trouvèrent quelques points d'appui sérieux, d'abord chez Beulé qui fut très dévoué et très actif. Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, il prenait sa fonction très au sérieux, et se fit le champion de cette Compagnie trop résignée aux simples agissements.

Il lut la pétition, la trouva parfaite, la fit imprimer à ses frais, il rédigea un mémoire où il traitait de la question des grands prix et de l'Académie de France ; son style était précis et incisif, sa brochure jeta quelques troubles dans le camp adverse.

Ensuite, M^{me} Cornu voulut bien aussi s'intéresser au sort des jeunes artistes.

Laissons parler Guadet :

« Aujourd'hui, on ne sait plus guère ce qu'était cette
» femme remarquable, une des figures les plus origi-
» nales du second Empire. Elle était la sœur de lait de
» l'empereur, et d'autant plus puissante, qu'elle n'usa
» jamais de sa puissance pour elle-même.

» Restée républicaine, et ne le cachant pas, elle vivait
» très modestement dans une petite maison du boulevard
» Latour-Maubourg. Là, elle recevait peu de monde,
» caressait ses chats ; et, quand elle se rendait aux Tuile-
» ries, c'était dans la toilette la plus simple ; un passant
» eût été grandement surpris de voir les portes les plus
» closes s'ouvrir devant cette modeste bourgeoise, à la
» mine un peu surannée. Elle était mariée au peintre
» Cornu, ancien élève d'Ingres. C'est par l'un de nos

» camarades élève de Cornu, que nous fûmes introduits,
» chez cette ennemie avérée de Nieuwerkerke et autres,
» très fière dans sa rondeur, très au courant des choses
» et des hommes, d'excellent conseil, et prête à mettre
» à notre service les sentiments qu'elle inspirait ; *affec-*
» *tion chez l'empereur, crainte obséquieuse chez les*
» *sous-ordres.* »

C'est M^{me} Cornu qui donna la première impulsion à la carrière de Renan en lui faisant confier une mission en Palestine.

En ce qui concerne les pétitionnaires de 1863, elle agit par conversations intimes près de l'empereur, au coin du feu, et cette action directe fut plus efficace, que ne l'eussent été des réclamations plus retentissantes ; mais pendant que s'accomplissaient ces démarches, il s'était passé des événements importants.

Des nominations avaient été faites : Directeurs, Professeurs d'atelier, Professeurs de cours, Conseil supérieur, tout ce haut personnel avait pris possession des chaires.

Il y avait bien eu un certain nombre de refus, mais tout avait fini par se tasser.

Les professeurs des trois ateliers d'architecture étaient bien qualifiés et leur choix ne pouvait soulever aucune critique.

C'étaient Constant Dufeux, architecte et artiste de grande valeur, mais qui parallèlement à son atelier officiel gratuit de l'École, avait conservé son atelier libre et payant de la place du Panthéon, et y drainait le plus possible de ses élèves, ce qui faisait dire à son collègue à l'Institut, Gilbert, « qu'il mangeait à deux ateliers. »

Paccard, continuateur de l'enseignement de Lebas.

Enfin Laisné, champion des idées rénovatrices, féroce par étiquette, inoffensif par nature et par tempérament. On doit à Laisné la restauration du Pont-du-Gard.

Mais la question passionnante, c'était le cours d'esthétique de Viollet le Duc. Or, à tout cours nouveau, il faut une séance d'ouverture. C'était là qu'on attendait le novateur.

Guadet a gardé de cette journée un souvenir précis et mouvementé.

« Au jour annoncé, les élèves vinrent en grand nombre, mais ils trouvèrent les portes de l'hémicycle fermées.

» On attendit, et, enfin, il fallut bien les laisser entrer.

» A l'intérieur, ils trouvèrent le professeur déjà installé, escorté d'un état-major officiel des plus huppés. Nieuwerkerke, Courmont et *tutti quanti*. Puis, occupant tous les premiers rangs, une centaine d'admirateurs chargés de figurer l'ovation du public au maître de la bonne parole, et au régénérateur de l'art français.

» Le surplus de l'amphithéâtre fut bien vite bondé d'élèves moins disposés à l'admiration, tassés comme ils le pouvaient et mêlés sans le savoir à de nombreux agents de police en bourgeois.

» Les cours étaient gardés par des agents et il y en avait des réserves dans diverses salles.

» Ce fut un beau charivari. Dès que Viollet le Duc ouvrit la bouche, le vacarme se souleva, les épithètes homériques s'échangèrent entre les deux camps, pendant que les agents marquaient traiteusement d'une croix à la craie dans le dos ceux qui attiraient le plus leur attention par leurs vacarmes et leurs protestations.

» Vainement l'inspecteur de l'École, Duvivier, qui était très dévoué aux élèves, passait dans les rangs et appuyait fortement sur les pieds des plus exposés.

» Il y eut beaucoup d'élèves ainsi marqués, et la police n'avait qu'à laisser s'écouler les assistants pour cueillir ensuite les victimes, fût-ce à un kilomètre de là.

» De la lecture de Viollet le Duc personne n'entendit un mot : puis en le voyant se lever et ramasser ses papiers on conclut que la séance était finie.

» Bien entendu les altercations, et même les horions, se continuèrent dans les cours, sur l'assez long parcours de l'hémicycle à la rue Bonaparte.

» Comment Viollet le Duc s'échappa-t-il ? On ne l'a jamais su. Il dut se terrer dans un réduit ignoré, où il dut mettre en œuvre quelque expédient renouvelé de Ponson du Terrail.

» Toujours est-il qu'il se défila, en se dérochant ! Parfois,
» dans des circonstances analogues, d'autres professeurs
» avaient été plus crânes. »

Mais le cortège officiel ne pouvait s'évaporer ainsi, et, non sans héroïsme, Nieuwerkerke entouré de son état-major officiel représentait dans cette déroute le bataillon sacré de Waterloo.

Au pas réglementaire de 0,66 centimètres il suivit la rue Bonaparte, puis s'engagea sur le Pont des Arts pour regagner le Louvre.

Naturellement les élèves le suivaient, très peu silencieux, bientôt accompagnés d'une foule de badauds amusés de cette scène.

Devant l'Institut, on le somma de saluer le monument, il répondit avec assez d'a-propos, qu'il était lui-même de l'Institut et qu'il ne pouvait avoir que des sentiments de déférence et d'affection pour ses collègues.

Mais bientôt la manifestation prit sur le Pont des Arts et dans la cour du Louvre un ton plus vif et aussi un caractère plus directement personnel.

A défaut de Viollet le Duc invisible, on prit le parti de dauber sur Nieuwerkerke par des chœurs à l'unisson : « O Mathilde, idole de mon âme?? » entrecoupés de strophes de la *Marseillaise*, alors séditeuse au premier chef.

Ou bien encore, toujours inspiré de *Guillaume Tell* : « O ciel, tu sais si Mathilde m'est chère ? » Nieuwerkerke n'était pas très content, et par moment sa main se crispait sur sa canne.

Cependant il se contint.

« Dans la cour du Louvre, il voulut faire sortir les sergents de ville, qui, à cette époque, n'avaient pas le droit
» d'y pénétrer, la police du Louvre étant confiée aux gardes militaires du Palais.

» Il se produisit alors quelques bousculades. C'est là
» qu'un agent, avisant Théophile Gautier (qui de la tenue
» de 1830 avait conservé les longs cheveux et le chapeau à
» vastes ailes), s'écria : « Celui-là je le reconnais, il en est
» toutes les fois ! »

Et Théophile Gautier, bousculé, malmené, fut conduit au poste.

Il fallut que les élèves, témoins de sa disgrâce, allassent informer les autorités que le malheureux poète était en train de gémir sur la paille humide des cachots.

Enfin on se dispersa et chacun s'en fut diner.

Telle fut cette journée mouvementée où l'émeute, se détournant de Viollet le Duc, s'attacha sur Nieuwerkerke qui se comporta avec assez de crânerie et de tact.

Dans la circonstance, il personnifiait une aventure odieuse, mais on ne lui en voulait pas. Guadet le dépeint en quelques traits : grand, beau, belle barbe, belle prestance, belle tenue, vigueur de taureau, ce qu'on appelle un beau mâle, il représentait admirablement. C'était plus physique, qu'intellectuel ou moral ; mais un beau tambour-major devant un régiment a-t-il besoin d'autre chose que d'être beau ?

Par exemple, Guadet revient souvent sur la « couardise » de Viollet le Duc et à quarante-cinq ans de distance il paraît encore regretter que le grand archéologue n'ait pas été malmené par la foule de jeunes rapins irrespectueux, tellement ont été vifs chez lui les sentiments de colère soulevés en 1863.

Viollet le Duc fit encore quelques leçons, six ou huit, toujours avec le même vacarme, des sous lancés sur la table et des conduites orageuses rue Bonaparte : c'était la distraction hebdomadaire des élèves de l'École.

Un jour pourtant, la direction des Beaux-Arts reçut de la préfecture de police la note à payer, qui s'élevait assez haut, pour le service des agents dans l'intérieur de l'École.

Ce prétexte servit à l'administration pour arrêter les manifestations, une affiche informa les élèves et le public, que pour des raisons personnelles le cours d'esthétique était provisoirement suspendu, et qu'une affiche ultérieure en annoncerait la réouverture.

Cette affiche ultérieure n'a jamais paru, mais si le cours d'esthétique fut suspendu, le Conseil supérieur de l'École restait toujours en fonction, et il demeurait

chargé d'administrer et d'appliquer le nouveau règlement.

Ce Conseil était composé en majorité de gens incompetents et que cette besogne, à laquelle ils ne comprenaient rien, ennuyait. Nous en avons vu un type chez le général du génie Noisel qui demandait « pourquoi on » apprenait l'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts ». Malheureusement Noisel n'était pas seul.

L'influence de l'empereur sourdement travaillée par M^{me} Cornu commençait à s'éteindre. Cette affaire de l'Ecole des Beaux-Arts avait trop duré, le mot d'ordre en haut lieu était devenu : « Mais à la fin, laissez-nous » donc tranquilles avec votre Ecole des Beaux-Arts. »

Dans le désarroi et l'insouciance, il arriva ce qui arrive toujours en pareil cas, la minorité, les quelques artistes qui connaissaient bien la question au Conseil supérieur, ceux qui parlèrent de ce qu'ils savaient, eurent enfin raison.

Ce furent Lefuel, architecte de l'empereur, et de Gisors, architecte du Sénat ; tous deux expérimentés et voyant bien l'inanité des propositions saugrenues, qui, disait Lefuel, « auraient rabaissé l'Ecole au-dessous du niveau de la dernière école des frères. »

Grâce à leur esprit de méthode, à leur énergique persévérance, l'ancienne organisation fut rendue ; fut rendu également le droit pour tout élève de choisir son maître.

Les ateliers officiels créés par décrets furent conservés, et il y a depuis cette époque deux catégories d'élèves : les uns qui sont logés et chauffés au frais de l'Etat dans les locaux de l'Ecole et les autres qui logent au dehors de l'Ecole, et qui paient leur maître et le droit de choisir ce maître.

La limite d'âge fut reportée à trente ans, mais le contrôle des concours de Rome fut retiré à l'Institut.

Jusqu'à la chute de l'Empire, l'Institut supporta le régime d'arbitraire administratif qui avait été substitué à des traditions.

En août 1871, Jules Simon, ministre de l'Instruction

publique, informait l'Institut que « le moment lui sem-
» blait arrivé de faire cesser l'état de choses établi par
» le décret impérial de 1863. »

Un accord intervint entre l'Académie des Beaux-Arts et le gouvernement de la République.

L'Académie fut chargée des jugements des grands prix et du patronage de la villa Médicis; elle consentit volontiers à s'adjoindre un tiers de jurés supplémentaires, choisis en dehors d'elle. Les membres libres purent également participer au jugement. Le président de la République, Thiers, le ministre de l'Instruction publique, Jules Simon, étaient membres de l'Académie, et le directeur des Beaux-Arts, Charles Blanc, était lui-même membre libre.

Le décret du 13 novembre 1871 rétablit l'Académie dans ses privilèges essentiels et dans le plein exercice de son autorité. La crise avait duré exactement huit ans.

Guadet conclut ainsi son récit. « On se remit au tra-
» vail, et l'Ecole française parfois si décriée chez nous,
» mais si constamment admirée par les étrangers, reprit
» sa place nécessaire dans le patrimoine commun de la
» France. Un désastre avait été évité; n'importe, je
» souhaite à notre Ecole de ne pas repasser par ces
» anxiétés.

» Je ne le crois pas d'ailleurs, au moins tant que
» l'Ecole restera fidèle à sa belle et noble mission, qui
» n'est pas d'enseigner les arts, *qui est plutôt de s'en*
» *interdire l'enseignement, tout en professant ce qui*
» *dans nos études représente un caractère certain et en*
» *quelque sorte scientifique.*

» Sa mission plus haute et plus généreuse est, en
» offrant aux élèves tous les moyens de travail, de rappro-
» cher, de mettre en contact et en concurrence féconde,
» les enseignements absolument libres des maîtres les
» plus divers et parfois les plus opposés. C'est pour avoir
» méconnu, pour avoir voulu briser, au profit d'une
» *confiscation personnelle et cynique*, cette large et libé-
» rale institution, que, malgré l'omnipotence impériale,
» malgré les complicités officielles, malgré la police

» et malgré l'inertie de trop d'artistes autorisés, embri-
» gadés parmi les *autruches*, le guet-apens de 1863 a
» échoué et devait échouer misérablement, comme
» échouerait encore, n'en doutons pas, toute tentative du
» même genre si elle venait à se produire. »

Si l'on néglige dans cette conclusion les quelques allusions personnelles et toujours violentes, à l'adresse de Viollet le Duc, ce sont là de nobles et excellentes paroles et elles mettent bien les choses à leur place.

Mais il y a un épilogue à cette anecdote. Guadet obtint le Grand Prix de Rome en 1864; il revint à Paris où il fut nommé professeur à l'École des Beaux-Arts, en 1872, en remplacement de Constant Dufeux, justement dans l'un de ces ateliers officiels que lui avait préparé l'*influence néfaste de Viollet le Duc*. Il professa jusqu'en 1894, et il fut à cette époque chargé du cours de théorie de l'architecture. C'était, sous un autre nom, une même chose, et Guadet s'installa exactement dans la chaire où Viollet le Duc avait été dûment sifflé et conspué par ses soins en 1863.

Mais le temps avait marché, la semence avait levé, et les événements ont prouvé, malgré tout, que, sauf quelques exagérations inhérentes à son caractère entier et exclusif, Viollet le Duc avait été, à son heure, un précurseur clairvoyant en essayant d'instituer à l'École les cours qui lui manquaient, et en attirant l'attention des puissants de l'époque sur le dédain dans lequel était tenu tout l'art français du moyen âge.

Ce cours d'esthétique dont le titre effaroucha tellement nos anciens, avait été tout simplement mal choisi.

S'il ne put être fait dans l'hémicycle de l'École en 1863, il fut imprimé quelque temps après et parut sous le titre plus modeste et plus exact: *Entretiens sur l'architecture*.

Dans la préface de cet excellent ouvrage, Viollet le Duc écrivait au sujet des événements dont nous venons de parler: « Le bruit est l'ennemi de l'étude; j'aime » l'étude et déteste le bruit. Je laissai donc passer l'orage » qui, ne trouvant rien à renverser, en fut pour ses éclats » et ses foudres perdus; je renfermai le texte préparé de » mon cours, et pensai à d'autres affaires ».

Les élèves de 1894 furent plus fidèles et moins bruyants que leurs anciens de 1863. M. Guadet put faire son cours dans la paix et le silence. Ce cours fut très suivi, et, il y a trois ans, paraissait sous le titre : *Eléments et théorie de l'architecture*, une belle œuvre de Guadet qui n'est que la continuation de celle de Viollet le Duc.

Ces deux livres se complètent et sont également nécessaires aux jeunes architectes. Les développements du programme suivi par les deux auteurs, plus violents chez Viollet le Duc, plus modernes chez Guadet, sont les compléments l'un de l'autre. Les conseils, qui sont donnés dans ces deux livres aux jeunes architectes, sont également inspirés par la même préoccupation d'honneur professionnel, de l'amour du beau, du vrai, de l'utile, formule qui est devenue la devise des architectes.

Il semble résulter que dans toute cette affaire, les noms des personnages et leurs origines étaient seuls en cause, les principes planant bien au-dessus des personnes.

Ceci démontrerait, si l'on ne le savait déjà, combien sont vaines et futiles des querelles d'artistes, bien faites pour justifier cette appréciation courante que les artistes sont de grands enfants.

Il m'a paru assez piquant de vous entretenir de ma surprise en rencontrant « *in articulo mortis* » un Guadet vibrant, emballé, vivant, gouailleur et presque révolutionnaire. Ceci m'a tellement changé du professeur triste et froid que j'avais connu, que je n'ai pu résister au plaisir de noter cette contradiction.

Le grand secret des professeurs les plus austères et la crainte respectueuse qu'ils inspirent, n'est-ce pas, probablement, qu'ils sont mal ou imparfaitement connus de leurs élèves ?

Copie d'une lettre de Charles Jalabert à son père.

« Paris, 14 janvier 1843.

» MON CHER PÈRE,

» Si tu lis les journaux, tu pourras y voir, le jour de la réception de cette lettre, que l'un des ateliers de peinture les plus considérables vient d'être congédié par son professeur, un des peintres les plus distingués de la capitale ; tu pourras y reconnaître facilement M. Delaroche et l'atelier de ses élèves.

» Je ne voulais te parler de cela, avant qu'il y eût rien de bien décidé, mais du moment que ce fait est devenu la proie des journaux, je me hâte de te prévenir afin que tu n'aies pas d'inquiétudes.

» Il y a un mois et demi qu'un jeune homme entré à l'atelier devint l'objet d'une plaisanterie. Le jeune homme en question ayant insulté un de ses camarades, un duel simulé eut lieu, c. a. d. que ces messieurs (car je ne me suis point trouvé dans cette affaire là) ayant l'intention d'aller déjeuner à la campagne, profitèrent de l'occasion pour continuer la charge du duel ; on emmena donc le nouveau et une fois à Bercy on sortit une paire de pistolets ; mais le nouveau ayant manifesté une grande frayeur, et son adversaire assurant qu'il se ferait scrupule de tuer un homme qui n'a pas déjeuné, la plaisanterie s'arrêta là ; on fut au restaurant, ces messieurs se grisèrent et le plus gris de tous était le malheureux nouveau que l'on ramena tant bien que mal chez lui où il s'endormit sur son lit.

» Il revint travailler à l'atelier, mais 8 jours après il se sentit malade et je reconnus, aux questions que je lui adressais sur le malaise qu'il éprouvait, tous les symptômes de la fièvre typhoïde dont il est mort à l'hôpital, une dizaine de jours après.

» Dès ce moment des bruits absurdes se répandirent, car la malveillance et la jalousie s'en mêlèrent ; des let-

tres anonymes furent adressées à M. Delaroche dans lesquelles on blessait son amour-propre afin de mieux réussir dans le but que l'on s'était proposé (celui de faire fermer l'atelier). Et enfin M. Delaroche poussé à bout a donné congé à ses élèves lundi dernier.

» Le même jour, mes camarades m'envoyèrent afin d'implorer notre pardon, mais il fut inexorable; le lendemain nous nous réunimes et nous fumes en masse demander ce que je n'avais pu obtenir tout seul; nous avions fait une lettre que je fus chargé de lui lire.

» M. Delaroche nous reçut toujours avec la même affection et nous dit adieu en nous assurant que ce n'était que pour satisfaire le public qu'il avait pris cette résolution et en nous laissant comprendre que ce ne serait que l'affaire de quelques jours.

» Plus que jamais, aujourd'hui, des bruits plus méchants encore circulent, même dans les journaux. Dans l'un, il est dit que nous avons empoisonné le nouveau, dans l'autre que nous l'avons lâchement assassiné et enfin dans plusieurs que l'on a mêlé dans son vin des liqueurs fortes, ce qui l'a rendu fou et qu'il est mort quelques heures après fou furieux.

» Nous en sommes là aujourd'hui. Je verrai M. Delaroche ce soir et nous allons nous arranger pour démentir ces ignobles mensonges.

» De tout ceci il ne résulte rien de fâcheux pour moi et tu n'as pas à t'en inquiéter, car si je ne travaille pas à l'atelier, je travaillerai avec M. Delaroche, ce qui n'en vaudra peut-être que mieux. Cependant toutes ces affaires m'ont un peu dérouté pour l'instant.

» Ainsi donc, mon cher père, sois parfaitement tranquille sur mon compte quant au travail et crois que je ne suis pas un mangeur d'hommes, comme les journaux tendent à le faire croire.

» Ma santé, à moi est toujours la même

» Embrasse ma mère et mes sœurs comme je t'embrasse.

» ton fils

» Ch. JALABERT. »

LES
Musées Archéologiques de Nîmes

RECHERCHES ET ACQUISITIONS

PAR

M. Félix MAZAURIC

membre résidant

Année 1911

Mois de Janvier

16. — Grâce à l'amabilité de M. E. Bondurand, archiviste départemental, le Musée lapidaire entre en possession d'un très joli petit autel à Sylvain récemment découvert dans le nouveau local des Archives, parallèlement à la rue Saint-Laurent, en creusant une fosse d'aisance.

Ce monument a été remis à notre savant confrère par M. Saltot, entrepreneur des travaux.

Il est en pierre blanche de la montagne des Lens et mesure 1/2 pied romain de hauteur totale (0^m145). Les dimensions du dé sont : 0^m072 (1/4 de pied) X 0^m096 (1/3 de pied). Epaisseur, 0^m041.

Sur chacune des faces latérales sont dessinés deux arcs de cercle.

L'inscription est faiblement gravée à la pointe par une

main inexpérimentée, la deuxième ligne presque entièrement effacée :

SILVANO
V (o tum ?)

Caractères se rapprochant de la cursive.

Du 16 au 26. — *Fouilles au chemin de Montpellier.*
— Comme nous l'indiquions à la fin de notre compte-rendu de l'année dernière (1), le Musée vient de prendre à bail pour un an la location d'un terrain vague situé en bordure de l'antique Voie Domitienne, à 150 mètres environ du Pont-Biais du chemin de Montpellier.

Les fouilles ont commencé le 16 de ce mois. Les résultats généraux devant faire l'objet d'une étude spéciale, nous nous contenterons d'indiquer au fur et à mesure les principales découvertes.

Les premiers travaux ont mis à jour deux murs romains, l'un parallèle à la route actuelle et très rapproché du bord du fossé, l'autre perpendiculaire à cette direction et paraissant diviser la propriété en deux grands espaces à peu près égaux. Contre ce dernier mur, et du côté du levant, nous avons dégagé plusieurs urnes cinéraires en terre grise plus ou moins fragmentées par le poids des terres et paraissant avoir subi l'action d'un feu violent. Des débris de peinture rouge semblent indiquer la proximité de chambres funéraires.

20. — M. Mérygnargues, sculpteur, nous remet aujourd'hui un curieux moulage de l'inscription gravée sur une des dalles de la Tour de Constance, à Aiguesmortes, par Marie Durand, une des prisonnières enfermées au xviii^e siècle pour cause de religion. Malgré leur concision, ces trois mots gravés avec la pointe d'une aiguille, sont extrêmement suggestifs :

AU CIEL
REGISTER

25. — M. Brenac, agent chargé des recherches, découvre dans le lit du Cadereau, au quartier des Trois

(1) V. Recherches et acquisitions de 1910, p. 42. — Extrait des Mémoires de l'Académie de Nîmes.

Ponts, une petite pince en bronze de belle conservation remontant au moyen âge. Elle mesure 0^m037 de long. Ses deux extrémités sont aplaties en rectangles ; l'une d'elles porte encore des traces d'ornementation.

Mois de Février

17 et 18. — *Fouilles du chemin de Montpellier* (suite). — Le long du second mur récemment découvert, nous avons mis à jour les objets suivants :

1^o) Nombre considérable de verreries romaines, mélangées à des os calcinés et plus ou moins tordues par l'action d'un feu très violent. Ce sont probablement les restes d'une incinération. Quelques urnes cinéraires fragmentées, une dalle posée de champ indiquent également la présence de plusieurs tombes en pleine terre. À noter surtout la découverte d'une cuiller en verre parfaitement conservée, pièce *unique* jusqu'à maintenant dans nos collections.

2^o) Sur un espace carré d'environ 0^m75 de côté, nous notons la présence d'une couche épaisse de coquilles d'huitres déposées là à l'époque romaine. Devons-nous y voir les restes d'un repas funéraire ?

3^o) Découverte d'un médaillon avec bas-relief sculpté sur pierre des Lens. Curieuse tête d'enfant aux grandes oreilles, à la bouche entr'ouverte et riieuse (satyre ?), entourée d'une torsade circulaire. C'est probablement une métope de petite frise ayant décoré l'entablement de quelque monument funéraire.

25. — Nous faisons l'acquisition à Jonquières d'un de ces curieux fourneaux portatifs en mollasse coquillière qui paraissent avoir été une spécialité de notre région aux xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles. Il est taillé en forme d'édicule avec deux colonnes à la face principale. L'entablement, le dessus et les côtés sont ornés de cercles, de vases à fleurs, de haches à double tranchant et d'instruments divers. À la base, on distingue les initiales : E·G.

La hauteur totale est de 0^m45.

28. — On découvre à Saint-Baudile-le-Vieux un nouveau fragment de sarcophage chrétien du iv^e siècle. C'est le torse d'un personnage drapé tenant entre les mains un rouleau de parchemin. (Apôtre accompagnant le Christ?). Hauteur, 0^m14.

Mois de Mars

2. — *Fouilles à Canteduc.* — Le 18 janvier 1907, nous donnions une liste des principaux objets découverts par M. Saurel, manufacturier, au cours du déblaiement d'une carrière romaine située dans le voisinage de son usine, tout près de la route d'Alais.

Il existe encore au sommet de cette carrière une série de fonds de cabanes gaulois que les carriers sont en train de déblayer. Nous y avons recueilli aujourd'hui :

1^o) Une fusaiole en terre cuite de forme biconique mesurant 0^m046 de diamètre.

2^o) Un fond de plat gaulois orné dans la partie centrale d'incrustations de spath cristallisé. (Type identique à ceux que nous avons déjà décrits dans la revue *L'Homme préhistorique*.)

Du 5 au 25. — *Mêmes fouilles.* — Par suite d'une entente avec les carriers qui exploitent la carrière de Canteduc, nous sommes autorisés à déblayer les quelques fonds de cabanes dont il a été question ci-dessus.

Nous avons découvert parmi ces pierrailles amoncelées une quantité extraordinaire de poteries. A noter l'absence complète de tous débris d'époque romaine. Le gisement appartient presque exclusivement aux âges de la Tène II et III. Liste rapide des objets recueillis :

Bronze : 1^o) Deux monnaies gauloises ayant subi l'action du feu, indéterminables.

2^o) Fibule à simple ressort à tige très mince légèrement arquée, à section carrée, ornée cependant d'un pointillé et de quelques stries sur le dos. L'ardillon manque ainsi que la gouttière (la Tène III).

3^o) Fibule de même type à section arrondie.

4°) Anneau arrondi, sans ornements (0^m023 de diamètre).

5°) Clou à tête aplatie de 0^m02 de diamètre.

6°) Fragments de grande fibule à gorge ajourée.

Verre : 1°) Fragment de coupe en verre blanc translucide, très mince.

2°) Beau fragment de bracelet en verre bleu, d'une largeur de 0^m025. L'intérieur est lisse, mais le dos orné de côtes saillantes recouvertes de vermiculations d'émail jaune, appliquées à la barbotine (la Tène II ?).

3°) Moitié de grosse perle bleue incrustée d'émail opaque d'un blanc laiteux (0^m03 de diamètre).

4°) Boule d'émail bleu (azurite).

Fer. — Nombreux clous de toute forme et de toute dimension.

Céramique. — Il faut distinguer les types indigènes, à pâte grossière, mal cuite, noirâtre et ferrugineuse à l'intérieur des types d'importation, beaucoup plus perfectionnés.

A) Céramique indigène : 1°) Trois fusaïoles de forme conique ou biconique à dépression concave. La pâte est rougeâtre à l'intérieur avec grains de spath calcaire, et noire à l'extérieur.

2°) Divers fragments de curieuses briques ornées, en terre noire ferrugineuse, contenant des traces de plantes graminées. Leur épaisseur varie de 0^m02 à 0^m035, et leur surface est ornée de dessins linéaires profondément incisés : feuilles de fougère, triangles inscrits, etc. Nous pensons que ces briques étaient destinées à servir de revêtement aux murs des cabanes gauloises.

3°) Les *chenets* gaulois paraissent avoir été exceptionnellement abondants et il y a lieu d'être étonné du nombre considérable de débris recueillis dans un espace aussi restreint. Ils se distinguent tous très nettement des chenets gallo-romains par leurs dimensions, beaucoup plus petites, et par leur couleur noire ferrugineuse. Indépendamment d'une dizaine de morceaux plus ou moins ornés, nous devons signaler tout particulièrement :

a) Un chenet haut de 0^m08 dont il manque la tête et l'extrémité postérieure. Il est orné de côtes saillantes très

prononcées et de deux traits à la base esquissés au moyen de l'ébauchoir.

b) Une tête de chenet figurant un *chien* aux oreilles droites et au museau arrondi. La bouche est représentée par un trait horizontal et les narines par deux simples trous. Terre noire, mal cuite, mélangée de paille et de grains de spath. Surface lustrée au moyen du lissoir. Hauteur du fragment, 0^m09.

c) Autre tête représentant un *cheval*. La bouche, les yeux, les naseaux sont profondément et sommairement indiqués. En outre, des deux côtés, les guides sont marquées par un trait profond. Pâte noire, lustrée à l'extérieur.

d) Extrémité antérieure d'une tête indéterminable, très grossièrement figurée. Bouche et narines bien indiquées. Un œil est profondément creusé. L'autre à peine esquissé. Les oreilles sont représentées par une simple dépression obtenue avec le doigt. Sur la nuque on observe la naissance d'une sorte de crête médiane. Longueur du fragment, 0^m07.

Ces exemples nous démontrent suffisamment que les Celtes ne s'en tenaient point à la représentation exclusive du *bélier*. Tous les animaux domestiques ou autres étaient tour à tour figurés. Nous devons à M. F. Révil la découverte d'une pièce fort originale représentant une tête d'oiseau (caille) ornée d'une collerette de perles (oppidum de Saint-Cômes, près de Nimes).

4°) *Plats, assiettes, coupes*. — Cette vaisselle est dérivée des anciens types préhistoriques.

Les *plats* sont en terre noire ou rougeâtre ferrugineuse, très souvent lustrés à l'extérieur et ornés de faisceaux de lignes parallèles dirigées dans tous les sens (décor dit *peigné*). Un grand nombre sont renforcés au centre de grains de spath calcaire (prototypes des vases gallo-romains dits *vases-râpes*). Quelques-uns sont munis d'un bec ou versoir.

Les *assiettes* ne diffèrent des précédents que par leurs dimensions. Plusieurs ont leur rebord orné de dessins linéaires ; d'autres portent en dessous, en guise de marque de fabrique, deux traits profonds en forme de croix.

Les coupes sont de forme carénée, ornées souvent sur le pourtour de larges mamelons festonnés. Certains de ces derniers affectent la forme d'oreillons. Quelques spécimens étaient pourvus d'anses horizontales analogues aux kylix italo-grecs.

A signaler aussi quelques plats percés de trous en guise de passoires.

5°) *Ollae*. — Les vases de forme globuleuse, à fond plat du type *olla* sont également fréquents à Canteduc. La pâte est noire, rougeâtre. Le décor peigné ou à la roulette est la règle générale. Ces vases étaient pourvus de couvercles assez hauts souvent pris, à tort, pour des coupes à pied. Plusieurs de ces couvercles sont percés d'un trou central.

6°) *Dolia*. — Les immenses doliums globuleux à pâte rouge et gros cristaux de feldspath n'ont point encore fait leur apparition. Ils sont représentés par des vases un peu plus petits, de forme évasée, généralement en terre noirâtre et ornés vers le haut de lignes parallèles entremêlées d'ornements à la roulette ou au cachet. Le bord est simplement arrondi et non aplati et développé.

B. *Types d'importation*. — Les influences méditerranéennes se reconnaissent dans un nombre infini de débris généralement à pâte jaune ou rosée, très fine, non mélangée de grains de quartz, et bien cuite.

1°) En premier lieu, il faut citer des milliers de fragments du type dit *campanien* à pâte rougeâtre et glaçure noire très brillante : assiettes et coupes à anses élégantes portant en guise de marque de fabrique des palmettes ou des roses à 5 ou 6 feuilles imprimées au cachet. A noter la présence de quelques graffitti sur le fond extérieur, le plus souvent des \wedge ou des \times .

2°) A côté de ces vases, il faut placer des patères à pâte d'un gris cendré, très tendre, pouvant être rayée par l'ongle. Elles sont recouvertes de la même glaçure noire et leurs formes ne manquent pas d'élégance. Nous croyons cependant que plusieurs de ces vases furent fabriqués dans la région à l'imitation des vases italo-grecs.

3^e) Signalons aussi toute une série de vases fins également en terre grise mais non lustrée. La cuisson en est parfaite et les dimensions assez restreintes. On y trouve des formes de coupes à anses étalées horizontalement (kylix ou canthares) avec de petits pots à une anse et à ouverture circulaire. Comme ornementation, nous n'avons remarqué ici que de petites côtes saillantes. Quelques cœnochoés à bec trifolié appartiennent au même type de céramique.

4^e) Les amphores ont déjà fait depuis longtemps leur apparition. Les types en terre noirâtre sont remplacés par ceux en terre jaune et à fond mucroné ou conique. Nous en avons recueilli des centaines d'exemplaires très variés. Trois d'entre elles portaient sur le col des marques de fabrique en caractères grecs sur fond circulaire. La plus complète est la suivante :



5^e) Les petits pots à une anse ou *guttus* en terre jaune, si fréquents à l'époque romaine, sont communs ainsi que les grandes cruches à une anse.

6^e) Enfin, pour compléter la série, nous devons signaler quelques fragments de vases peints, malheureusement très mal conservés. L'un d'eux est un rebord d'olla analogue aux types du centre décrits par M. Déchelette ; la terre rosée était recouverte d'un engobe blanc sur lequel on voit encore les traces de deux bandes rouges horizontales. Un autre fragment provenant d'une sorte de gourde aplatie paraît d'un type fort différent. L'engobe fait complètement défaut et le dessin consiste en un nombre considérable de cercles concentriques, de couleur rouge, décor qui se retrouve sur certains vases grecs d'époque beaucoup plus ancienne. Rappelons enfin que des fragments de vases grecs à figures rouges furent trouvés ici même pendant le déblaiement de la carrière Saurel.

Pierre. — Pour être complet, nous devons signaler la présence de deux aiguisoirs, l'un en roche schisteuse très dure, l'autre en grès.

Cette fouille, limitée seulement à quelques mètres carrés, nous démontre combien la population gauloise établie sur les pentes de nos collines était déjà avancée en civilisation avant la colonisation romaine, et combien l'influence grecque de Marseille avait gagné tout le littoral méditerranéen.

5. — M. Louis Séguin offre au Musée un buste en calcaire local trouvé rue d'Aquitaine. C'est un de ces bustes issants qui formaient saillie sur les façades de nos vieilles maisons : celui-ci date du xv^e siècle et représente une tête imberbe avec couronne de baron.

8. — Un fragment de mortier en marbre blanc, trouvé rue Saint-Léonce, m'est remis par M. Ch. Poinot fils, architecte.

25. — Je fais l'acquisition d'une stèle romaine provenant de la rue Bât-d'Argent et jadis signalée par Gaillard Guiran. Elle est en pierre de Roquemaillère et mesure 1 m. 12 × 1^m38 × 0^m11.

L'inscription est renfermée dans un cadre mouluré de 0^m35 × 0^m30 :

D · M
C · OMBANI APHRODI
SI
OMBANIA APHRODISIA
MATER

« Aux Dieux Mânes de Caius Ombanius Aphrodisius, sa mère Ombania Aphrodisia. »

A la seconde ligne, PHR liés ; à la 4^e, PHR, DI et IA liés.

Mois d'Avril

13. — Une belle rosace sculptée sur pierre des Lens (fragment d'entablement) est offerte par M. Laguila. Elle a été trouvée rue Carnot parmi les décombres d'une maison en démolition.

1 au 30. — *Fouilles du chemin de Montpellier* (suite).
— En poursuivant l'exploration du mur signalé dans nos

précédentes recherches, nous arrivons à un groupe de constructions très importantes dirigées E. O. perpendiculairement au mur principal. Ce sont les fondements de plusieurs caveaux dont il reste encore des fragments de peinture murale. Il en sera parlé plus longuement ailleurs. Sur le devant de ces constructions, et en pleine terre, nous avons rencontré une dizaine de tombes généralement disposées par groupes de trois ou quatre. Elles se composent presque toutes d'une urne cinéraire en terre grise, rosée ou en verre blanc entourée de petits vases (assiettes, coupes, petits pots) et séparées entre elles par des dalles posées de champ. L'un de ces tombeaux ne renfermait autre chose qu'un *squelette de petit chien*, ce qui prouve bien qu'alors, comme aujourd'hui, cet animal domestique était l'objet d'attentions toutes particulières. Une des tombes découvertes en cet endroit est formée de deux grandes amphores globulaires dont on a enlevé le col et dont l'une sert de couvercle à l'autre. A l'intérieur une urne cinéraire en verre blanc d'une merveilleuse irisation ($0^m245 \times 0^m23$) renfermait des os incinérés paraissant avoir appartenu à un homme de forte taille, plus un moyen bronze de Commode. Elle était recouverte d'une belle coupe en verre blanc irisé mesurant 0^m14 de diamètre. A côté se trouvaient une lampe de terre jaune avec enduit rouge et un beau flacon de verre verdâtre. Tout autour du tombeau, la terre était brûlée et renfermait en abondance des cendres et des os calcinés, avec nombreux clous en fer, flacons de verre tordus par l'action d'un feu violent et moyen bronze d'Hadrien au revers de la déesse Salus sacrifiant aux serpents Agathodémons. Il est donc certain, d'après ces indices, que la fosse dans laquelle fut placé le tombeau avait déjà servi de *bustum* (bûcher) à une époque un peu plus ancienne.

Tout près de cet endroit, une urne cinéraire de forme évasée (0^m30 de diam. à l'ouverture) était enfouie en pleine terre sans dalles de séparation. Elle était recouverte par un grand plat de terre grise mesurant 0^m34 de diamètre. L'intérieur renfermait, outre les cendres : 1° une *lampe funéraire* ornée d'un Eros en train de jouer de la

flûte de Pan ; 2°) une fiole à parfums en verre blanc très fin portant sur le fond une marque de fabrique, malheureusement effacée ; 3°) un fragment de flacon à peu près semblable avec les lettres :

.....LVGV·A.....

4°) Autre fragment plus complet, d'un diamètre de 0^m09, avec au centre la lettre S et tout autour la marque :

A·V·M·CN·A·LVGV

(les quatre dernières lettres représentées par leur base seulement).

Il faut rapprocher ces deux marques de fabrique de celle qui fut trouvée en mars 1871 dans les tranchées du Cours-Neuf (V. E. Germer-Durand in *Mém. Acad. Nîmes*, 1872, p. 100). La seule différence consiste dans les lettres médianes (AF au lieu de S). S'autorisant de la découverte d'une estampille de potier sur laquelle on lit ARTEMISIVAL·M·F·SIL, Germer-Durand reconstitue l'inscription circulaire de la manière suivante :

A(rtemisiî) V(alérii) M(anu). CN(eus) A(teus) LVGV(duni).

Quoiqu'il en soit de cette lecture un peu téméraire, il est démontré, que pour certains vases en verre d'un blanc laiteux, notre ville était titulaire des ateliers de Lyon.

A 1 m. 50 de ce dernier tombeau, nous avons mis à jour une nouvelle fosse de bûcher mesurant 1 m. 60 de long sur 0^m85 de large et 0^m80 environ de profondeur. Elle était entourée de murs en briques et le fond, non dallé, contenait une couche mince de terre noire brûlée avec ossements, clous de fer et débris de verres tordus.

Nous y avons recueilli une fort belle *bague en or* d'un type déjà connu, lisse sur tout le pourtour, creuse à l'intérieur et renflée au milieu, à l'endroit destiné à recevoir l'entaille. Le poids est d'environ 5 grammes. La forme est ovale, et le grand diamètre n'est que de 0^m015, ce qui indique un doigt très effilé.

Un fragment de fibule à côtes saillantes, en bronze doré, fut également trouvé dans la même couche. A côté de ces tombes appartenant au 1^{er} ou au 11^e siècle, nous devons signaler aussi plusieurs tombeaux d'époque celtique, malheureusement dévastés à une époque probable-

ment très ancienne. Ils étaient généralement enfermés dans des dalles de très grande dimension et renfermaient une céramique nombreuse et variée : coupes du type italo grec à glaçure noire brillante, guttus en terre jaune ou grise et un grand nombre de petits vases sans anse à pied allongé et ouverture relativement évasée. Parmi les verreries très abondantes aussi, il faut signaler les fragments d'un beau vase vert moucheté à l'intérieur de taches blanchâtres. Le bronze est représenté par des médailles gauloises de Nimes — l'une d'elles au revers du sanglier avec la légende $\begin{matrix} \text{NAMA} \\ \Sigma\text{AT} \end{matrix}$ — des débris de miroir métallique et une plaque ornée de cercles concentriques.

18. — Non loin du dolmen de la Mure (fouillé en 1910), près de Tornac, un tumulus sans dalles ne nous a fourni que quelques dents humaines et divers fragments de vases néolithiques : il paraît depuis longtemps dévasté.

19. — Au cours du même déplacement aux environs d'Anduze, je relève le plan du fameux château de *Roucaute*, déjà signalé l'an dernier. Cet ensemble extrêmement original, qui comprend des enceintes successives d'époque celtique et du moyen âge, sera reproduit dans les comptes rendus du Congrès préhistorique de Nimes (1911).

20. — Une grotte percée dans la falaise du Gardon, à *Paulhan* (près d'Anduze), me fournit de nombreux spécimens de céramique néolithique, parmi lesquels un vase en forme de tulipe presque entier.

Le sommet du plateau est couvert de vieux murs en pierre sèche. Il a dû servir de refuge au moyen âge et même à des époques encore plus anciennes.

26. — M. Félix Flaugère, de Russan, offre au Musée de Nimes un très joli cachet en bronze du XIV^e siècle. Au centre, une vache passant à gauche, les cornes relevées, la queue basse. Tout autour, en lettres gothiques du XIV^e, la légende

+ S. G. VAQVIEI.

S(igillum) G(uilhermi) Vaquiei(ri?) : sceau de Guillaume de Vaquières.

Il s'agit peut-être d'un personnage qui fut notaire royal et dont on trouve le nom dans une de nos chartes remontant à l'année 1315. (V. Ménard, T. II. Preuves p. XI, C. 1.)

Mois de Mai

2 au 20. — *Ancien hôtel des Besserié.* — Une des plus vieilles et des plus originales maisons de Nîmes est en train de disparaître sous la pioche du démolisseur. Déjà fortement entamée en 1863, puis en 1879, il n'en restera bientôt plus que le souvenir.

La famille des Besserié était, dit-on, originaire de Saint-Gilles. Dès le début du xvi^e siècle, nous la trouvons établie à Nîmes, dans l'antique rue Mûrier-d'Espagne, et c'est probablement à elle que nous devons la construction du curieux hôtel qui porta longtemps son nom. Cette maison fut ensuite louée en 1629, puis vendue en 1644 aux moines Augustins dont le couvent de l'Esplanade venait d'être rasé au cours des troubles religieux et qui l'habitèrent jusqu'en 1683, époque de leur transfert à la Maison-Carrée. Elle est contruite dans le style de transition du gothique à la Renaissance et date de la fin du xv^e siècle ou du début du xvi^e siècle. Plusieurs membres de la famille des Besserié étaient gens de robe (1) et possédaient à un très haut degré le goût des choses antiques. Suivant l'exemple d'un grand nombre de leurs contemporains, ils s'attachèrent à réunir chez eux un nombre considérable de ces monuments épigraphiques alors épars sur tous les points de la ville. La cour de leur maison, comme celle des Aguilhonnet, devint un véritable petit musée que les Augustins respectèrent en partie.

En 1863 (E. Germer-Durand), au cours de la première démolition, il fut transporté au Musée 14 inscriptions antiques, 3 fragments de sculpture du plus beau style, une inscription et quelques débris du moyen âge. En 1879, le propriétaire M. Dussaud, entrepreneur, céda également

(1) Tanneguy Besserié était conseiller au Présidial vers 1552.

une douzaine d'inscriptions romaines encastrées dans une autre partie de la maison. A la suite des travaux actuels, et grâce au bon vouloir des nouveaux propriétaires, de l'architecte et des entrepreneurs, nous avons pu recueillir les objets suivants :

1°) Fragment de stèle funéraire avec les lettres :

(d) · M

.....SEXTIA (e)

Calcaire des carrières de Roquemaillère. Hauteur, 0^m19 ; largeur, 0^m22 ; épaisseur, 0^m065. Inédite.

2°) Cipse funéraire en calcaire de Roquemaillère, dont il manque le couronnement. L'inscription, renfermée dans un cadre mouluré, a été martelée à une époque très ancienne. Nous avons pu cependant la reconstituer en entier sauf l'avant-dernière ligne qui contenait le nom de la mère du défunt :

D · M

PVBLI·CORNELII

VALERIANI

AELIVS·CORNELIVS

HERMES

V..... FILIO

PIENTISSIMO

« Aux Dieux Mânes de Publius Cornelius Valerianus ; Aelius Cornelius Hermès et (nom de la mère) à leur fils très dévoué. »

Dimensions actuelles : Hauteur, 0^m70 ; largeur, 0^m67 ; épaisseur, 0^m26. Le cadre mesure 0^m42 × 0^m36.

Un trou de scellement creusé à la base du cipse paraît indiquer que la pierre se dressait au sommet d'une petite construction. Cette inscription est inédite.

3°) Fragments d'un meneau de fenêtre (faisceau de colonnettes) en mollasse coquillère.

4°) Fragments d'un petit entablement avec rosaces, de même époque.

5°) Trois débris de colonnettes en marbre blanc trouvées au fond d'un puits romain.

29. — En faisant des réparations dans une vieille maison située au N° 13 de la rue de l'Horloge, on décou-

vre un fragment d'inscription romaine mutilée dans tous les sens :

.... (Q)·DOMITIO....
CATILONE....
... MAROCASSI (L·F)

« A. Q. Domitius Catilone..... Marocassi L.....⁴ »

Lettres du 1^{er} SIÈCLE avant notre ère.

A la deuxième ligne, le cognomen CATILONE... paraît ici pour la première fois. A rapprocher des noms *Catiliaco*, *Catil...*, *Catilus* signalés par Holder.

A la troisième ligne, un autre nom gaulois mérite de fixer l'attention. Il est composé de deux particules : MARO, adjectif qui se trouve plus communément à la fin d'un grand nombre de mots et signifie *grand*, et CASSI qui signifierait agréable, propre. Ainsi MAROCASSI signifierait le *très agréable* le *très distingué*. On trouve dans le C. I. L. (t. V, n° 6118) un nom de femme à peu près semblable, mais retourné : CASSIMARA (V. Holder I p. 828 et II p. 432).

Cette pierre est restée entre les mains de M. Clerc, architecte, qui a promis d'en faire don au Musée. (1)

Dimensions : 0^m35 × 0^m19.

30. — Je reçois de M. Séguin une hache en fer trouvée à Barutel. Elle appartient au type des haches allemandes à un seul biseau et porte la marque SALZIER A. SAVVE.

Mois de Juin

Juin-Juillet. — *Ancien hôtel des Besserié* (suite). — La nécessité de suivre le nouvel alignement oblige les propriétaires à reporter à deux ou trois mètres en dedans les fondations des nouveaux murs. Cette circonstance amène la découverte, à 1 m. 50 de profondeur, de deux pavés *mosaïques* déjà sérieusement dégradés. Le plus important est composé d'hexagones se détachant en noir sur fond blanc. L'encadrement est formé par un simple

(1) Cédée en 1912.

filet de cubes noirs. Un fût de colonne romaine était couché sur la mosaïque, à l'angle même de la maison.

Ont été découverts : 1°) Une marque de fabrique sur anse d'amphore, non encore signalée à Nîmes :

Q · FAB · P R

Q(uintus) *F*(abius) *Pr*(iscus ?). Les lettres A et B sont liées.

2°) Un grand fragment de coupe arétine avec sujets érotiques.

3°) Une plaque armoriée en calcaire de Barutel mesurant actuellement 0^m25 de large sur 0^m48 de haut et 0^m10 d'épaisseur. Une levrette est figurée sur l'écusson. En termes de blason, ces armoiries devraient être ainsi libellées :

D'argent, à une levrette rampant, de même.

La pierre date probablement de la construction de l'hôtel ; elle pourrait représenter les armoiries des Besserié, mais nos recherches sur ce point sont demeurées sans résultat.

4°) Une petite tête en marbre blanc de 0^m10 de hauteur.

Le nez, la bouche, le front sont très mutilés. La tête est un peu inclinée sur l'épaule droite, les yeux sans iris, la bouche entr'ouverte, les cheveux bouclés. L'expression ingénue paraît indiquer un de ces jeunes bergers *criophores* fréquemment représentés à l'époque romaine.

13. — Il est entré au Musée : 1°) Un vieux poids de bronze de Montpellier, de forme octogonale, orné d'un écusson à trois fleurs de lys et des lettres gravées H. IIII (Henri IV).

2°) Un grand bronze de Septime Sévère avec l'empereur à cheval accompagné d'un guerrier debout.

17. — Jacquiers à Saint-Côme (Vaunage), une vieille taque de cheminée représentant Eros dans un bige attelé de deux griffons (0^m65 × 0^m57).

27. — Au cours d'une excursion au village de Vaquières, près Remoulins, en compagnie de mon collègue M. Mingaud et de MM. les docteurs Pellet et Raynaud,

je relève la présence sur la colline Saint-Pierre, de vieilles ruines assez étendues : il s'agit d'un oppidum celtique dominant l'entrée du défilé où s'engageait une des plus vieilles routes de notre pays. Les débris de mâchefer sont très abondants sur cette colline et indiquent la présence d'anciens fours. Un ermitage du moyen âge remplaça peut-être quelque édifice gallo-romain. De nombreux tombeaux en tuiles à rebord ont été découverts à la base de la même colline.

Le même jour, des recherches effectuées au pied de la falaise de Castillon-du-Gard, non loin de l'église Saint-Christophe, nous font découvrir des restes de tombeaux romains parmi lesquels un vase arétin avec graffitti sur le bord :

.....INI

Mois de Juillet

5. — Les objets suivants ont été découverts au *Pont de la République*, près de Vaqueyrolles, par M. Viala :

1°) Un tout petit dé cubique en os (0^m0^m99 de côté). Les numéros, de 1 à 6, sont indiqués par des cercles pointés.

2°) Un cabochon en pâte de verre de couleur violette.

3°) Un lot de petites monnaies parmi lesquelles :

a) Un petit bronze de *Constantinople* en très bon état de conservation :

Tête casquée personnifiant la ville, à gauche: CONSTANTINOPOL.

Revers : Victoire ailée à gauche tenant un bouclier.

b) Huit autres petites monnaies très frustes du IV^e siècle, et deux moyens bronzes indéterminables.

Ce quartier est assez riche en antiquités : on y a trouvé notamment un autel gaulois au dieu *Sucellus* et une vache en fer, d'un très beau travail.

18. — Les travaux d'aménagement de l'ancien évêché ont amené la découverte des deux objets suivants :

1°) Un fragment de tombeau du moyen âge provenant

de l'ancien cimetière du Chapitre. C'était une grande dalle avec inscription marginale. Le nom manque; il ne reste que la date en beaux caractères gothiques :

.....anno dni millesimo cccc°.....

Hauteur du fragment, 0^m65. Largeur, 0^m48. Epaisseur, 0^m10.

2^o) Un grand et beau chapiteau corinthien en calcaire des Lens, découvert à trois mètres de profondeur, au milieu d'une extraordinaire accumulation de ruines (1) (0^m88 de haut sur 0^m75 de large, moins les volutes disparues).

C'est probablement un travail du 11^e siècle où les fleurons sont remplacés par des pampres entrelacés.

Mois d'Août

11. — Je fais l'acquisition des monnaies suivantes trouvées à Lafoux sur l'emplacement de l'ancien oppidum de *Mardieul* :

1^o) Grand bronze de Tibère en bon état de conservation :

Au centre: S·C· T· CAESAR·DIVI·AUG·F·AVGVST·
P·M·TR·POT·XXXIIX

Revers: Quadriges à droite. A l'intérieur du char, Victoire et guerriers.

2^o) Une coloniale impériale de Nîmes (2^e émission).

En outre: une monnaie de bronze de la ville de Barcelone (BARCINO·CIVI, 1649) à l'effigie de Louis XIV et une médaille maçonnique de Rouen représentant un Temple entre deux colonnes et une femme armée d'un glaive debout devant un autel.

14. — Achat d'une vieille clef ouvragée longue de 0^m17 trouvée dans des démolitions au chemin de Montpellier.

(1) On sait que les abords de la Cathédrale renferment une montagne de débris antiques. C'est là que nous nous plaisons à situer le forum principal de la Colonie.

17. — *Hôtel des Besserié* (suite). — Je dois des remerciements tout particuliers à Messieurs les propriétaires, architecte et entrepreneur de l'immeuble rue Mûrier-d'Espagne, qui ont bien voulu m'autoriser à faire transporter au Musée, pièce par pièce, une grande et belle cheminée du commencement du xvi^e siècle. Ainsi tout ne sera pas perdu de cette belle construction qui marque une époque de réveil artistique pour notre vieille cité nimoise.

22. — M. Brunel Gaston, de Saint-Césaire-les-Nîmes, fait don de l'inscription suivante trouvée dans des démolitions :

BAEBI.....
DRACON.....
THAIS
ALLETICCIAE LIB (?)
SIBI ET VIRO

A la 4^{me} ligne A et E liés.

« Aux Dieux Mânes de... Baebius Draconus ; Thais, affranchi d'Alleticcia (?) pour elle et pour son mari (a élevé ce monument). »

Dimensions: 0^m40 de haut, sur 0^m41 de large et 0^m14 d'épaisseur.

Carrières de Roquemauillère (environs de Nîmes). — (Inscription inédite).

Mois de Septembre

11. — M. Flory Justin, propriétaire à *Garons*, offre un très joli petit autel à Minerve qu'il vient de découvrir dans sa vigne du quartier de la *Grand'Terre* (1 kil. Nord de Garons). Ce minuscule monument est en calcaire de la montagne des Lens et mesure seulement 0^m13 de haut sur 0^m08 de large et 0^m052 d'épaisseur à la base. Le dé mesure 0^m064 × 0^m04 × 0^m04. Tout l'ensemble est d'un assez bon travail ce qui n'arrive guère dans les œuvres de ce genre qui constituaient chez nos ancêtres un art

tout à fait populaire. L'inscription est fort altérée par la corrosion. Nous avons pu cependant la reconstituer en entier :

VEGETA
MINERVAE
VOTVM
S·L·M

« Végéta accomplit son vœu à Minerve avec reconnaissance et à juste titre. »

Si nous observons que, dans notre région, Minerve est souvent invoquée comme divinité protectrice des sources, il n'y a aucune témérité à supposer que notre autel ornait quelque niche voisine d'une source ou d'une citerne. A rapprocher de cette découverte celle des deux autels de Combas. (Recherches et acquisitions, 1906, 20 septembre.)

14. — *Ruines du Vieux Cadénet à Chusclan (Gard).*
— J'entreprends aujourd'hui l'étude d'un ancien port romain situé sur les bords du Rhône, à 3 kil. Nord de Codolet, à 100 m. Est de la ferme de la *Tourette*, au lieu dit « le Vieux Cadénet ».

Bibliographie: 1°) Léon Allègre : *Notes archéologiques sur l'arrondissement d'Uzès*, fol. 2, V^e — (Exploration de la *Tourette* au Moine sur 600 m. de long ; planches de dessins très intéressantes.)

2°) E. Germer-Durand : *Dict. topographique du Gard*, 1868.

3°) A. Paul Révoil : *Bull. de l'Académie de Nîmes*, 1874, 1^{er} août (découverte de tombeaux romains au quartier de Sausse.)

4°) M. l'abbé Laville : *Bull. Art. chrétien de Nîmes* (1878). (Ruines au pied de l'église Saint-Georges de Cadénet, etc.)

5°) Georges Maurin : *Bull. Acad. de Nîmes*, 1887, 11 juin. (Intéressant compte-rendu de recherches ; fabrique de poterie commune ; cimetière.)

6°) M. E. Labande : *Acad. de Vaucluse*, 1902 (t. 2).

7°) M. Granet de Roquemaure : (Recherches très intéressantes ; collection d'objets du préhistorique au moyen âge.)

Au cours de notre première visite, nous avons constaté que les ruines s'étendaient le long de la berge du Rhône et sur une largeur assez restreinte. L'épaisseur de la couche romaine varie de 1 à 1 m. 50.

Les premiers débris se rencontrent en face du mas de la *Tourette* (puits romain, sépultures en dalles ou à auges).

En remontant vers le *Moine*, on trouve une ligne ininterrompue de fours à *tegulae* et à *amphores*. De vieux murs apparaissent sur tous les points, tantôt parallèles, tantôt perpendiculaires au fleuve qui a fortement entamé toutes ces constructions. Nous avons également noté la trace d'un pavé mosaïque. Des inscriptions ont été découvertes à diverses époques. Les deux fragments de marbre suivants nous furent remis par M. Saint-Ange Ligouzat, propriétaire du mas de la *Tourette* :

1^o) Plaque de marbre blanc jadis rectangulaire et mesurant 0^m185 (2/3 de pied) sur 0^m285 (un pied), aujourd'hui réduite à 0^m14 × 0^m13. L'épaisseur est de 0^m02.

.....DA
.....IVSHO
.....ARAM OPE
.....O DE SVO
.....IT

A la troisième ligne, P et E liés.

De ce texte, beaucoup trop mutilé, on ne peut guère retenir que le mot ARAM et la formule finale DE SVO (posu) IT. Il s'agit de quelque monument, (1) avec autel, dressé par la générosité d'un personnage dont le nom nous échappe.

2^o) Le deuxième fragment est encore plus imparfait. On n'y observe que les cinq lettres suivantes :

.....
.....ZO.....
.....RME
.....

Plaque de marbre blanc de 0^m012 d'épaisseur.

(1) Peut-être une horloge solaire, comme pourraient le faire supposer les deux dernières lettres de la seconde ligne ?...

15. — Nous faisons l'acquisition à Beaucaire d'une grande et belle poulie de bronze, époque Renaissance, provenant d'une maison de la rue Hôtel-de-Ville, n° 18. L'armature seule est en fer. La roue, de 0^m28 de diamètre et 0^m04 d'épaisseur, est entièrement en bronze d'une belle patine et découpée à jour avec figuration des armes de France (3 fleurs de lys). Il s'agit probablement d'une maison ayant appartenu au Roi ou à ses officiers.

18. — Les objets suivants proviennent de l'oppidum de *Vié-Citat*, près de Monteils (Gard) :

1°) Double crochet en fer, probablement destiné à fixer le stuc dans le mur des maisons.

2°) Plaques et anneaux de fer.

3°) Fond de flacon en verre de forme carrée offrant comme dessin un cercle en relief et quatre poissons aux angles.

4°) Un cabochon de verre vert (0^m015 de diamètre).

5°) Divers débris de poterie sigillée.

19. — Il n'existe aucun dessin de la porte romane de la Cathédrale détruite au cours des premières luttes religieuses (1567). Toute restauration que l'on voudra, essayer aura toujours un caractère plus ou moins hypothétique. Voici cependant un document nouveau qui pourrait être utilisé le cas échéant.

Il s'agit d'un fragment d'*archivolte* romane découvert aujourd'hui même dans les fondations d'un mur du XVIII^e siècle à l'entrée de la ruelle entre l'Eglise et la Maison dite du « Pain phénix », à quelques mètres seulement du portail de Notre-Dame. Ce claveau, dont les dimensions dépassent celles du portail de Saint-Gilles, faisait certainement partie de la grande archivolte extérieure de la porte d'entrée. Ses dimensions sont les suivantes :

Hauteur, 0^m80 ; largeur en haut, 0^m25 ; en bas, 0^m20.

Détail des moulures (de haut en bas) :

- | | |
|-------------------------------|---------------------|
| 1°) Dents d'engrenage | 0 ^m 075. |
| 2°) Canaux | 0 ^m 085. |
| 3°) Oves | 0 ^m 075. |
| 4°) Petit listel | 0 ^m 015. |
| 5°) Talon et cavet | 0 ^m 070. |

- 6°) Boudin..... 0^m075.
- 7°) Moulure concave..... 0^m065.
- 8°) Gros boudin..... 0^m190.
- 9°) Cavet et talon..... 0^m140.
- 10°) Petit listel..... 0^m015.

Id. — *Dolmens de la chaîne de la Grande Pallière, à Anduze.* — Je profite d'un passage à Anduze pour relever la position de tous les dolmens de la Grande Pallière. J'arrive ainsi au total de 29 sur une longueur de 1 k. 50 à peine. Un certain nombre d'autres doivent être ensevelis sous les grands amoncellements de blocs trisseques qui couvrent les pentes de la montagne. Deux dolmens seulement possèdent encore leur dalle de recouvrement; d'autres pourraient être facilement restaurés. Le fait le plus curieux est la présence, sur un espace de 50 mètres seulement, de plus de 20 dolmens, réunis par groupes de trois ou quatre. Nous n'insistons point davantage sur ces observations qui seront publiées ailleurs avec un plan détaillé.

22. — Objets découverts au vieil oppidum de *Mus*, près de Sauve :

1°) Quelques beaux fragments de poterie sigillée : coupes de type caréné, à décor floral.

2°) Marque de fabrique sur fond de patère :

OF-COCI Of(icina) Coci (Graufesenque).

3°) Autre marque sur fond de petite coupe :

MVR (rétrograde)

Il s'agit peut-être de l'officine de MURRANUS (V. C. I. L. n° 5686, 611 b).

4°) Nombreux débris de céramique romaine et gauloise : amphores, vases en terre jaune de toutes dimensions, vases en terre noire grossière à grains spathiques, etc.

5°) Nombreux clous de fer, lame de couteau, débris de mâchefer, outil en fer à large lame, en forme de T, etc.

20. — Marque de fabrique sur anse d'amphore,

trouvée par Brenac, près de l'usine électrique des tramways :

A-AT (liés). 2

Mois d'Octobre

4. — M. Arnaud fait don au Musée d'une vieille baïonnette à poignée garnie de bronze, trouvée dans les ruines du château de *Cornillon*, près de Goudargues (Gard). Longueur, 0^m38.

13. — A côté de l'hôtel des Besserié (rue Mûrier-d'Espagne), se trouvait la maison de *Balthazar Fornier*, cet ancien consul de Nîmes qui se rendit célèbre par son dévouement au cours d'une épidémie de peste. Nos anciens épigraphistes avaient signalé dans cette maison une inscription funéraire qui n'avait pu être retrouvée depuis. Nous avons eu la chance de la rencontrer dans un petit débarras et de la faire transporter au Musée.

C'est une stèle en calcaire de Roquemaillère mesurant actuellement 1^m30 de haut sur 0^m55 de large et 0^m13 d'épaisseur. Encadrement : 0^m335 × 0^m49.

DĪS·MANĪBVS
Q·VALERIO·SCAEVAE
PATRI·ET·VEGETAE·MATRI
Q·VALERIVS·PRIMVLVS
Q·VALERIVS·SECVNDINVS
Q·VALERIVS GRATVS
FILII·POSVERVNT

« Aux Dieux Mânes. A Quintus Valérius Scaeva (l'augure ?) leur père et à Végéta leur mère, Q. Valérius Primulus, Q. Valérius Secundinus (et) Q. Valérius Gratus, leurs fils, ont élevé (ce tombeau). »

A la seconde ligne VAE liés ; à la 3^{me}, toutes les lettres de MATRI liées en monogramme ; à la 4^{me}, R et I liés ; à la 5^{me} ligne, ND liés.

Lettres bonnes, profondément et très régulièrement gravées. A la fin de la 4^{me} ligne, tous les précédents auteurs ont le PRAEVENTUS ou PRAVINVS : c'est bien PRIMVLVS que porte l'inscription.

Bibliogr. : Rulman, *Invent.* p. 50 ; — Guiran, *ms.* p. 85 ; — Ménard, p. 339 ; C.I.L.XII, 3980 ; — *Hist. Lang.*, t. XV, p. 934.

Du 14 octobre au 4 novembre. — ANCIENNE COLLECTION SÉGUIER. — **Don de M. le Dr Delon.** — Tout le monde sait que notre illustre compatriote Séguier avait réuni dans son hôtel un grand nombre d'inscriptions nimoises constituant un véritable musée lapidaire. A sa mort, ses collections devinrent la propriété de l'Académie de Nîmes qui les conserva jusqu'à la Révolution. A cette date, la maison et les inscriptions qui s'y trouvaient renfermées devinrent biens nationaux et furent vendus à des particuliers. Au cours du siècle dernier, deux lots importants furent cédés à la ville en 1849 et en 1879, mais un grand nombre de ces monuments restaient encore encastrés dans le mur de façade, côté du jardin. Malgré les ennuis de toute sorte que devait lui causer la présence des maçons pendant une quinzaine de jours, le propriétaire actuel, M. le docteur Delon a bien voulu nous autoriser à faire enlever la presque totalité des inscriptions qui restaient encore, soit 20 monuments d'époque romaine et 2 du moyen âge. C'est un appoint des plus sérieux pour notre Musée qui s'enrichit ainsi de quelques documents de premier ordre.

1°)

TI·CAESARIS
DIVI·AVG·F·AVGVSTI
MILES·MISSICIVS·T·IVLIVS
FESTVS·MILITAVIT·ANNOS·XXV
IN·LEGIONE·XVI·DECRETO·DECVRIONUM
ACCEPIT·FRVMENTI·M·L·BALNEVM·ET
SVI·GRATVITVM·IN·PERPET·AREAM·IN
TER·DVOS·TVRRES·PER·PVSONIVM·PERE
GRINVM·IIII·VIR·ET·XI·VIR·ADSIGNATAM

« Titus Julius Festus, soldat congédié de Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste, après 25 ans de service dans la 16^e légion, a obtenu par décret des décurions, 50 mesures de froment, le bain gratuit pour lui et son

esclave (SVI pour SERVI ?), plus l'emplacement compris entre deux tours et assigné par P. Pusonius Pérégrinus, quatuorvir et undécemvir. »

La légion XVI^e portait le nom de *Gallica* du temps de Tibère et résidait à Mayence.

Les bornes placées aux deux limites du champ par décret des décurions ont été retrouvées et encastrées dans une maison de la rue Dorée. Le titre *d'undécemvir* appliqué au quatuorvir Puson se rencontre ici pour la première fois. M. Hirschfeld (*Gallische Studien* T, p. 40) incline à voir là un débris persistant de l'ancienne organisation celtique, dans laquelle un chef suprême administrait la Cité assisté d'un Conseil exécutif.

Gros bloc de Roquemaillère, mesurant 1^m32 × 0^m62 × 0^m35, de forme prismatique, sans base ni moulure ; couvert sur plus des 2/3 de la surface de lettres très serrées se rapprochant de la cursive. Trouvé en 1666 près du Jeu de Mail, sous les ruines des anciennes murailles, à l'emplacement qu'il devait occuper primitivement.

Bibliog. : Graverol, dans Spon, *Miscell.* p. 239. — Ménard VII, p. 305. — Séguier, *mc.* 13.801 p. 24. — Orelli, 3579. — Herzog, *Hist. de la Gaule narb.* (appendice) n° 109. — Wilmans, 2.205. — *Hist. Lang.* XV, n° 217.

2°) A·IVLIVS·LEONAS·DO
 NVM·QVOD·PROMI
 SERAT·ANVBIACIS·DO
 MESTICA·LIBERT·D·S·P·

« Domestica, affranchie d'Aulus Julius Léonas, soide de ses deniers le don promis aux Anubiaques par son patron. »

Petit autel de forme cubique en *marbre blanc* mesurant 0^m27 de hauteur totale. Dimensions du dé 0^m32 × 0^m18 × 0^m18. Trouvé à Nîmes et déposé rue Dorée chez M. Lombard de la Tour.

Bibliog. : Séguier, 13.801 pl. II, n° 2. — Reinesius, cl. 5, insc. 37. — Sam. Sorbière, *Lettres et Discours*, 77. — Ménard, VII, p. 250. — Herzog, *Append. épig.* n° 224. — *Hist. Lang.*, XV, n° 99 et 493.

Le grand intérêt de cette inscription est la mention des Anubiaques, confrérie de dévôts voués exclusivement au culte d'Anubis, divinité égyptienne de second ordre. Anubis est le dieu à tête de *chacal* pris pour un *chien* par les Romains et souvent confondu par eux avec Mercure. Ses attributs étaient le sistre, le caducée, la palme, les talaria. On ne connaît que de rares mentions de confréries d'Anubiaques. L'une d'elles a été trouvée à Ostie (202 ap. J.-C.) ; elle est du temps de Septime Sévère. (V. Daremberg et Saglio, art. ANUBIS de F. Robiou.)

A Nîmes, où se trouvait un temple d'Isis et de Sérapis et où les cultes égyptiens étaient particulièrement en honneur, il ne faut pas trop s'étonner des hommages rendus à une divinité de second ordre.

Quant au vœu formulé par A. Julius, il s'agissait sans doute de quelque statuette en métal. Mort, avant d'avoir pu réaliser sa promesse, il laissa ce soin à son affranchie Domestica.

3°)

FULGUR
DIVOM
CONDITUM

N et D liés à la troisième ligne.

« Foudre de Jupiter enfouie. »

Plaque de Roquemaillère mesurant 0^m31 de haut sur 0^m35 de large, incomplète dans le sens de l'épaisseur.

D'après une note manuscrite de Séguier, elle fut trouvée à Nîmes fin mai 1745 dans une petite construction de quatre pieds de long formée de petits moellons carrés et couverte avec des dalles. A la tête, du côté du levant se trouvait l'inscription. Déposée dans le jardin de Roche-more, près de la Fontaine, elle passa à la maison Séguier en 1.785. Le monument ainsi décrit n'était autre qu'un *putéal* élevé sur le lieu même où la foudre était tombée.

Bibliog. : Séguier, *mns.* 13.802 p. 50. — Vincens et Baumes, *Topog. Nîmes* p. 570 n° 6. — Hist. Lang. XV n° 7 et 457.

4°)

D · M
C·ALLI·C·F·VOLT
MACRINI
EVPORVS · ET
TRYPHAENA
LIB

« Aux Dieux Mânes de Caius Allius Macrinus, fils de Caius, de la tribu *Voltinia*, ses affranchis Euporus et Tryphaena. »

Très beau cippe funéraire en calcaire local de forme cubique mesurant 0^m86 × 0^m92 × 0^m57, orné sur la face principale et les deux latérales de très élégants rinceaux de feuillage. Devait constituer la partie supérieure d'un petit édicule en forme d'autel. Jadis déposé à la *Porte de la Couronne* et recueilli par Séguier. Lettres bonnes.

Bibliog. : Poldo d'Albenas, 173. — Grasser, 1607,63. — Gruter, 931,4. — Rulman, 39,95. — Guiran, p. 140. — Baux, p. 3. — Ménard VII, p. 410. — Séguier, 13.801 pl. 69 et 13.802,2, p. 9. — Herzog, n° 166. — C. I. L. XII, 3.398. — Hist. Languedoc XV, p. 794, n° 611.

5°)

D · M
PORCIAE-LADE ET
OPTATI SER
EPAFRA CONLIBERT
SYNTYCHE ANATOLE SER
PAEDAGOGIS-PIISSIMIS
V · P

« Aux Dieux Mânes de Porcia Ladé et d'Optatus (son) esclave ; Epafra son coaffranchi, Syntiché et Anatole (ses) esclaves ont élevé, de leur vivant, ce tombeau à leurs pédagogues très dévoués. »

Stèle funéraire en pierre des carrières de Roquemail-
lère à fronton triangulaire mesurant :

Hauteur, 0^m85 ; largeur, 0^m63 ; épaisseur, 0^m15. *Car-
touche* : 0^m42 × 0^m56.

Autrefois dans la maison Guiran, rue Daurade, puis dans celle de Séguier.

L'inscription peut donner lieu à quelque discussion. Comment admettre que Porcia affranchie ait pu servir de pédagogue à ses deux esclaves ? N'a-t-elle été affranchie que plus tard ?

Bibliog. : Rulman, *Invent.* p. 35. — Guiran, *Insc.* p. 130. — Ménard, VII, p. 242. — Séguier, 13.802, 1, 8 et 13.801, p. 26. — Hist. Languedoc XV, p. 780, n° 565.

6°)

D · M

G · SEI · VESTAL^IS
HELIVS · LIBEST^V
P · P · O

A la deuxième ligne, les lettres A, I, S, plus petites, l'I placé sur l'L.

A la troisième ligne, I et B liés, S final sur V.

D(iis) M(anibus) G(aii) Sei(i) Vestalis. Helius libertus, p(atrono) p(iissimo) o(ptimo).

« Aux Dieux Mânes de Gaius Seius Vestalis ; Hélius affranchi, à son patron dévoué, très bon. »

Stèle funéraire à fronton triangulaire en calcaire local surmontée de trois antéfixes. L'inscription est dans un cadre mouluré au-dessous duquel sont gravés deux *bonnets d'affranchis*.

Trouvée à Sainte-Perpétue en 1764 et portée chez Séguier.

Hauteur, 0^m65 ; largeur, 0^m38 ; épaisseur, 0^m12. — Encadrement : 0^m255 × 0^m30.

Bibliog. : Vincens et Baumes, *Top. Nîmes*, 1802 p. 576. — C. I L., XII, 3893 et Add. p. 840. — Hist. Lang. XV p. 914.

7°)

D · M

PHILETES
IVL^{IA} PANTONICE
ANCILLAE BENE
MERITAE

Les lettres D. M., dans le tympan du fronton.

A la troisième ligne, lettres I et A plus petites ; N et T liés. Lettres se rapprochant de la cursive.

« Aux Dieux Mânes de Philété, Julia Pantonicé, à sa servante bien méritante. »

Hauteur, 0^m80 ; largeur, 0^m42 ; épaisseur, 0^m09. Encadrement : 0^m30 × 0^m35.

Stèle funéraire à fronton triangulaire en calcaire local surmontée de trois antéfixes.

Bibliog. : *Insc. de l'Acad.* Mansc. 1788 p. 17. — Millin, IV p. 260. — C. I. L. XII, 3797. — Hist. Lang. XV p. 891, n° 1047.

8°)

D · M
Q·LICINI·PETICIANI
ET·PETICIAE·COSMI
CES
ET·PAVLI·MATRI·ET·FILIS
Q·A·IANVARIS
A · M · C

A la première ligne, T et I liés, N et I liés. — A la deuxième, E et I liés. — A la quatrième, E et T, M et A, E et T liés.

« Aux Dieux Mânes de Quintus Licinius Peticianus et de Peticia Cosmices et de Paulus, mère et enfants ; Quintus, A... Januaris. A. M. C. »

M. Mommsen propose pour les trois dernières lettres la lecture *Amicis memoriae causa* (en souvenir de leur amitié).

Stèle à fronton triangulaire découverte en 1759. Inscription dans un cadre mouluré, sauf les lettres D. M. qui sont dans le tympan.

Hauteur, 0^m90 ; largeur, 0^m41 ; épaisseur, 0^m12. Encadrement, 0^m35 × 0^m37.

Bibliog. : Séguier, 13.802 fasc. 13. — C. I. L. XII, 3699. — Hist. Lang. XV, p. 869, n° 944.

9°)

CN·EXCINGILLII
SOLIRIGI VXORI
F·PARENTIBVS FECERVNT

A la 3^e ligne, N et T liés.

« [Aux Dieux Mânes] de Cnéus Excingillius et de Solirigis, sa femme ; les enfants à leurs parents ont élevé (ce tombeau). »

Plaque rectangulaire en calcaire local trouvée en 1758, entre Marguerittes et Saint-Gervasy, chez le nommé Martin Bonneton, bordée de moulures encadrant l'inscription.

Excingillius et *Solirigis* sont des noms gaulois.

Hauteur, 0^m46 ; largeur, 0^m60 ; épaisseur, 0^m155.

Bibliog. : Séguier *ms.* 13802, 12. — C. I. L., XII, 3005.
— *Hist. Lang.* XV, p. 974, n° 1454.

10°)

D·M
C·IVLII·ATTICI
SPVRIA·MAR
CIA·MARITO
PIENTISSIMO

« Aux Dieux Mânes de Caius Julius Atticus, Spuria Marcia à son mari dévoué. »

Stèle à fronton arrondi en calcaire local trouvée en 1764 à Sainte-Perpétue. Lettres mal gravées, dans un cadre mouluré.

Hauteur, 0^m50 ; largeur, 0^m28 ; épaisseur, 0^m13. Encadrement : 0^m32 × 0^m21.

Bibliog. : Séguier, 13.802, V, p. 48. — Vincens et Baumes, *Top. Nîmes*, 1802, p. 579. — C. I. L., XII, 3.629.
— *Hist. Languedoc*, XV, p. 852, n° 869.

11°)

D·M
L·MAGVNI
MANSVETI
C·IVL·FACVNDVS
AMICO·OP
TIMO

A la 4^e ligne, V, N et D liés.

« Aux Dieux Mânes de Lucius Magunius Mansuetus ; Caius Julius Facundus (le beau parleur) à son excellent ami. »

Magunius, nom gaulois.

Stèle à fronton arrondi en calcaire local. Inscription médiocre, dans un cadre mouluré.

Hauteur, 0^m46 ; largeur, 0^m24 ; épaisseur, 0^m11.

Bibliog. : *Insc. de l'Acad.* 1788, p. 14. — C. I. L, XII, 3724. — *Hist. Lang.* XV, p. 875, n° 972.

12°)

D·M

FABIAE·L·FIL·SERVATAE
POMPIA CN·F·SERVATILLA
FILIA

« Aux Dieux Mânes de Fabia Servata, fille de Lucius, sa fille Pompia Servatilla, fille de Cnéus (Pompus). »

Nous savons par une autre inscription, aujourd'hui perdue que Pompia Servatilla était la femme du quatuorvir Lucius Sappius Sécundus.

Stèle à fronton triangulaire en calcaire local, ornée de trois antéfixes aux angles. Trouvée en 1764 à Sainte-Perpétue.

Hauteur, 0^m69 ; largeur, 0^m53 ; épaisseur, 0^m15. Encadrement : 0^m36 × 0^m45.

Bibliog. : *Insc. de l'Acad.* 1788 ms., p. 10. — Vincens et Baumes : *Top. Nimes*, 1802, p. 576. — C. I. L, XII, 3581. — *Hist. Lang.* XV, p. 841.

13°)

PATERNO

SEXTILLII·FIL·ET
AEMILIAE·PHOEBE
(S) ATVRIO·PATERNI
LIB

A la 2^e ligne, SEXTILLII au lieu de SEXTILLI, lecture adoptée jusqu'ici ; à la 3^e ligne, H en abrégé à la mode nimoise ; à la 4^e, N et I liés.

... « A. Paternus, fils de Sextillius et à Aemilia Phœbé ; Saturio, affranchi de Paternus, »

Stèle à fronton triangulaire, mesurant 0^m65 × 0^m33 × 0^m13, en calcaire de Roquemaillère, provenant du jardin Raspail, jadis de Baduel, près la Maison-Carrée.

Bibliog. : Gruter, 950,2. — Rulman, *Invent.*, p. 97. — Guiran, *ms.* p. 148, — Ménard, VII, p. 414. — Séguier, 13.801, p. 73 et 13.802, I, p. 5. — C. I. L, XII, 3789. — Hist. Lang., XV, p. 889, n° 1039.

14°) FIRMINO
 SENOVIRI
 F.

« A Firminus, fils de Sénovir. » *Sénovir*, nom gaulois. Stèle à fronton arrondi et tympan orné d'une rosette en calcaire local. Inscription dans un cadre mouluré.

Hauteur, 0^m45 ; largeur, 0^m305 ; épaisseur, 0^m13, Encadrement : 0^m28 × 0^m26.

Bibliog. : Séguier, 13.801, p. 62 et 13.802, V, p. 48. — C. I. L, XII, 3584. — Hist. Lang., XV, p. 841, n° 823.

15°) D-M
 AEMILIAE
 PRIMITIVAE
 PRIVATVS
 MARITVS
 P.

A la 3^e ligne, A et E liés.

« Aux Dieux Mânes d'Aemilia Primitiva, son mari Privatus, a élevé (ce tombeau). »

Stèle à fronton arrondi à tympan orné d'une rosette entre les lettres D-M. Trouvée à Sainte-Perpétue, en 1764.

Hauteur, 0^m51 ; largeur, 0^m31 ; épaisseur, 0,09. Encadrement : 0^m29 × 0^m28.

Bibliog. : Séguier, 13.802, V, p. 38. — C. I. L, 3.386. — Hist. Lang., XV, p. 792, n° 603.

16°) MEMORIAE
 LVCANI
 PATRIS
 POMPEIANVS
 FILIVS

« A la mémoire de Lucanus son père, Pompéianus son fils. »

Cippe funéraire en calcaire local. Du temps de Ménard, dans la maison Combes, dite la *Maison des Boules*, rue de la Maison-Carrée, près la Porte-Madeleine,

Hauteur, 0^m75 ; largeur, 0^m70 ; épaisseur, 0^m34. Cadre : 0^m65 × 0^m59.

Bibliog. : Gruter, 732,10. — Grasser, 1607, p. 59. — Rulman, *Invent.*, p. 47. — Guiran, ms., p. 90. — Ménard, VII, p. 342. — Séguier, 13.801, pl. 36 et 13.802, I, p. 5. — C. I. L, XII, 3.708. — Hist. Lang. XV, p. 871, n° 953.

17°)

D · M
NOVIAE
EXOCHES

« Aux Dieux Mânes de Novia Exoché. »

Stèle à fronton triangulaire ornée de 3 antéfixes. Trouvée à Sainte-Perpétue en 1764.

Hauteur, 0^m55 ; largeur, 0^m35 ; épaisseur, 0^m11. — Cadre, 0^m30 × 0^m29.

Bibliog. : *Insc. Acad.* 1788, p. 15. — Vincens et Baumes, *Top. Nimes*, 1802, p. 581. — C. I. L, XII, 3767. — Hist. Lang. XV, p. 885.

18°)

D · M
EPIDIAE · PECV
LIARIS · LIB
HEDONE
T · SVBRIVS · HY
GINVS · VXOR
KARISSIME

« Aux Dieux Mânes d'Epidia Hedone, affranchie de Peculiaris (Epidius) ; Titus Subrius Hyginus à sa très chère épouse. »

Stèle à fronton triangulaire en calcaire local, trouvée en 1764 à Sainte-Perpétue.

Hauteur, 0^m52 ; largeur, 0^m32 ; épaisseur, 0^m12. — Cadre, 0^m32 × 0^m26.

Bibl. : Séguier, *ms de Paris*, 16.930, p. 1453, n° 37. — Vincens et Baumes, *Top. Nimes*, 1802, p. 583. — C. I. L, XII, 3570. — Hist. Lang., XV, p. 837, n° 804.

19^o)

D · M
T·ATTIO·QUARTIÓNI
AED·COL·AVG·NEM
T·ATTIUS CARPOPHORVS
ET·T·S·IANVARIS·LIB·

Deuxième ligne, I, O, N liés; Quatrième ligne, S, final plus petit; Cinquième ligne, caractères plus petits.

« Aux Dieux Mânes, à Titus Attius Quartio, édile de la Colonie Augusta de Nîmes; T. Attius Carpophorus et T. S. ou A(ttius) Januaris, ses affranchis. »

A la dernière ligne, les auteurs anciens lisent T. S. Januaris. S ne se comprend pas. Les lettres étant effacées, l'A est plus probable que l'S ? . . .

Hauteur, 0^m89; largeur, 0^m43; épaisseur, 0^m14. — Cadre, 0^m24 × 0^m38.

Stèle à fronton triangulaire.

Bibliog.: Vincens et Baumes, *Top. Nîmes*, p. 573. — E. Germer-Durand, *Notes archéol.* 1867, p. 6. — *Hist. Lang.*, XV, p. 694.

20^o)

D · M
ORFIAE · AN
NOR · XI
ATTIVS · ET · NVME
RIA · VERNA CL
SVAE · P ·

Quatrième ligne, E et T liés; cinquième ligne, VERNA CL pour VERNAC(V)L(AE) (esclave née dans la maison).

« Aux Dieux Mânes d'Orfia (pour Orphea) âgée de 11 ans; Attius et Numéria à leur jeune esclave, ont élevé (ce tombeau). »

Cippe funéraire complet avec base et corniche en calcaire local. Inscription dans un cadre mouluré.

Hauteur, 0^m65; largeur, 0^m42. — Dé: 0^m44 × 0^m36 × 0^m22. — Cadre: 0^m39 × 0^m30.

Bibliog.: *Insc. de l'Acad.*, 1788, p. 16. — C. I. L., XII, 3781. — *Hist. Lang.*, p. 888, n^o 1031.

21°) Plaque rectangulaire du moyen âge en calcaire de Barutel, formant un grand cadre mouluré et portant au milieu une inscription funéraire en caractères gothiques du XIV^e siècle, entre deux blasons.

Hauteur, 0^m44; largeur, 0^m70; épaisseur, 0^m11.

IOHANNES

TORRELLO

AN̄O·DN̄I·M̄·CCC·XXII·DIE·V·AGVSTI·OBIT

GVIDO·IEGIAMI·DE·LVCA·CVI·AĪA·P·MISERI

CORDIA·DEI·REQUIESCAT·IN·PACE

« Jean Torello (le propriétaire du tombeau ?). — L'an de Dieu 1322, le 5^e jour d'août, mourut Guy . . egiami de Luques, duquel l'âme repose en paix par la miséricorde de Dieu. »

Il s'agit incontestablement d'un de ces négociants italiens établis à Nîmes depuis une cinquantaine d'années et pour lesquels les rois de France avaient créé le tribunal des *Conventions royales*. Ces marchands avaient l'habitude de blasonner leurs tombes. L'écu de gauche représente une *bande bretessée* (crénelée); celui de droite est simplement creusé en chef. Les couleurs ou émaux ne sont jamais indiqués et l'on peut se demander si ces pierres n'étaient pas peintes à l'origine ?

Cette inscription nous paraît inédite.

22°) Autre plaque rectangulaire de même origine. L'inscription a beaucoup plus souffert des intempéries. La table est divisée en deux cartouches égaux. Celui du haut porte deux écus ornés d'un arbre en relief; celui du bas, l'inscription suivante en lettres gothiques :

ANNODN̄IM̄CCCXXIIIETDIEVI

CEGIM // // // MENSE // // // OB

IT // // // // VS // // // LMIS

// // // // // DE ALBENO CVIVS

AĪAREQUIESCATIN PASCEDIC

PATERNOSTERP AĪA SVA

« L'an de Dieu 1323 et levingt...ième jour du mois de
.... mourut us.....lms de Albano(?),
duquel l'âme repose en paix. Dites un *pater noster* pour
(le repos de) son âme. »

19 octobre. — M. Ant. Séguin me remet :

1°) Deux pesons de tissorand en terre cuite, trouvés à Nîmes.

2°) Une fort jolie *applique* de bronze mesurant 0^m045 de diamètre et 0^m01 de relief, ornée d'une belle tête juvénile (Apollon ?). Trouvée au Mont Duplan, parmi les décombres romains transportés des Halles. Ornée en dessous d'une tige en forme de clou.

3°) Un fragment de poterie romaine ordinaire en terre jaunâtre sur lequel on a gravé à la pointe une inscription en lettres cursives de 0^m02 de hauteur. Trouvé à Nîmes :

.....CIISV.....
.....VEISO.....

Octobre-Novembre. — Fouilles du chemin de Montpellier (suite). — Voici la liste des objets recueillis au cours des dernières recherches :

A) A l'est du grand mur romain séparant la propriété en deux espaces à peu près égaux :

1°) Ruines d'un édicule situé sur le bord du chemin actuel : gros blocs et placages de marbre gris. L'une de ces plaques portait le fragment d'inscription suivant en lettres de 0^m055 de haut :

.....LIO·M.....

2°) Urne cinéraire de forme presque cylindrique en terre jaune mesurant 0^m14 de hauteur.

3°) Fosse à incinération mesurant environ 1 mètre de côté entourée de dalles posées de champ sans mortier. Elle fut ensuite utilisée comme sépulture, car nous y avons recueilli divers fragments de poterie et une lampe en terre cuite de grandes dimensions ornée en son milieu d'une *couronne* civique entre deux palmes.

4°) Une coloniale impériale de Nîmes, trouvée dans les terres remuées (3^e émission).

B. — A l'ouest du mur principal :

1°) Une sépulture comprenant une urne cinéraire (Olla) de terre rosée avec ossements calcinés ($0^m16 \times 0^m13$), un petit vase de 0^m10 en terre grise (forme globulaire) et une chaînette de bronze.

2°) Un remarquable bûcher (bustum) dont la fosse mesurait 1 m. 80 de long sur 0^m60 de large et 0^m60 de profondeur environ. Le fond était constitué par trois fort belles dalles en terre cuite mesurant 0^m60 de côté et 0^m05 d'épaisseur, plus une quatrième mesurant $0^m60 \times 0^m30$. Les murs latéraux, admirablement construits, étaient constitués sur tout le pourtour par quatre rangées de briques plates carrées mesurant 0^m30 de côté et par trois rangées de moellons parementés à l'intérieur. Des spécimens de ces belles briques ont été transportés au Musée lapidaire. L'odeur qui se dégageait de la fosse était vraiment nauséabonde et les ouvriers durent arrêter leurs travaux pendant quelques minutes. Au milieu des terres calcinées et des débris d'ossements nous recueillîmes une monnaie gauloise de Marseille au type du taureau cornupète; — un moyen bronze de Claude au revers de Minerve casquée, armée de la haste et du bouclier; — divers fragments de bronze (miroir, etc.); — de nombreux clous de fer; — une spatule en os; — de nombreux débris de verre.

Autour du bûcher et de distance en distance, les fouilles mirent à jour de petits tas d'ossements-mélangés à de la terre brûlée, ce qui paraît bien indiquer que la fosse servit à plusieurs incinérations et qu'après l'opération, les cendres étaient extraites de la fosse et amenées à la surface au moyen d'instruments particuliers. D'après les types de monnaies recueillies au fond du bûcher, il n'est pas téméraire d'admettre que ce dernier a été utilisé depuis le milieu du 1^{er} siècle avant notre ère, jusque vers la fin du 1^{er} siècle après Jésus-Christ.

La présence de nombreux clous et charnières au fond de chaque fosse à incinération nous permet d'affirmer que les cadavres étaient enfermés dans une caisse de bois. Celle-ci contenait en outre une monnaie et de nombreux flacons de verre renfermant des parfums dont le but était

de purifier les odeurs nauséabondes qui se dégageaient du bûcher.

3°) Une des plus intéressantes découvertes a été celle d'amas de verreries provenant de deux ustions différentes. N'ayant sans doute pu trouver place dans le tombeau, ces verreries plus ou moins tordues par le feu, avaient été enfouies en tas dans le sol, non loin du bûcher. L'un de ces amas était vraiment extraordinaire : il nous a fourni 50 flacons entiers plus ou moins tordus par la fusion. Ces balsamiques ont tous de 0^m10 à 0^m13 de haut et se composent d'une ampoule de forme ovalaire ou conique surmontée d'un col long et étroit ; l'un d'eux était en verre noir aussi mince qu'une pellicule.

Avec les flacons étaient mélangées une dizaine de coupes ou assiettes en verre jaunâtre entièrement déformées.

4°) Au nord du bûcher se trouvait la ligne des caveaux, malheureusement dévastés à une époque fort ancienne. A l'intérieur de l'un d'eux, nous avons recueilli les restes de plusieurs sépultures dans de grandes amphores ou sous tuiles à rebord. Nous avons aussi reconnu la présence de plusieurs tombes dans le terrain vague autour des caveaux : elles contenaient un grand nombre de coupes romaines et de vases ordinaires en terre jaunâtre, grise ou rosée. L'une de ces patères porte la marque :

OF-MATER : *Oficina) Mater(ni)*

une autre, celle d'ATT(ius I).

— Nos fouilles ont été contrariées du côté du nord par la présence d'un ancien chemin établi dès le plus haut moyen âge sur les ruines des caveaux funéraires et dont l'empierrement était uniquement constitué par des débris antiques (fragments de tuiles à rebord, bases moulurées d'édifices, etc.).

Il faut voir là incontestablement une déviation de la *Voie Domitienne* qui passait peut-être un peu plus au nord à l'époque romaine.

— Nos conclusions générales sont les suivantes :

1°) On enterrait déjà en bordure de la *Voie Domitienne* dès l'époque gauloise.

2°) Le terrain fut divisé en espaces carrés ou rectangu-

lares dès l'époque d'Auguste et devint ainsi la propriété de plusieurs familles.

3°) Les constructions importantes (édicules et caveaux funéraires) formaient une ligne ininterrompue le long de la voie romaine.

4°) Les fosses à incinération étaient creusées dans l'espace clos en arrière des caveaux.

5°) Enfin ce même espace clos recevait la dépouille de personnages d'importance secondaire (peut-être les esclaves de la maison ?..).

29 oct. — *Amphithéâtre*. — En procédant à la restauration de l'Amphithéâtre, on vient de découvrir plusieurs blocs énormes en pierre de Barutel, primitivement taillés pour former l'entablement de quelque portique, mais détournés de leur destination première pour former le plafond en encorbellement des petits escaliers conduisant à la galerie dite des *Esclaves*.

Les moulures étant entièrement noyées dans la maçonnerie; l'angle droit opposé était seul apparent jusqu'ici.

Chaque bloc mesure 2 m. 36 de long sur 0^m62 de haut et 0^m67 d'épaisseur totale (y comprise la saillie de la corniche). La série des moulures est la suivante :

Corniche (0^m25 de saillie et 0^m16 de haut sans les modillons).

Modillons (0^m08 de haut, 0^m165 de saillie) avec rosaces intercalées.

Denticules entre deux moulures rondes (0^m10 de haut).

Frise sans ornements (0^m11 de haut).

Architrave formée d'une corniche et de deux bandes inégales (en tout, 0^m17 de haut).

Cet entablement n'avait jamais été terminé : les denticules ne sont pas tous détachés et les rosaces sont à peine épannelées.

Tous ces blocs furent certainement pris dans la carrière même de Barutel par les constructeurs des Arènes. Peut-être avaient-ils été mis au rebut pour une raison qui nous est inconnue ?...

Une autre particularité remarquable est la présence, sur l'un de ces blocs, d'une marque de tâcheron :

E V ::

On sait que des marques analogues se trouvent sur un grand nombre de blocs des Arènes.

M. Maruéjol (1) a reconnu la présence de quatre initiales qui reviennent fréquemment et paraissent localisées :

MA , ME , H et E .

Dans le cas qui nous intéresse, la lettre E se trouve quelque peu éloignée du secteur où on la retrouve habituellement. Y a-t-il eu contre-ordre au moment de la pose ?... Ce qui donne quelque créance à cette hypothèse, c'est la présence, au-dessous des lettres gravées, de trois autres lettres peintes en rouge et, comme les autres, d'origine romaine indiscutable :

ME (?) R

Les initiales ME correspondent bien au secteur dont faisait partie le bloc en question.

J'ajoute que les travaux en cours ont fait découvrir un autre bloc de grand appareil avec la marque R (retournée).

Mois de Novembre

1^{er} — Avec mon ami M. Bourrilly, juge de paix à Marguerittes, je viens d'obtenir de M. l'abbé Leinx et des co-propriétaires de la fameuse *Baume Saint-Vérédème*, l'autorisation exclusive d'y faire des fouilles pendant deux ans. Cette grotte tant de fois visitée méritait bien une exploration méthodique. Nous ne saurions trop remercier et féliciter les propriétaires actuels de l'avoir compris tout de suite. Le caractère sacré de cet ermitage si riche en souvenirs n'aura nullement à en souffrir et les découvertes qu'on ne peut manquer d'y effectuer auront pour résultat d'en accroître l'intérêt historique.

(1) Notre savant et regretté maître et ami Maruéjol avait entrepris, en effet, une étude complète de toutes ces intéressantes marques de tâcherons. Ses amis se proposent de réunir en une sorte de petit *corpus* les notes qu'il avait réunies en prévision de ce travail que la mort est venue si brusquement interrompre. — (1912)

Au cours d'une simple visite de reconnaissance nous avons recueilli :

1°) D'abondants débris céramiques se rapportant aux âges néolithique et du bronze.

2°) Une bille en *euphotide* admirablement arrondie et polie.

3°) De nombreuses lames ou *couteaux* en silex rous-sâtre.

4°) Un fragment de hache polie et plusieurs poinçons en os.

15. — Une tranchée pratiquée par la Compagnie d'électricité le long de la rue de l'*Abattoir*, derrière le Marché aux bestiaux, a mis à découvert une certaine quantité de débris d'amphores et de poteries de toute sorte. Signalons parmi les objets recueillis :

1°) Une charnière en os percée de trois trous (haut. 0^m07).

2°) Un fond de coupe arétine avec la marque :

RVFIN (Rufinus. Graüfesenque).

3°) Autre fond de coupe :

BASSUS (Graüfesenque).

4°) Fond de patère ou de coupe :

OF CANTI (Oflicina Canti?... Graüfesenque).

5°) Fond de coupe :

ANNIAI (?) Graüfesenque.

6°) Une belle marque sur anse d'amphore :

ROMANI (N et I liés)

7°) Débris de coupes avec reliefs (feuillages, gladiateurs, porteurs de fruits, etc.).

8°) Fragment de coupe à vernis plombifère.

16. — Une fouille effectuée dans la grotte de Saze nous donne les objets suivants :

1°) Une lampe en terre rosée, à couverture rouge, sans ornement (diam. 0^m06).

2°) Une alène en fer avec manche en bois de *cerf*.

La grotte, située à un quart d'heure au sud du village, avait servi de sépulture à l'époque romaine.

19. — Le Musée fait l'acquisition d'une belle clef ouvragée provenant de Saint-Gilles. L'anneau à jour représente deux S adossés. Le panneton figure la lettre

1906, l'inscription de **SEXTUS AEMILIUS FLAMMA**. Nous avons trouvé là quatre tombeaux groupés et un bûcher. Ces tombeaux étaient séparés par des dalles calcaires et renfermées dans une petite construction. Voici l'énumération des pièces principales :

1°) Petite lampe en terre jaune, à couverte orangée, sans ornement, mais portant en dessous une marque gravée en creux :

C | R | O | I S *Cirronis* ou *Crioris*?...

2°) Autre petite lampe en terre semblable sans ornements.

3°) Id., même type.

4°) Id. Ces lampes paraissent de fabrication locale.

5°) Un très joli vase à long col, sans anse mesurant 0^m19 de haut. Terre jaune, fine, très tendre. Couverte jaunâtre.

6°) Trois moyens-bronzes ayant subi l'action d'un feu violent, à effigie presque entièrement effacée. Sur l'un d'eux on distingue cependant le nom de **TI-CLAVDIVS CAESAR**.

7°) Petite olla funéraire de terre grise (0^m10 × 0^m10).

8°) Petite lampe en bronze avec son support : pièce absolument remarquable. Le réservoir de la lampe est de forme sphérique avec ombilic en dessous (0^m03 de diamètre) ; il est pourvu d'un bec en losange et d'un appendice triangulaire portant un anneau avec la chaînette de l'obturateur.

Le support comporte un *trépied* à griffes d'animal, une *tige* ornée de traits en spirale, un *disque* circulaire de 0^m04 de diamètre.

Haut. du support, 0^m13 ; de la lampe 0^m02.

23. — Le Musée doit à l'amabilité de M. Bédos, propriétaire du mas d'Achaut, près de Marguerittes, l'acquisition d'une inscription funéraire double, depuis longtemps encastrée dans les murs d'une vieille maison du village.

C'est une stèle à double fronton triangulaire mutilée en haut et en bas.

Dimensions : Hauteur, 0^m35 ; Largueur, 0^m70 ; Epaisseur, 0^m16.

IVLIA·GLAPHYRA
VIVA·SIBI

D·M·
L·IVLIO·ANTHO
IVLIA·GLAPHYRA
VXOR

Le P et l'H de Glaphyra liés ; l'H réduit à une simple barre, exemple fréquent à Nîmes.

1°) « Julia Glaphyra, pour elle-même de son vivant (a élevé ce tombeau). »

2°) « Aux Dieux Mânes. A Lucius Julius Anthus, Julia Glaphyra sa femme. »

Bibl. : Rulman, *Invent.*, 68 et 90. — Guiran, *ms* p. 117.
— Ménard VII, 361. — C. I. L. XII, 3009. — Hist. Lang., XV, p. 975.

TABLE DES MATIÈRES

Janvier	
	PAGES
<i>Autel à Sylvain</i> (inédit) (Nîmes).....	43
Fouilles au chemin de Montpellier (Nîmes).....	44
Inscription de la Tour de Constance (Aiguesmortes).....	44
Pince en bronze (Nîmes).....	45

Février	
Fouilles au chemin de Montpellier (suite) (Nîmes).....	45
Fourneau portatif (Jonquières).....	45
Fragment de sarcophage chrétien (Saint-Baudile) (Nîmes)	46

Mars	
Fouilles à Canteduc (Nîmes). — Fonds de cabanes gaulois.....	46
Buste du moyen âge (Nîmes).....	51
<i>Stèle romaine avec inscription</i> (Nîmes).....	51

Avril	
Fouilles au chemin de Montpellier (suite).....	52
Tumulus préhistorique à la Mure, près Tornac.....	54
Enceintes gauloises du château de Roucaute à Bragassargues..	54
Grotte préhistorique à <i>Paulhan</i> près d'Anduze.....	54
Sceau de Guillaume de Vaquières (xiv ^e siècle).....	54

Mai

	PAGES
Ancien hôtel des <i>Besserié</i> (Nîmes)	55
Id. <i>Deux inscriptions romaines</i> (inédites).....	56
<i>Inscription romaine avec noms gaulois</i> (Nîmes, inédite). .	57

Juin

Ancien hôtel des <i>Besserié</i> (suite), armoiries, etc.....	57
Ancien poids de Montpellier (Nîmes).....	58
Vieille taque de cheminée (Saint-Côme) (Gard).....	58
Oppidum celtique de Saint-Pierre-de-Vaquières.....	59

Juillet

Objets romains du Pont de la République (Nîmes).....	59
Inscription du moyen âge et chapiteau corinthien (Nîmes)	60

Août

Monnaies romaines trouvées à Lafoux (Gard).....	60
Hôtel des <i>Besserié</i> (suite).....	61
<i>Inscription romaine (inédite)</i> (Saint-Césaire-les-Nîmes)..	61

Septembre

<i>Autel à Minerve (inédit)</i> à Garons (près Nîmes).....	61
Ruines du Vieux Cadénet à Chusclan (Gard).....	62
Id. <i>Inscription romaine (inédite)</i>	63
Poulie de bronze renaissance (Beaucaire).....	64
Oppidum de <i>Vié-Citat</i> à Mons (Gard).....	64
Fragment d'archivolte du portail roman de la Cathédrale (Nîmes).....	64
Dolmens de la Grande Pallière, près d'Anduze (Gard).....	65
Oppidum de <i>Mus</i> , près de Sauve (Gard).....	65

Octobre

<i>Inscription romaine perdue et retrouvée</i> (Nîmes).....	66
DON DE M. LE D ^r DELON: 22 inscriptions ayant fait partie de l'ancienne collection Séguier.....	67

	PAGES
Objets divers trouvés à Nîmes.....	79
Fouilles du chemin de Montpellier (suite).....	79
Découvertes à l'Amphithéâtre de Nîmes.....	82

Novembre

Fouilles à la Baume Saint-Véradème (Gorges du Gardon).	83
Fouilles rue de l'Abattoir (Nîmes).....	84
Fouilles dans la grotte de Saze (Gard).....	84
Clef ouvragée (Saint-Gilles).....	85
Marques de fabrique sur briques romaines à <i>Vindonissa</i> (Suisse).....	85

Décembre

Acquisitions diverses.....	85
Fouilles au chemin de Montpellier (fin).....	86
<i>Inscription romaine de Marguerittes (Gard)</i>	86

CONCOURS OUVERTS

pour les années 1911 et 1912.

L'Académie met au Concours deux études, pour participer aux prix à décerner, savoir :

I. — Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

A DÉCERNER EN 1912

Gaston BOISSIER. — Sa vie, ses œuvres; Insister sur l'influence de ses origines nimoises.

II. — Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

A DÉCERNER EN 1913

Monographie d'une localité comprise dans les limites actuelles du département du Gard.

CONDITIONS COMMUNES AUX DEUX CONCOURS :

Les œuvres seront adressées *franco* au secrétaire perpétuel de l'Académie, au plus tard le 31 *décembre* 1911, pour le premier concours, et le 31 *décembre* 1912, pour le second concours.

Elles ne seront point signées et porteront une épigraphe, répétée sur un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur.

Les travaux devront être inédits, n'avoir été présentés dans aucun autre concours, et seront conservés dans les archives de l'Académie.

Les auteurs auront toutefois le droit d'en faire prendre des copies, mais à leurs frais et sans déplacement.

Les prix seront décernés dans la séance publique qui suivra la remise des manuscrits.

DOCUMENTS ANNEXES

pour servir à l'histoire de l'Académie.

DONATEURS, PERSONNEL, SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES, PUBLICATIONS

DONATEURS A L'ACADÉMIE

- 1° { Jean-François Ségurier, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Charles Prudent de BICHELIERRE, évêque de Nîmes (*Conjointement*).

Résumé des actes :

15 septembre 1778. — *Donation entre vifs, par J.-François Ségurier, à l'Académie (acte aux minutes de M^r Nicolas, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude Keller), comprend :*

- Tous ses livres, imprimés ou manuscrits, gravures, cartes et
- estampes ; son entière collection d'antiquités, médailles tant anciennes que modernes ; son cabinet d'histoire naturelle avec l'herbier,
- et généralement tout ce qui forme ses différents cabinets des choses ci-dessus énoncées, avec les tablettes servant à icelles (le tout estimé vingt-cinq mille livres). »

(Approbation par Lettres patentes de juillet 1779.)

19 janvier 1780. — *Seconde donation entre vifs, par M. J.-François Ségurier, à l'Académie (acte aux minutes de M^r Nicolas, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude Keller).*

- La maison et jardin où le dit Ségurier habite, situés au faubourg et
- dans l'enclos des RR. PP. Carmes, confrontant les hoirs Masmé-
- jean, Dame veuve Comte, le chemin qui va aux Cinq-Vies et le
- s^r Gallian, — à charge de la rente due annuellement aux RR. PP.

» Carmes (1), pour prendre possession après le décès dudit s^r Séguier,
» et de mad^{lle} sa sœur, (2) — à la charge, en outre, de payer douze
» mille livres à l'Œuvre de la Miséricorde de Nîmes, et trois mille
» livres à l'hôtel-Dieu de la même ville.

» Sont intervenus au dit acte : Messire Pierre-Joseph de Roche-
» more, chanoine-archidiacre de la cathédrale de Nîmes, supérieur
» et administrateur de l'Œuvre de la Miséricorde, et s^r Daniel Mur-
» jas, receveur de l'hôtel-Dieu, qui donnent quittance des deux som-
» mes de 12.000 et 3.000 livres, payées antérieurement par les mains
» de M. de Génas, délégué de l'Académie, des deniers de M^{sr} de Bec^z
» delièvre, évêque de Nîmes. »

*21 janvier 1780. — Acte de rachat de lods, grevant la pro-
priété Séguier, au profit des PP. Carmes, moyennant le
paiement d'une somme capitale de quinze cents livres.
(Aux minutes de M^e Mercier, no^{ir}aire à Nîmes, aujourd'hui
étude de M^e Martin, notaire.)*

NOTA. — L'Académie de Nîmes a été dépouillée de toutes les valeurs
dues à la générosité de J.-François Séguier, par le décret de la Con-
vention (1794), portant confiscation des biens des communautés reli-
gieuses et corporations diverses.

2^o L'abbé d'ORNAC de Saint-Marcel, prévôt de l'église cathédrale de
Nîmes (neveu de M^{sr} de Becdelièvre) et membre de l'Académie.

*10 juin 1779. — « Fait don manuel d'une somme de trois mille
» livres, pour fonder un prix, qui serait distribué de deux en deux
» ans au jugement de l'Académie, et sur le sujet qu'elle proposerait,
» en observant qu'il n'y ait rien dans l'ouvrage couronné qui pût
» blesser la religion, les lois ou les mœurs. »*

(Extrait d'une délibération de l'Académie, à la date ci-dessus, 10
juin 1779.)

(1) M. Séguier déclare que cette maison et le jardin sont de la directe des
PP. Carmes, et l'évalue quinze mille livres (il l'avait fait bâtir lui-même pour
y loger ses collections, à son retour d'Italie en 1755).

(2) Séguier, né le 25 novembre 1703, est décédé le 1^{er} septembre 1784, âgé de 81
ans. M^{lle} Marianne Séguier, sa sœur, lui survécut; son décès n'eut lieu que le 29
mars 1766.

3° Edouard-Joseph-Alexandre MAUMENET, membre de l'Académie (1).
15 octobre 1873. — *Testament olographe, aux minutes de*
M^e Guérin, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude de M^e Bellot.

Après avoir constitué sur la tête de M^{me} Aline Roque, seconde femme et veuve de son père, l'usufruit de tous ses biens, et disposé d'une partie sous forme de legs au profit de divers membres de sa famille, le testateur veut que, liquidation faite de ce qu'aura laissé M^{me} veuve Maumenet, née Roque, le tout soit remis à l'Académie, « pour le produit être employé à faciliter l'instruction secondaire ou » supérieure des enfants ou adultes, dénués de fortune, tant filles que » garçons, sans égard à leur religion, à leur pays, même à leur nation- » nalité, — et s'en rapporte à l'Académie pour organiser l'adminis- » tration du capital qu'il lui laisse, et la répartition des revenus en » provenant, suivant ses intentions ; — son vœu est que le choix des » bénéficiaires dont on payera tout ou partie des frais d'instruction, et » d'entretien au besoin, soit guidé par l'espoir qu'ils donneront d'être » un jour des hommes ou femmes supérieurs, plutôt que par toute » autre considération. Autant que possible, un même protégé sera » poussé jusques aux plus hautes études ; et quand il les aura termi- » nées, une pension strictement alimentaire pourra lui être accordée » pendant un an, pour lui permettre de chercher une position. »

(M^{me} veuve Maumenet, usufruitière, est décédée à Nîmes
le 5 mai 1897.)

4° Jacques-Prospér-Ernest SABATIER, membre de l'Académie (2).
1^{er} juin 1881. — *Extrait de son testament, aux minutes de*
M^e Grill, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude de M^e Martin.

« Je lègue à l'Académie de Nîmes ce qui me revient de la succes- » sion de ma cousine, M^{me} Huguet, ou la somme équivalente, dont » les revenus seront employés à payer la pension d'un ou de plu- » sieurs enfants pauvres au lycée de Nîmes ou à une école de l'Etat. »

Cette somme déterminée par les calculs de l'Administration de l'en- » registrement, pour l'acquittement des droits de succession, doit s'élever

(1) Décédé le 4 juillet 1874.

(2) Décédé le 15 décembre 1881.

à 54.713 fr. 23 ; mais elle ne pourra être mise à la disposition de l'Académie, pour recevoir l'emploi obligatoire, qu'après le double décès de 1^o M. Gaston Huguot, légataire en usufruit des valeurs provenant de la succession de M^{me} Huguot ; 2^o M^{lle} Françoise dite Fanny Mathieu, légataire en usufruit de tous les biens, sans exception ni réserve, qui composeront la succession de M. Sabatier.

L'Académie étant absolument dépourvue de ressources pécuniaires pour acquitter les frais de mutation sur le montant de son legs compris au testament Sabatier, le Conseil municipal de Nîmes, informé de cette situation, a bien voulu, par délibération du 27 juin 1883, autoriser la mairie de Nîmes à faire l'avance de ces frais à l'Académie, qui ne sera tenue de les rembourser que par un prélèvement sur le chiffre de son legs, lorsqu'elle entrera en possession.

(M. Gaston Huguot est décédé le 21 décembre 1899.)

(L'autorisation du legs a été accordée par décret du 5 février 1902.)

5^e Louis-Jules SALLES, doyen de l'Académie (1).

15 février 1900. — Extrait de son testament, aux minutes de M^e Renouard, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude de M^e Flaissier.

« Je donne et lègue dix mille francs à l'Académie de Nîmes pour
» fonder un prix suivant les instructions qui seront données par mon
» légataire universel. »

D'après ces instructions, « les intérêts de ces dix mille francs seront
» employés à fonder un prix annuel pour récompenser la plus belle
» découverte, le perfectionnement le plus utile, ou la meilleure œuvre
» littéraire, artistique ou musicale, qui aura été faite dans le départe-
» ment du Gard pendant le cours de l'année. Le testateur laisse à ses
» confrères de l'Académie le soin de régler eux-mêmes le mode de
» cette espèce de concours qui portera le nom de prix Jules Salles et
» dont la récompense sera une médaille de 300 francs en or ou la
» somme de trois cents francs en écus. Dans le cas où il ne se pré-
» senterait pas de concurrent sérieux dans l'année, le prix serait
» remis à l'année suivante en doublant la somme. »

(L'autorisation du legs a été accordée par arrêté préfectoral du 31 janvier 1902. La première attribution en a été proclamée à la séance publique de l'année 1904.)

(1) Décédé le 30 décembre 1900.

TABLEAU NOMINATIF

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

BUREAU DE 1911

Président d'honneur : M. LE PRÉFET DU GARD (*disposition statutaire*).

Président M. Pierre DELAMARE, docteur en médecine.
Vice-Président M. Gérard LAVERGNE, ingénieur.
Secrétaire perpétuel. M. Paul CLAUDEL, I. , avocat, ancien bâtonnier.
Secrétaire adjoint . . . M. Michel JOUVE, , conseiller à la Cour d'appel.
Treasorier M. Fernand BRUNETON, .
Biblioth.-Archiviste. M. le comte Edgard de BALINCOURT, O. .

PERSONNEL DE L'ACADÉMIE DE NIMES

au 31 décembre 1911.

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS,

comprenant 36 Académiciens ordinaires ayant leur domicile de fait
dans la ville de Nîmes.

Nos d'ordre.	DATES des nominations.	NOMS DES ACADÉMICIENS.	PRÉDÉCESSEURS immédiats.
		Messieurs	MM.
1	9 mai 1874.	Melchior Doze, I. C. peintre.	Flouest.
2	27 février 1875...	Bené Deloche, O. , inspect. général en retraite des ponts et chaussées. (1)	Ablé Goiffon.
3	6 avril 1878.....	Victor Robert, avocat, ancien bâtonnier.	Bouvard.
4	11 février 1882...	Marcellin Clavel, anc. présid. du tribun. de com.	Henri Roussellier.
5	2 juin 1883.	Elie Mazel, docteur en médecine.	Présid. Pelou.
6	2 mai 1885.....	Gustave Fabre, I. , pasteur.	Ernest Roussel.
7	27 juin 1885.....	Georges Maurin, avocat, ancien magistrat.	Emile Im-Thörn.
8	—	Comte Edgard de Balincourt, O. , chef d'es- cadrons en retraite.	Albin Michel.
9	25 mars 1889	Paul Clauzel, I. , avocat, ancien bâtonnier.	Aurès.
10	9 avril 1892....	Fernand Bruneton, , anc. présid. de la Société d'agriculture.	Ern. Delépine.
11	10 février 1894...	Emile Reinaud, I. , , avocat, doct. en droit.	Eugène Bolze.
12	—	Félicien Allard, architecte.	Ch. Liotard.
13	7 juillet 1894.....	Chanoine François Durand, , aumônier du Lycée.	Dr Reynaud.
14	28 juillet 1894....	Gustave Barral, I. , docteur en médecine.	Coستاlet.
15	1 ^{er} juin 1895.....	Gaston Maruéjol, ancien maire de Nîmes.	De Montvaillant.
16	29 juin 1895.....	Chanoine Cl. Delfour, docteur ès-lettres.	Estève.
17	29 février 1896....	Pierre Delamare, docteur en médecine.	E. Falgairolle.
18	15 mars 1897.....	Gérard Lavergne, ingénieur.	A. Bigot.
19	19 mars 1898.....	Michel Jouve, , docteur en droit, conseiller à la Cour d'appel.	Ch. Lenthéric.
20	16 décembre 1899.	Robin Nil-Joseph, colonel d'infanterie en re- traite, C. , I. . (2)	Rocafort.

(1) Entré dans la Compagnie au titre de correspondant en 1861.
membre non résidant en 1881.
revenu comme membre résidant en 1902.

(2) Entré dans la Compagnie au titre de correspondant en 1889.

Nos d'ordre.	DATES des nominations.	NOMS DES ACADÉMICIENS.	PRÉDÉCESSEURS immédiats.	Nos d'ordre.
		Messieurs	MM.	
21	2 décembre 1905..	Chanoine Joseph Bonnefoi, supérieur de Saint-Stanislas, à Nîmes.	Général Bertrand.	11
22	—	Alexis La Haye, directeur de l'École des Beaux-Arts, à Nîmes.	A. Grotz.	12
23	30 décembre 1905..	Armand Coulou, ✠, président de chambre à la Cour d'appel de Nîmes.	E. Bondurand.	13
24	—	Jules Puech, docteur en médecine, à Nîmes.	L. de Castelnau.	14
25	9 mars 1907.....	Max Raphael, architecte.	Alexandre Ducros.	15
26	—	Félix Mazauric, conservateur du Musée archéologique.	Benoit-Germain.	16
27	14 décembre 1907.	Georges de Sorbier de Pougnaressesse, avocat, conseiller général.	Marquis de Valfont.	17
28	7 mars 1908.....	Chanoine Gustave Contestin, docteur en théologie.	Chanoine Julien.	18
29	1 ^{er} octobre 1908..	Abbé C. Nicolas, chanoine (1).	D ^r Reboul.	19
30	21 novembre 1908.	Louis Trial, pasteur, président de l'Association culturelle de Nîmes.	Jules Gal.	20
34	20 mars 1909....	Jean Bosc, avocat.	F. Daudet.	21
32	11 mars 1911....	Pierre Guérin, professeur au Lycée de Nîmes (2).	J. Poinso.	22
33	—	Abbé Albert Durand, directeur à l'Institut Saint-Félix (Nîmes) (3).	C. Ferry.	23
34	6 mai 1911.....	Elie Peyron, avocat.	A. Doumedieu de Valens.	24
35	18 novembre 1914.	Eugène Margier, juge au tribunal de 1 ^{re} instance de Nîmes.	P. Bérenguier.	
36	—	Salomon Kahn, I. Ⓝ, rabbin de Nîmes et de Montpellier.	G. Fabre.	

CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS,

comprenant 24 Académiciens ordinaires ne résidant pas dans la ville de Nîmes.

		Messieurs	
1	4 décembre 1880.	Goudard, I. Ⓝ, archéologue, à Manduel.	—
2	30 avril 1881....	Louis Michel-Jaffard, O. ✠, I. Ⓝ, conseiller à la Cour de cassation (4).	—
3	23 juillet 1881....	Prosper Falgairolle, Ⓝ, à Vauvert, archiviste de la ville.	—
4	17 janvier 1891...	Marsaut, ingén.-direct. des Mines, à Bessèges.	Villard.
5	—	D'Albionse Lionel, présid. honor., à Uzès (5).	Abbé Magnen-
6	—	De Laville, curé-archiprêtre, à Uzès (6).	Im-Thörn.
7	17 janvier 1891 ...	Albert Marignan, directeur de la Revue du Moyen Âge, à Aiguevives (7).	Comte de Pontmartin
8	15 décembre 1894.	Abbé Fréd. Souchard, à Pont-Saint-Espirit.	Abbé Blanc.
9	15 décembre 1894.	Edouard Lugol, ✠, président de l'Union des associations agricoles du Sud-Est.	Léonce Carnier.
10	4 janvier 1896 ...	Edmond Falgairolle, I. Ⓝ, Procureur de la République, à Montpellier (8).	E. Bosc.

(1) Entré dans la Compagnie au titre de membre non résidant en 1894.

(2) id. id. correspondant en 1910.

(3) id. id. id. en 1903.

(4) id. id. résidant en 1878.

(5) id. id. correspondant en 1873.

(6) id. id. id. en 1884.

(7) id. id. id. en 1888.

(8) id. id. { de correspondant en 1886.
{ membre résidant en 1893.

N ^o d'ordre.	DATES des nominations.	NOMS DES ACADÉMICIENS.	PRÉDÉCESSEURS immédiats.
		Messieurs	MM.
11	18 janvier 1896....	Fernand Desfours-Dorte, \odot , receveur de l'enregistrement à Mortagne-sur-Huire (Orne).	H. Roussellier.
12	24 avril 1897... ..	Raymond Février, I. \odot , past., à St-Hippolyte-du-Fort (1).	A. Jeanjean.
13	14 mai 1898... ..	Abbé Etienne Bouisson, directeur du collège de l'Immaculée-Conception, à Sommières.	Ch. Gide.
14	1 ^{er} juin 1901... ..	Odile Pannet, \odot , O. M. A., docteur en droit, Le Reynard par Quissac (Gard) (2).	J. Rocafort.
15	6 mai 1905... ..	Abbé Louis Bascoul, curé-doyen de Sommières.	René Deloche.
16	2 décembre 1905... ..	Paul Faucher, à Levesque, par Sauve (Gard).	Abbé Albran.
17	30 décembre 1905... ..	Numa Julian, I. \odot , d ^r en médecine, à Beaucaire.	Hugues.
18	juillet 1906... ..	Ernest Dessaux, I. \odot , directeur du Lycée français de Monaco (3).	Siméon Lhermite.
19	14 décembre 1907..	Henri de Pontmartin, archiviste-paléographe (Les Angles-Gard).	Germer-Durand.
20	28 décembre 1907..	Amédée Varin d'Ainvelle, maire de Servas (Gard).	Torcapel.
21	24 octobre 1908... ..	Jules Gal, \otimes , inspecteur général de l'enseignement primaire, à Paris (4).	Abbé Nicolas.
22	22 décembre 1909..	Phœbus Jouve, juge de paix à St-Gilles (Gard).	Lombard-Dumas.
23	17 décembre 1910..	Joseph-Antoine Lacroix, I. \odot , à Beaucaire.	Domergue.
24	31 décembre 1910..	Jules Poinso, \odot , professeur au Lycée de Marseille (5).	Bruguier-Roure.

MEMBRES HONORAIRES.

Messieurs

- 25 avril 1874... .. Le cardinal Anat. de Cabrières, évêque de Montpellier.
- 16 décembre 1876... Osw. Dauphiné, prof. de rhétorique au Lycée Condorcet.
- 25 février 1878... .. Paul Bonnard, anc. profess. de philosophie, à Paris.
- 31 janvier 1891... .. Bory, ancien député du Cantal, président à la Cour d'appel d'Amiens (6).
- 17 décembre 1892... Joseph Blanc, peintre d'histoire, à Paris.
- 17 décembre 1892... Léopold Morice, statuaire, à Paris.
- 2 décembre 1895... Frédéric Paulhan, homme de lettres, à Paris.
- 12 janvier 1895... .. Baptiste Bonnet, homme de lettres, à Bellegarde (Gard).
- 5 décembre 1896... Gaston Darboux, G. O. \otimes , membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris.
- 16 janvier 1897... .. Mgr Béguinot, évêque de Nîmes.
- 4 décembre 1897... Fr. Mistral, O. \otimes , homme de lettres, à Maillane (7).

(1) Entré dans la Compagnie au titre de correspondant en 1891.
 (2) id. id. id. id. en 1897.
 (3) id. id. id. membre résidant en 1901.
 (4) id. id. id. id. en 1900.
 (5) id. id. id. id. en 1906.
 (6) id. id. id. id. en 1889.
 (7) id. id. id. correspondant en 1886.



- 8 janvier 1898. Ch. Lenthéric, O. , I. , inspecteur général des ponts-et-chaussées, à Paris (1).
- 19 novembre 1898... E.-A. Martel, avocat, à Paris (2).
- 22 avril 1899..... Ernest Daudet, I. , homme de lettres, à Paris.
- 18 novembre 1899... Gaston Griolet, C. , jurisconsulte, à Paris.
- 16 décembre 1899... Mgr Fuzet, archevêque de Rouen (5).
— Mgr A. Fabre, évêque de La Réunion (4).
- 28 juillet 1900..... Camille Julian, O. , correspondant de l'Institut, professeur au Collège de France, à Paris.
- 1^{er} décembre 1900.. Jacques Rocafort, I. , docteur ès-lettres, professeur au lycée Saint-Louis, à Paris. (5)
- 4 avril 1905..... Paul Béroil, C. , directeur de la Banque ottomane, à Constantinople.
- 30 mai 1903..... Gabriel Ferrier, C. , peintre, membre de l'Institut, à Paris.
- 23 janvier 1905..... Léon Nadal, O. , I. , ancien premier président de la Cour d'appel de Nîmes (6).
- 18 novembre 1905... Ed. Bondurand, I. , archiviste du département du Gard (7).
- 30 décembre 1905... L. Enjalbert, pasteur de l'Eglise réformée (8).
— Eugène Fermaud, premier président de la Cour d'appel de Nîmes.
- 20 octobre 1906..... E. Cheysson, C. , membre de l'Institut, à Paris (décédé en 1910) (9).
- 9 février 1907..... E. Benoit-Germain, , , à Nîmes (10).
- 21 novembre 1908... Gustave Coste, G. O. , général de division en retraite, à Paris.
- 6 février 1909..... Fernand Daudet, avocat, ancien bâtonnier (11).
— Gabriel Carrière, , (12).
- 20 mars 1909..... Gallien Mingaud, I. , conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes.
- 15 mai 1909..... Jean Aicard, de l'Académie française, 40, rue du Luxembourg, Paris.

- (1) Entré dans la Compagnie au titre de correspondant en 1865.
{devenu membre résidant en 1868.
- (2) id. id. correspondant en 1889.
- (3) id. id. en 1874.
- (4) id. id. en 1872.
- (5) id. id. { membre résidant en 1894.
{ membre non résidant en 1899.
- (6) id. id. membre résidant en 1899.
- (7) id. id. { id. correspondant en 1872.
{ id. devenu membre résidant en 1881.
- (8) id. id. id. en 1893.
- (9) id. id. correspondant en 1887.
- (10) id. id. membre résidant en 1891.
- (11) id. id. id. en 1894.
- (12) id. id. id. en 1895.

- 24 juillet 1909..... Jules Charles-Roux, C. ✱, ancien député de Marseille, 42, rue Pierre-Charron, Paris.
- 14 mai 1910..... Abbé Jules Martin, aumônier, à Sommières.
- 5 novembre 1910.... Robert Michel, de l'Ecole française de Rome.
- 31 décembre 1910... Joseph Déchelette, conservateur du Musée de Roanne.
- Joséphin Péladan, homme de lettres, à Paris.
- 14 janvier 1911..... Chanoine Camille Ferry, vicaire général honoraire (1).
- 11 mars 1911..... Abbé Th. Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges (Cher).

CLASSE DES CORRESPONDANTS

EN NOMBRE ILLIMITÉ.

Messieurs

- 28 mars 1868..... Alexis Giraud-Teulon, homme de lettres, à Caisargues.
- 15 avril 1871..... P. Camalis de Fondouce, ing. civil, à Montpellier.
- 7 février 1885..... Chanoine Ferd. Saurel, de Montpellier.
- 30 novembre 1889.. Arthur de Cazenove, à Lasalle.
- 31 mai 1890..... Henri Mazel, ✱, attaché au ministère de la marine, à Paris, ex-directeur de la revue *l'Ermitage*.
- 16 janvier 1892... Barré de Saint-Venant, (E), inspect. des forêts, à Nevers.
- 31 décembre 1892... Ulysse Topi, bibliothécaire à Savignano di Romagna (Italie).
- 4 novembre 1893.. Mgr Henri Constans, Le Vigan (Gard).
- 9 février 1895.... Alfred Falguière, (E), chef de bureau à la sous-préfecture, Le Vigan.
- 20 avril 1895..... Docteur J. Bouillet, à Capestang (Hérault).
- Abbé Pierre-Marie Roux, (E), curé à Aujargues.
- 17 décembre 1898.. M^{me} Marthe Boucoiran-Dubos, (E), à Saint-Geniès-de-Malgoirès (Gard).
- 5 mars 1899..... Antonio de Portugal de Faria, à Paris.
- 5 juin 1899..... D^r Malzac, à Lasalle (Gard).
- 10 mars 1900..... Ernest André, directeur de la « Revue pratique d'agriculture », à Pont-Saint-Esprit (Gard).
- 19 mai 1900..... Henri Roux, I. (E), directeur d'école, Nîmes.
- 28 juillet 1900.... Mme Garidel-Alègre, I. (E), à Bagnols-sur-Cèze (Gard).
- 4 janvier 1902... Pier Luigi Calore, à Pesco Sansonesco, province de Teramo (Italie).

(1) Entré dans la Compagnie comme membre résidant en 1876.

- 13 juin 1905..... Albert Roux, l. §, félibre, à Sanilhac (Gard).
14 juillet 1905..... Mlle Elise Mouriès, à Alais (Gard).
2 décembre 1905.. Gaston Darboux, professeur à la Faculté des Sciences
de Marseille.
30 décembre 1905. Abbé Chailan, curé d'Albaron-en-Camargue.
28 décembre 1907.. Abbé J.-G. Fesquet, curé-doyen de Saint-Hippolyte-
du-Fort.
2 mai 1908..... Pierre Farel, pasteur à Congéniès (Gard).
— Henry Nègre, compositeur de musique, à Paris.
30 mai 1908..... Jean Renouard, homme de lettres, à Paris.
14 juillet 1908... Abbé Henri Grange, docteur en droit canon, curé de
Saint-Maximin (Gard).
21 novembre 1908. Abbé Honoré Aigon, curé de Saint-Paulet-de-Caisson
(Gard).
— Docteur Josef Zawodny, de Prague (Autriche-Hon-
grie).
— P.-H. Bigot, professeur d'histoire au Lycée d'Alais.
11 décembre 1909. Comte Tardy de Montravel (Théodore), de Vers (Gard).
17 janvier 1911... Léon Maury, professeur à la Faculté libre de théologie
protestante de Montauban.
14 mars 1911..... Henry Baragnon, à Alais (Gard).
— Ferdinand Gache, professeur au Lycée de Montpellier.
20 mai 1911..... Marcel Fabre, avocat, docteur en droit, à Uzès (Gard).
— Louis Bontoux, critique d'art, à Beaucaire (Gard).
2 décembre 1911. Madame la baronne de Charnisay, femme de lettres, à
Courbessac (Gard).

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

- Aisne*..... Société académique des sciences, arts et belles-lettres de Saint-Quentin.
— Société académique de Laon.
— Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.
— Société historique et archéologique de Château-Thierry.
- Alger*..... Société historique algérienne, à Alger.
- Allier*..... Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
- Alpes (Basses-)*... Société académique, à Digne.
- Alpes (Hautes-)*... Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
- Alpes-Maritimes*.. Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
- Aube*..... Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
- Aude*..... Commission archéologique, à Narbonne.
- Aveyron*..... Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.
- Belfort (Terr. de)*. Société belfortaine d'émulation, à Belfort.
- Bouches-du-Rhône*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, à Aix.
— Société de statistique de Marseille.
— Académie des sciences, belles-lettres et arts, Marseille.
— Annales de la Société d'études provençales, à Aix.
— Bibliothèque de l'Université d'Aix-en-Provence.
- Calvados*..... Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
— Société archéologique de France, à Caen.
— Société des antiquaires de Normandie, à Caen.
— Commission des beaux-arts, à Caen.

- Calvados*. Le Courrier, Bulletin de l'Institut pédagogique international (16, rue Guilbert).
- Charente*. Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.
- Charente-Inférieure*. Académie des belles-lettres, sciences et arts à La Rochelle.
- Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis, à Saintes.
- Cher*. Société des Antiquaires du Centre, à Bourges.
- Constantine*. Société archéologique, à Constantine.
- Académie d'Hippone, à Bône.
- Côte-d'Or*. Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon.
- Commission départementale des antiquités, à Dijon.
- Société des sciences historiques et naturelles, à Semur.
- Côtes-du-Nord*. . . . Société archéologique et historique du département des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.
- Creuse*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.
- Doubs*. Société d'émulation du Doubs, à Besançon.
- Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Besançon.
- Société d'émulation de Montbéliard.
- Drôme*. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.
- Eure*. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Evreux.
- Eure-et-Loir*. Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
- Société dunoise, à Châteaudun.
- Finistère*. Société d'archéologie, à Quimper.
- Société académique, à Brest.
- Gard*. Société scientifique et littéraire, à Alais.
- Société d'étude des Sciences naturelles, à Nîmes.
- Comité de l'Art Chrétien, à Nîmes.
- Bibliothèque communale, à Bagnols-sur-Cèze.
- Garonne (Haute-)*. . . Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse.
- Université de Toulouse.
- Société archéologique du midi de la France, à Toulouse.

- Garonne (Haute-)*. Académie des Jeux Floraux , à Toulouse.
 — Société d'histoire naturelle, à Toulouse.
- Gironde*..... Académie des sciences, belles-lettres et arts,
 à Bordeaux.
- Hérault*..... Bibliothèque de la ville et du musée Fabre, à
 Montpellier.
 — Société archéologique, à Montpellier.
 — Académie des sciences et lettres, à Montpellier.
 — Société d'étude des langues romanes, à Mont-
 pellier.
 — Société archéologique, scientifique et litté-
 raire, à Béziers.
- Ille-et-Vilaine*... Société archéologique, à Rennes.
 — Société Historique et archéologique de l'ar-
 dissement de Saint-Malo.
- Indre-et-Loire*... Société d'agriculture, sciences, arts et belles-
 lettres d'Indre-et-Loire, à Tours.
- Isère*..... Académie delphinale, à Grenoble.
 — Société de statistique et des sciences natu-
 relles, à Grenoble.
- Jura*..... Société d'émulation du Jura, à Lons-le-Saulnier.
 — Société d'agriculture, sciences et arts, à Po-
 ligny.
- Landes*..... Société de Borda, à Dax.
- Loir-et-Cher*..... Société des sciences et des lettres, à Blois.
 — Société archéologique, scientifique et litté-
 raire du Vendômois, à Vendôme.
- Loire*..... Société d'agriculture, industrie, sciences, arts
 et belles-lettres, à Saint-Etienne.
 — La *Diana*, société historique et archéologi-
 que du Forez, à Montbrison.
- Loire (Haute-)*... Société d'agriculture, sciences, arts et com-
 merce du Puy-en-Velay.
 — Société agricole et scientifique de la Haute-
 Loire, Le Puy.
- Loire-Inférieure* .. Société académique, à Nantes.
 — Société archéologique, à Nantes.
- Loiret*..... Société archéologique et historique de l'Or-
 léanais, à Orléans.
 — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres
 et arts, à Orléans.
- Lot-et-Garonne* ... Société d'agriculture, sciences et arts, à Agen.

<i>Lozère</i>	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, à Mende.
<i>Maine-et-Loire</i>	Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
<i>Manche</i>	Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lô.
—	Société académique, à Cherbourg.
—	Société historique et archéologique de l'Arrondissement de Saint-Malo.
<i>Marne</i>	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons-sur-Marne.
—	Académie de Reims, à Reims.
—	Société des Amis du vieux Reims, à Reims.
—	Société des sciences et arts, à Vitry-le-François.
<i>Meurthe-et-Moselle</i>	Académie de Stanislas, à Nancy.
—	Société d'archéologie lorraine, à Nancy.
<i>Meuse</i>	Société philomathique, à Verdun.
—	Société des lettres, sciences et arts, à Bar-le-Duc.
<i>Morbihan</i>	Société polymathique du Morbihan, à Vannes.
<i>Nièvre</i>	Société nivernaise des lettres, sciences et arts, à Nevers.
<i>Nord</i>	Société des sciences, des lettres et des arts, à Lille.
—	Société d'émulation, à Cambrai.
—	Société d'agriculture, de sciences et arts, à Douai.
—	Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts, à Dunkerque.
—	Société d'agriculture, sciences et arts, à Valenciennes.
—	Société d'émulation, à Roubaix.
—	Université et Académie de Lille.
<i>Oise</i> ..	Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise, à Beauvais.
—	Comité archéologique, à Senlis.
—	Comité archéologique, à Noyon.
<i>Pas-de-Calais</i>	Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.
—	Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, à Arras.

- Pas-de-Calais*.... Société d'agriculture de l'arrondissement de
Boulogne-sur-Mer.
— Société académique, à Boulogne-sur-Mer.
— Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-
Omer.
- Puy-de-Dôme*..... Académie des sciences, belles-lettres et arts,
à Clermont-Ferrand.
- Pyrénées (Basses-)*. Société des sciences, lettres et arts, à Pau.
- Pyrénées-Orientales*. Société agricole, scientifique et littéraire des
Pyrénées-Orientales, à Perpignan.
- Rhône*..... Académie des sciences, belles-lettres et arts,
à Lyon.
— Société littéraire, historique et archéologique
de Lyon, à Lyon, 6, rue de l'Hôpital.
— Société d'agriculture, sciences et industrie de
Lyon.
- Saône-et-Loire*.... Académie des sciences, agriculture, arts et
belles-lettres, à Mâcon.
— Société éduenne, à Autun.
— Société d'histoire et d'archéologie, à Châ-
lon-sur-Saône.
— Société des sciences naturelles de Saône-et-
Loire, à Châlon-sur-Saône.
- Saône (Haute-)*... Société d'agriculture, commerce, sciences et
arts de la Haute-Saône, à Vesoul.
- Sarthe*..... Société d'agriculture, sciences et arts, au Mans.
— Société historique et archéologique du Maine,
au Mans.
- Savoie*..... Académie des sciences, belles-lettres et arts
de Savoie, à Chambéry.
— Société d'histoire et d'archéologie de la Mau-
rienne, à Saint-Jean-de-Maurienne.
— Société savoisiennne d'histoire et d'archéolo-
gie, à Chambéry.
— Académie de la Val-d'Isère, à Moutiers.
- Savoie (Haute-)*... Société florimontane, à Annecy.
- Seine*..... Société des antiquaires de France, à Paris.
— Société nationale d'agriculture de France, à
Paris.
— Société d'anthropologie, à Paris.
— Société philotechnique, à Paris.
— Société française de numismatique et d'ar-
chéologie, à Paris.

- Seine*..... Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
- Bibliothèque de l'Université de Paris, à la Sorbonne (Paris).
- Annales du musée Guimet, à Paris.
- Société académique Indo-Chinoise de France, à Paris.
- Revue de la Société des études historiques, à Paris.
- Société d'étude des langues grecques, à Paris.
- *Journal des Savants*, à Paris.
- *Bibliothèque de l'école des Chartes*, à Paris.
- *Revue de l'histoire des religions*, par M. Albert Réville (Annexe du musée Guimet), à Paris.
- *Polybiblion*, à Paris.
- Seine-et-Marne*... Société d'agriculture, sciences et arts, à Meaux.
- Seine-et-Oise*..... Société des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles.
- Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.
- Société archéologique, à Rambouillet.
- Seine-Inférieure*... Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Rouen.
- Société des Amis des sciences naturelles, à Rouen.
- Société havraise d'études diverses, au Havre.
- Somme*..... Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Amiens.
- Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.
- Société d'émulation, à Abbeville.
- Tarn*..... Société des sciences, arts et belles-lettres, à Albi.
- Tarn-et-Garonne*.. Société des sciences, belles-lettres et arts, à Montauban.
- Var*..... Société d'études scientifiques et archéologiques, à Draguignan.
- Académie du Var, à Toulon.
- Vaucluse*..... Académie de Vaucluse, à Avignon.
- Société du Museum Calvet, à Avignon.
- Vienne*..... Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
- Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, à Poitiers.

- Vienne (Haute-)*... Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
- Vosges*..... Société d'émulation des Vosges, à Epinal.
- Yonne* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
- Société d'études, à Avallon.
- Société archéologique, à Sens
-

Sociétés étrangères correspondantes.

- Allemagne*..... Académie d'histoire et archéologie de Thuringe, à Iena.
 Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bavière, à Munich.
- Alsace-Lorraine.* Académie de Metz.
 — Société des sciences et arts de la Basse-Alsace, à Strasbourg.
 — Société d'histoire naturelle, à Colmar.
- Angleterre*..... Société littéraire et philosophique, à Manchester.
- Belgique*..... Académie royale d'archéologie de Belgique, à Anvers.
 — Société d'archéologie de Bruxelles.
 — Revue Mabillon.
- Espagne*..... Athénée de Barcelone.
- Etats-Unis*..... Smithsonian Institution, à Washington.
 — Société d'histoire naturelle, à Boston.
 — Société zoologique d'Harvard Collège de Cambridge (Massachussets).
 — *Geological Survey*, à Washington.
- Italie*..... Accademia dei Lincei, à Rome.
 — R. Accademia delle Scienze d'ell' Istituto di Bologna.
 — Académie des sciences, lettres et arts, à Modène.
 — Museo civico di Verona.
 — Società di Storia patria per la Sicilia Orientale, Palazzo Universitario, à Catania.
 — Bollettino Storico Romagnolo (Felix Ravenna).
- Mexique*..... Secretaria de Fomento, colonizacion é industria de la Republica Mexicana, à Mexico.
- Norwège*..... Université de Norwège, à Christiania.
- Roumanie*..... Institut météorologique de Roumanie, à Bucarest.
- Suède*..... Université royale de Lund.
 — Académie des Antiquités au Musée national de Stockholm.
 — Bibliothèque de l'Université royale d'Upsala.
 — Société royale des sciences et lettres de Gothembourg.
- Suisse*..... Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
 — Société Neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel.
 — Société historique et archéologique de Bâle.
- Uruguay*..... Museo nacional de Montevideo.

LISTE DES OUVRAGES

ADRESSÉS A TITRE D'HOMMAGE A L'ACADÉMIE DE NIMES

au cours de l'année 1911

M. JOSEPH DÉCHELETTE :

Vitraux et Carrelages en Forez.

Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont-Bouvray de 1867 à 1898.

Les peintures murales du Forez.

Traduction de l'allemand : L'inscription autunoise de Fichthys par Otto Pohl.

L'oppidum de Bibracte.

Découvertes gallo-romaines dans la ville de Roanne.

La nécropole gallo-romaine de Roanne.

Marques de potiers trouvées à Narbonne.

Ornements flamboyants des époques Gauloise et Romaine.

Guide des monuments d'Autun.

Le jeu du Fort chez les Romains.

La Station Magdalénienne du Saut du Perron, commune de Villerest.

Le culte du Soleil aux temps préhistoriques.

A propos d'un coffret en os d'un tumulus de Barésia (Jura).

Notes sur les influences Egéennes au Caucase.

J. CHARLES-ROUX : *Souvenirs du Passé. — SAINT-GILLES ; Sa légende — Son abbaye — Ses coutumes.* Exempleire n° 10, sur papier des Manufactures Impériales du Japon (n° 2 à 26).
A L'ACADÉMIE DE NIMES.

MAX RAPHEL : *Façade du Musée de Nimes (Photogravure).*

GALIEN MINGAUD : *Rapport sur les travaux de la Société d'étude des sciences naturelles de Nimes pendant l'année 1910.*

FÉLIX MAZAURIC : *Les Souterrains des Arènes de Nimes.*

ABBÉ CHAILLAN : *Le bienheureux Urbain (1310-1370).*

CHANOINE NICOLAS : *La Réforme à Saint-Gilles depuis ses débuts jusqu'à nos jours d'après des documents inédits (1545-1900)*.

PIERRE PASCAL : *La vie...*

P.-ALBERT ROBERT : *Les débuts de l'Insurrection des Crmisards — L'affaire du Pont de Montvert (24 juillet 1702)*.

ABBÉ M. CHAILAN : *Un grand vicaire de Monseigneur de Belloy, Evêque de Marseille ; Jean-Baptiste Giraud, prêtre d'Arles (1722-1798)*.

ALBERT ROUX : *Etude sur les vieilles murailles du Mazet du Jas di Bioou (oppida)*.

ALBERT ROUX : *Lou Terraïre de moun Peis, parla de Saniha (poésie)*.

ALBERT HUGUES : *Notes ornithologiques sur le Département du Gard (L'outarde canepetière ; Pratincola rubicola ; Garrulus Glandarius. — Nids d'oiseaux et Cochylys)*.

F. ROMAN : *Sur la découverte d'un nouveau gisement de mammifères de l'étang Sannoisien, près du château de Castelnau-Valence (Gard)*.

F. ROMAN : *Note sur la présence de l'ACERBOTHERIUM FILHOLI dans la magnésite de Salinelles, près Sommières*.

F. ROMAN : *Compte-rendu de la Réunion extraordinaire de la Société géologique à Alais et Nîmes les 27, 28, 29 septembre 1910*.

J. A. LACROIX : *Du rétablissement des tours*.

FÉLIX MAZAURIC : *Les Musées archéologiques de Nîmes. — Recherches et acquisitions (année 1910)*.

FÉLIX MAZAURIC : *Catalogue des sculptures antiques du Musée de la Maison Carrée*.

GUSTAVE FABRE : *Pierre Viret, pasteur à Nîmes*.

GUSTAVE FABRE : *Ce que nous dit l'Histoire des Religions*.

PAUL BÉRENGUIER : *Notes Orthoptérologiques (suite) :*

VIII. *Bacillus Gallicus, Charpentier.*

IX. *Mirmecophila Acercorum, Pauzer.*

X. *Au sujet du genre Tetrix.*

XI. *Bacillus Gallicus, Charpentier (Elevages 1910).*

XII. *Bacillus Rossii, Fabricius.*

XIII. *Leptynia hispanica, Charpentier.*

GALIEN MINGAUD : *Les animaux malfaisants et nuisibles d'après l'arrêté réglementaire permanent sur la police de la Chasse pour le département du Gard*.

CHANOINE ALBERT DURAND : *Etat religieux des trois diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alais à la fin de l'ancien régime*.

E. BENOIT-GERMAIN: *Agide, tragédie de Vittorio Alfieri.*

F. DE VALLAVIEILLE: *De la conservation des églises depuis les lois de séparation.*

LYDIE MARTIAL: *Vers la vie! Education humaine. — Ecole de la pensée.*

ABBÉ LOUIS BASCOUL: *Essai historique sur le château de Saint-Privat, la vallée du Pont du Gard, ses seigneurs et ses possesseurs.*

DR ELIE MAZEL: *Les Tourmagnettes de l'enceinte romaine de Nîmes.*

E. OCTOBON: *Notes sur des gisements préhistoriques de plein air dans les communes de Pont-Saint-Esprit, Aiguèze, Saint-Christol-de-Rodières, Saint-Paulet-de-Caisson et Saint-Julien-de-Peyrolas, canton de Pont-Saint-Esprit (Gard).*

GEORGES FOURCADÉ: *La réforme de la Chambre des Lords.*

M^{me} MADELEINE CARTAULT: *La grossesse et l'accouchement dans le cloisonnement transversal incomplet du vagin d'origine congénitale.*

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DE NIMES MÉMOIRES.

PREMIÈRE SÉRIE (XVIII^e SIÈCLE).

- Recueil des pièces lues dans les séances publiques et particulières de l'Académie royale de Nîmes. 1756. 1 vol. in-8° (Epuisé).
Recueil (factice) de pièces en prose et en vers lues à l'Académie, de 1768 à 1777 (Epuisé).

DEUXIÈME SÉRIE (1804—1822).

- Statuts de l'Académie du Gard (1805). Brochure in-8°.
Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'an XIII (1804—1805), Broch. in-8°.
— — pendant l'année 1806. 1 vol. in-8° (Epuisé).
— — pendant l'année 1807. 1 vol. in-8°.
— — pendant l'année 1808. 1 vol. in-8°.
— — pendant l'année 1809. 1 vol. in-8°.
— — pendant l'année 1810. 1 vol. in-8°.
— — pendant l'année 1811. 2 vol. in-8°.
Notice ou aperçu analytique des travaux les plus remarquables de l'Académie royale du Gard, depuis 1812 jusqu'en 1822. 2 vol. in-8°.
Lacune de 10 ans (1822—1832).

TROISIÈME SÉRIE (1832—1850).

- Mémoires de l'Acad. roy. du Gard. 1832. 1 vol. in-8° (Epuisé).
— — 1833-34. 1 vol. in-8° (Epuisé).
— — 1835-1836-1837. 1 vol. in-8° (Epuisé).
— — 1838-1839. 1 vol. in-8° (Epuisé).
— — 1840-1841. 1 vol. in-8°.
— — 1842-1843-1844. 1 vol. in-8° (Epuisé).
— — 1845-1846. 1 vol. in-8°.
Mémoires de l'Académie du Gard. 1847-1848. 1 vol. in-8°.
— — 1849-1850. 1 vol. in-8° (Epuisé).
Règlement de l'Académie du Gard. 1850. Brochure in-8°.

QUATRIÈME SÉRIE (1851—1860).

- Mémoires de l'Académie du Gard. 1851. 1 vol. in-8°.
— — 1852. 1 vol. in-8°.
— — 1853. 1 vol. in-8°.
— — 1854-1855. 1 vol. in-8°.
— — 1856-1857. 1 vol. in-8°.
— — 1858-1859. 1 vol. in-8°.
— — 1860. 1 vol. in-8°.
Règlement de l'Académie du Gard. 1860. Broch. in-8°.

CINQUIÈME SÉRIE (1861-1870).

Mémoires de l'Académie du Gard.	1861.	1 vol. in-8°.
—	—	1862. 1 vol. in-8°.
—	—	1863. 1 vol. in-8°.
—	—	1863-1864. 1 vol. in-8°, avec les tables de 1804 à 1860.
—	—	1864-65. 1 vol. in-8°.
Règlement de l'Académie du Gard.	1866,	broch. in-8°.
Mémoires de l'Académie du Gard.	1865-66.	1 vol. in-8°.
—	—	1866-67. 1 vol. in-8°. (Epuisé).
—	—	1867-68. 1 vol. in-8°.
—	—	1868-69. 1 vol. in-8°.
—	—	1869-70. 1 vol. in-8°, avec les Tables décennales de 1861 à 1870.

SIXIÈME SÉRIE (1871-1877).

Mémoires de l'Académie du Gard.	1871,	1 vol. in-8°.
—	—	1872, 1 vol. in-8°.
—	—	1873, 1 vol. in-8°.
—	—	1874, 1 vol. in-8°.
—	—	1875, 1 vol. in-8°.
—	—	1876, 1 vol. in-8°.
—	—	1877, 1 vol. in-8° en 2 parties.

SEPTIÈME SÉRIE (1878) (Format agrandi).

Mémoires de l'Académie de Nîmes.	1878,	4 vol. gr. in-8°.
Règlement de l'Académie de Nîmes.	25 mars 1878,	broch. in-8° de 35 pages.
Mémoires de l'Académie de Nîmes.	1879,	1 vol. gr. in-8°.
—	—	1880, — — (Epuisé).
—	—	1881, — —
—	—	1882, — —
—	—	1883, — —
—	—	1884, — —
—	—	1885, — — avec les Tables décennales de 1871 à 1880.
—	—	1886, 1 vol. gr. in-8°.
—	—	1887, 1 vol. —
—	—	— — Supplément : <i>Manuel de Dhuoda</i> , 1 vol. gr. in-8°.
—	—	1888, 1 vol. gr. in-8°.
Règlement de l'Académie de Nîmes.	21 janvier 1888,	broch. in-8° de 50 pages.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 1889, 1 vol. gr. in-8°.

—	—	1890,	—	—
—	—	1891,	—	—
—	—	1892,	—	—
—	—	1893,	—	—
—	—	1894,	—	—
—	—	1895,	—	— avec les Tables décennales de 1881 à 1890.
—	—	1896, 1 vol. gr. in-8°.		
—	—	1897,	—	—
—	—	1898,	—	—
—	—	1899,	—	—
—	—	1900,	—	—
—	—	1901,	—	—
—	—	1902,	—	— avec les Tables décennales de 1891 à 1900.
—	—	1905, 1 vol. gr. in-8°.		
—	—	1904,	—	—
—	—	1905,	—	—
—	—	1906,	—	—
—	—	1907,	—	—
—	—	1908,	—	—
—	—	1909,	—	—
—	—	1910,	—	—
—	—	1911,	—	—

PROCÈS-VERBAUX.

Procès-verbaux de l'Académie du Gard. Année 1842-1843. 1 vol. in-8° de 225 pages (Epuisé).

— Années 1843—44, 1844—45. 1 vol. in-8° de 207 pages (Epuisé).

— Années 1845—46, 1846—47. 1 vol. in-8° de 224 pages.

— Années 1847—48, 1848—49. 1 vol. in-8° de 181 pages (Epuisé).

— Année 1849—50. 1 vol. in-8° de 147 pages (Epuisé).

— Année 1850—51. 1 vol. in-8° de 381 pages.

— Année 1851—52. 1 vol. in-8° de 172 pages.

— Année 1852—53. 1 vol. in-8° de 251 pages.

— Année 1853—54. 1 vol. in-8° de 261 pages.

— Année 1854—55. 1 vol. in-8° de 248 pages.

— Année 1855—56. 1 vol. in-8° de 254 pages.

— Année 1856—57. 1 vol. in-8° de 184 pages.

— Année 1857—58. 1 vol. in-8° de 202 pages.

— Année 1858—59. 1 vol. in-8° de 270 pages.

— Année 1859—60. 1 vol. in-8° de 240 pages.

— Année 1860—61. 1 vol. in-8° de 274 pages.

— Année 1861—62. 1 vol. in-8° de 162 pages.

— Année 1862—63. 1 vol. in-8° de 205 pages.

— Année 1863—64. 1 vol. in-8° de 208 pages.

— Année 1864—65. 1 vol. in-8° de 255 pages.

— Année 1865—66. 1 vol. in-8° de 175 pages.

— Année 1866—67. 1 vol. in-8° de 175 pages.

— Année 1867—68. 1 vol. in-8° de 195 pages.

— Année 1868—69. 1 vol. in-8° de 145 pages.

— Année 1869—70. 1 vol. in-8° de 176 pages.

— Année 1871. 1 vol. in-8° de 107 pages.

— Année 1872. 1 vol. in-8° de 167 pages.

— Année 1873. 1 vol. in-8° de 164 pages.

— Année 1874. 1 vol. in-8° de 184 pages.

— Année 1875. 1 vol. in-8° de 198 pages.

— Année 1876. 1 vol. in-8° de 200 pages.

— Année 1877. 1 vol. in-8° de 224 pages.

Bulletin de l'Académie de Nîmes. Année 1878, 1 vol. in-8° de 152 pages.

— — — Année 1879, 1 vol. in-8° de 176 pages.

— — — Année 1880, 1 vol. in-8° de 154 pages.

— — — Année 1881, 1 vol. in-8° de 142 pages.

Bulletin de l'Académie de Nîmes.	Année 1882,	1 vol. in-8° de 160 pages.
—	—	Année 1883, 1 vol. in-8° de 148 pages.
—	—	Année 1884, 1 vol. in-8° de 204 pages.
—	—	Année 1885, 1 vol. in-8° de 175 pages.
—	—	Année 1886, 1 vol. in-8° de 167 pages.
—	—	Année 1887, 1 vol. in-8° de 172 pages.
—	—	Année 1888, 1 vol. in-8° de 88 pages.
—	—	Année 1889, 1 vol. in-8° de 99 pages.
—	—	Année 1890, 1 vol. in-8° de 104 pages.
—	—	Année 1891, 1 vol. in-8° de 106 pages.
—	—	Année 1892, 1 vol. in-8° de 111 pages.
—	—	Année 1893, 1 vol. in-8° de 151 pages.
—	—	Année 1894, 1 vol. in-8° de 164 pages.
—	—	Année 1895, 1 vol. in-8° de 125 pages.
—	—	Année 1896, 1 vol. in-8° de 94 pages.
—	—	Année 1897, 1 vol. in-8° de 92 pages.
—	—	Année 1898, 1 vol. in-8° de 114 pages.
—	—	Année 1899, 1 vol. in-8° de 112 pages.
—	—	Année 1900, 1 vol. in-8° de 104 pages.
—	—	Année 1901, 1 vol. in-8° de 104 pages.
—	—	Année 1902, 1 vol. in-8° de 75 pages.
—	—	Année 1903, 1 vol. in-8° de 99 pages.
—	—	Année 1904, 1 vol. in-8° de 110 pages.
—	—	Année 1905, 1 vol. in-8° de 117 pages.
—	—	Année 1906, 1 vol. in-8° de 111 pages.
—	—	Année 1907, 1 vol. in-8° de 136 pages.
—	—	Année 1908, 1 vol. in-8° de 103 pages.
—	—	Année 1909, 1 vol. in-8° de 147 pages.
—	—	Année 1910, 1 vol. in-8° de 157 pages.
—	—	Année 1911, 1 vol. in-8° de 145 pages.